

PAGE 15 :

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



ski

Le Suisse Collombin : UNE VÉRITABLE EXPLOSION...

Scènes de banditisme à la Nouvelle-Orléans

LES TUEURS ONT FAIT PLUSIEURS VICTIMES

LA NOUVELLE-ORLÉANS (AFP). — Trois hommes fortement armés font régner la terreur, depuis dimanche matin, autour d'un hôtel situé dans un quartier central de la Nouvelle-Orléans assiégé par quelque 500 policiers.

Après avoir mis le feu au « Motor Lodge » de dix-huit étages appartenant à la chaîne Howard Johnson, ils ont réussi à abattre à coups de fusil automatique dix personnes et en ont blessé treize autres.

Les autorités se demandent s'il s'agit d'un commando de militants noirs engagés dans une opération de « vendetta » contre la police de la Nouvelle-Orléans.

Une femme de chambre, elle-même noire, a déclaré que l'un des hommes du groupe, aux cheveux longs et de race noire, lui avait déclaré qu'il ne tirait que sur des Blancs.

Le « Motor Lodge », un gratte-ciel de verre et de béton, se trouve tout près de l'hôtel de ville de la Nouvelle-Orléans dans un quartier situé entre le lac Pontchartrain et les rives du Mississippi.

L'incendie, malgré les tirs nourris des trois hommes, a pu être pratiquement maîtrisé par les pompiers eux-mêmes protégés par les tirs des policiers.

A l'hôpital où tous les cœurs se brisent

LA NOUVELLE-ORLÉANS (AP). — « Votre fils a été atteint alors qu'il essayait de porter secours à ses collègues policiers », déclare l'aumônier Peter Rogers aux parents de Phil Coleman, tué dans la fusillade sanglante de la Nouvelle-Orléans.

Ce père, homme massif aux tempes grisonnantes, demeure immobile tandis que sa femme lui serre le bras.

« Il est mort en héros », ajoute l'aumônier d'une voix douce. A ces paroles, le silence s'établit dans la salle d'opération.

Dans un geste de sympathie, le père Rogers met sa main gauche, encore tachée de sang, sur l'épaule du père et conduit le couple jusqu'à une petite salle.

Pendant ce temps à l'hôtel Johnson, à quelques centaines de mètres de là, la fusillade reprend. Les crépitements des mitraillettes se mêlent aux détonations puissantes des fusils.

Puis, le personnel de l'hôpital reprend ses activités. Dehors, à l'entrée de la salle des urgences, un policier prend appui sur le coffre d'une voiture de la police et tire en direction des étages supérieurs de l'hôtel où sont réfugiés les tueurs.

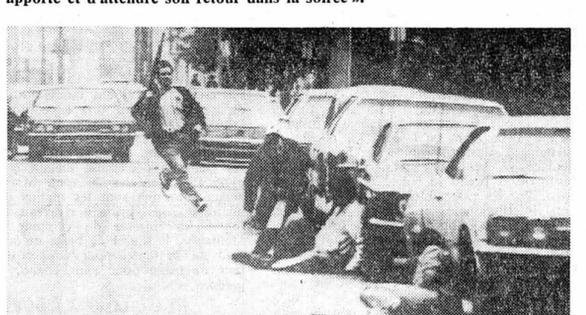
Soudain, un coup de feu claque dans la salle des urgences et tout le monde se met à plat ventre.

« C'est lui », s'écrie une personne. Les policiers commencent à faire évacuer les lieux.

« Sa femme m'avait dit, déclare l'aumônier, que, avant de quitter la maison, Persiga lui avait recommandé de ne pas ouvrir le présent qu'il lui avait apporté et d'attendre son retour dans la soirée ».

« Parmi les victimes, figure un policier, Paul Persiga, qui se préparait à célébrer l'anniversaire de sa femme dimanche soir. »

« Sa femme m'avait dit, déclare l'aumônier, que, avant de quitter la maison, Persiga lui avait recommandé de ne pas ouvrir le présent qu'il lui avait apporté et d'attendre son retour dans la soirée ».



Les tireurs de la police « couvrent » les blessés. (Téléphoto AP)

LA GROGNE DES ANCÊTRES

BRUXELLES (AP). — Un cortège de vieux tacots britanniques appartenant au « Club des ancêtres » a défilé lundi dans les rues de Bruxelles, conduit par lord Montagu sur une « Daimler » de 1899.

Les propriétaires de ces véhicules étaient porteurs ainsi que nous l'avons annoncé lundi, d'une pétition adressée à M. François-Xavier Ortoli, président de la commission de la CEE.

Et le départ de cette fronde, nouveau genre, a été donné au cœur de Londres. On voit ici M. Heath remettant un message pour l'Europe au conducteur de la Daimler. (Téléphoto AP)



Chronique régionale :

pages 2, 3, 5, 6 et 10

Informations suisses : page 11

Tous les sports : pages 13 et 15

Carnet du jour - Programmes radio T-V :

Dernière heure page 21

et bourses : page 23

Vol avec effraction de plus de 2000 fr. à Neuchâtel (Page 3)

Répartition des directions à Bienne : remous, discussions, marchandages...

Un jeune agriculteur écrasé par son tracteur à Chiètres (Page 10)



Dans le no man's land du drame de la Nouvelle-Orléans. Un policier tête le pouls d'un de ses camarades qui vient d'être abattu par les tueurs. (Téléphoto AP)

NEIGE... OU SONT DONC LES HIVERS SUISSES D'ANTAN ?

BERNE (ATS). — « Il ne faut s'attendre à aucune chute de neige pour le moment ». Les directeurs de stations de sport d'hiver vont donc continuer à maudire le temps et les organisateurs de compétitions de ski devront encore pel-

ler la neige, où il y en a encore, pour l'amener sur les pistes. Une large zone de haute pression dont le centre est situé sur l'Europe occidentale empêche les chutes de neige.

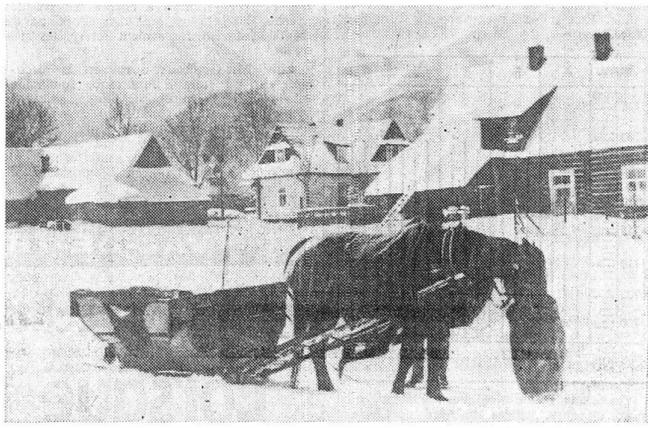
« Aucun indice ne laisse prévoir un rapide changement de situation », a déclaré l'Institut suisse de météorologie. Pour « Monsieur météo » de la Radio suisse alémanique également, la situation est difficile : « Il ne faut pas s'attendre à des chutes de neige avant la fin du mois de janvier ».

L'Hiver 1973 semble suivre les traces de celui de 1964. Cette année-là aussi, une zone de haute pression avait failli faire échouer les Jeux olympiques d'Innsbruck en raison du manque de neige.

C'EST LA FAUTE DU VENT

L'humidité est actuellement insuffisante. Les courants de l'Atlantique pourraient y remédier, mais il manque le vent. Et le compte est simple : pas de vent, pas de neige. Selon l'Institut de météorologie, la situation actuelle peut éventuellement se maintenir un mois encore. Mais, la Suisse n'est pas seule à être touchée par ce manque de neige.

Pour l'instant, toutefois, les skieurs devront encore pour exercer leur sport se rendre à près de 2000 mètres...



Mais ce n'est pas le cas en Pologne... (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

R.F.A. : de l'eau dans le gaz naturel...

L'Allemagne fédérale a accueilli avec un certain enthousiasme l'arrivée du gaz naturel, dont elle possède elle-même une réserve estimée à 360 milliards de mètres cubes, chiffre des plus modestes et qui ne saurait suffire longtemps à une consommation croissante.

La RFA se proposait même d'augmenter ses importations et un contrat allait être signé entre la société américaine « Placid International », détentrice d'une autorisation d'effectuer des forages dans la mer du Nord, et la plus importante des compagnies allemandes, la « Ruhrgas AG ».

Les choses en étaient là quand, subitement, le ministre hollandais de l'économie, Langmann, mit son veto. Raison officielle : les Pays-Bas ont besoin de ce gaz pour leur propre consommation !

Le litige est aujourd'hui porté devant la commission du Marché commun, à Bruxelles, qui devra trancher entre l'article 34 de la CEE et la législation néerlandaise sur la découverte de nouveaux gisements.

Les Allemands sont d'ailleurs loin de prendre les choses trop au tragique, car ils viennent précisément de recevoir une offre de la SNAM, une filiale de l'ENI italienne gérée par l'Etat, pour le transport de gaz naturel en provenance du Proche-Orient, de l'Algérie et de l'Union soviétique.

L'oléoduc de Monfalcone, en venant s'ajouter à ceux déjà en place ou en voie de construction venant de Hollande et d'Union soviétique, serait une pièce de plus à ce grand réseau européen qui devrait un jour alimenter tous les réchauds du continent.

Léon LATOUR

L'URSS a lancé son « Luna 21 »

MOSCOU (AP). — Pour la première fois depuis près d'un an, les savants soviétiques ont lancé lundi une sonde lunaire.

Dans un bref communiqué publié environ six heures après le lancement, qui a eu lieu à 7 h 55, heure suisse, l'agence TASS a déclaré que Luna-21 fonctionne normalement et procédera à de « nouvelles études scientifiques concernant la Lune et les parages de la Lune ».

Comme à l'ordinaire, l'agence a été avare d'informations sur les phases initiales de l'expérience. Elle n'a pas dit si la sonde essaiera d'atterrir en douceur comme l'a fait Luna-20 en février 1972.

Après un voyage de cinq jours, Luna-20 s'est posé près de la mer de la Fécondité et a passé 27 heures et demie à prélever les échantillons du sol. Il est revenu sur Terre le 25 février.

Comme ses prédécesseurs, Luna-21 a été lancé « depuis l'orbite d'un satellite artificiel de la Terre et a été placé sur une trajectoire proche de celle qui était prévue ».

Son lancement suit de moins d'un mois

l'achèvement du programme américain Apollo. Après Apollo 17, les Américains n'envisagent pas d'explorations lunaires pour un avenir prévisible.

Les projets soviétiques ne sont pas connus. On sait seulement qu'ils mettent l'accent sur l'exploration automatique de la Lune, considérée comme moins onéreuse et plus sûre.

Luna-16 avait déjà ramené sur terre des échantillons lunaires en 1970 et Luna-17 avait déposé la jeep lunaire Lunokhod en novembre 1970. Luna-18 s'est écrasé en 1971 en tentant d'atterrir, en douceur près de la mer de la Fécondité et Luna-19 a opéré une mission de reconnaissance.

DÉLAIS NON RESPECTÉS...

« Nous l'avons commandée en grandes quantités. Mais il y a du retard dans les délais de livraison ». Peu d'hôteliers, évoquant ainsi la neige, qui se fait attendre dans les stations d'hiver suisses, en parlent avec autant d'humour.

C'est que la saison 1972-73 risque fort d'être l'une des plus décevantes pour l'industrie touristique depuis fort longtemps. A part quelques grandes stations des Grisons et, ô paradoxe, le Tessin, les skieurs en effet sont contraints de déchausser bien avant d'atteindre le village ou l'hôtel de montagne qu'ils ont choisi pour leur sport favori.

Et les prévisions — nous voudrions sincèrement nous tromper — ne laissent espérer aucune chute de neige digne de ce nom avant la fin janvier. Sans doute pendant la dizaine de jours autour des fêtes de Noël et du Jour de l'an une animation salutaire a-t-elle régné, là même où les pentes restaient désespérément herbeuses ou rocailleuses alentour. Mais l'euphorie passée, les stations se sont de nouveau vidées.

Cet hiver sans neige tombe particulièrement mal, au moment où, par ailleurs, toute l'industrie touristique suisse est obligée de retenir son souffle. Les mesures antichaleur décidées au niveau fédéral et limitant de manière draconienne les nouvelles constructions d'immeubles et d'hôtels, jointes aux coupes sombres opérées dans les budgets communaux et cantonaux relatifs à l'aménagement du territoire et à l'amélioration des voies de communication, lui ont déjà porté un rude coup.

Ajoutez-y la pénurie de main-d'œuvre, et la hausse des coûts imputable à l'inflation généralisée. Pour maints spécialistes de la branche, l'industrie hôtelière atteint en Suisse un palier, où elle sera condamnée malgré elle à végéter longtemps. De plus, le ralentissement du flot d'hivernants et d'estivants étrangers s'est déjà sensiblement accentué depuis plus d'un an, à la suite de la crise monétaire internationale.

Seuls seront satisfaits les « croisés de l'environnement ». Le surpeuplement des Alpes suisses se trouve soudain stoppé. Mais bien des gens y laisseront des plumes. Faut-il vraiment souhaiter que le marasme naissant, qui trouve un allié inattendu dans la météo, se perpétue ?

R.A.

Sécurité totale par la



AVIS TARDIFS

Marco KAPPENBERGER, de Lugano, parlera du Voyage autour du monde d'un jeune baha'i

Ski-club Neuchâtel-Sports

Les cours de l'Organisation de jeunesse débutent, comme prévu, mercredi 10 janvier.

LES FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A., à Neuchâtel, cherche une aide de laboratoire

une aide de bureau à mi-temps

PERDU région Cassardes grand chat ANORA blanc tacheté noir et brun.

Café-restaurant National, Bevaix

une bonne sommelière

Selection

DES RABAIS EXTRAORDINAIRES

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 28 décembre. Di Gregorio, Lino, fils d'Adamo, machiniste à Neuchâtel, et de Giovina, née Lamparelli.

Mariage célébré. — 5 janvier. Jezina, Dragutin, ouvrier viticole à Cortaillod, et Bovet, Cosette, à Neuchâtel.

Publicité de mariage. — 8 janvier. Calvino, Giovanni-Teofilo, ingénieur en développement à Neuchâtel, et Senn, Verena-Maria, à Zurich.

Mariage célébré. — 5 janvier. Béguin née Imhof, Martha-Marguerite, née en 1885, ménagère aux Grattes, épouse de Béguin, Louis-Augustin.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Naissances

Aubrey et Hazel MUTCH, ainsi que Stéphanie, annoncent avec bonheur la naissance de Catherine - Joy le 5 janvier 1973

Monsieur et Madame Michel HUGUENIN-ZURCHER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Philippe - Michel 6 janvier 1973

Monsieur et Madame Gilbert STREIT-CLERC ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Lionel 6 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

Monsieur et Madame Eric BAHON-MARGUET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien 8 janvier 1973

A Neuchâtel et dans la région

UN NEUCHÂTELOIS SERA SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DES DIACRES ROMANDS

Le Conseil du département romand des ministères diaconaux a fait appel à M. Pierre Pipy, directeur du foyer d'étudiants de Champréveyres près de Neuchâtel et secrétaire du Conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise, pour occuper le nouveau poste de secrétaire exécutif du département.

Maintenant que l'accord des églises protestantes romandes est acquis, M. Pipy peut entrer dans ses nouvelles fonctions qu'il assumera pleinement dès le mois de mars. M. Pipy sera secondé prochainement dans sa tâche par un secrétaire à mi-temps, Mlle Nelly Leuba. Tous deux sont consacrés au ministère

diaconal. M. Pipy aura notamment pour tâche de suivre les diacres travaillant au service des Eglises romandes, de veiller à leur formation continue et de susciter, tant dans les Eglises que chez les jeunes, un plus grand intérêt pour cette forme de service chrétien.

Pour remplacer M. Pierre Pipy à la tête du foyer de Champréveyres, il a été fait appel à M. Eric Debroit qui était professeur à l'école secondaire de la Chaux-de-Fonds. Agé de 47 ans, M. Debroit est membre du collège des anciens du Grand-Temple et de la commission d'éducation religieuse de l'Eglise réformée neuchâteloise.

Soutenance de thèse à l'Université de Neuchâtel

Observation directe des macles de recuit dans des métaux de structure cubique à faces centrées

Le 14 décembre, dans le petit auditorio du bâtiment universitaire du Mail, M. André Jacot-Guillarmod, doyen de la Faculté des sciences, présentait à un large public de l'industrie et de l'université, M. Gilbert Gindraux qui soutenait sa thèse de doctorat.

Les travaux scientifiques de M. Gindraux ont porté sur la dynamique de la formation des macles, ou plans de symétrie de la structure atomique, durant les chauffages de recuit des matériaux. Ce maillage est une caractéristique bien connue et se manifeste dans bien des matériaux de structure cubique à faces centrées.

L'instrument de base qui a permis de faire des observations continues du phénomène est le microscope électronique à photoémission installé depuis quatre ans à l'Institut de métallurgie structurale. Le matériel utilisé a été essentiellement du cuivre de pureté commerciale. Pour un essai du bronze d'aluminium a également été utilisé.

La possibilité d'observer directement et de façon continue les modifications de la structure cristalline a dévoilé non seulement des lacunes dans les travaux faits par d'autres chercheurs, mais a encore soulevé des aspects énergétiques qui, dans l'optique du candidat, furent faussement interprétés jusqu'ici.

Ainsi M. Gindraux a rouvert la discussion sur un sujet d'importance fondamentale pour la structure métallique, sujet qui avait été considéré comme un chapitre clos en métallurgie structurale. Plutôt que de lier la fréquence d'apparition des macles à des relations d'énergie interfaciale, M. Gindraux a pu montrer l'importance de

l'énergie élastique stockée dans le matériel sous forme de dislocations. Cela explique aussi pourquoi la formation de nouvelles macles de recuit se fait beaucoup moins fréquemment durant le grossissement de grain que durant la recristallisation. La nouvelle théorie permet de comprendre pourquoi la densité des macles n'est pas une fonction non-ambiguë de la taille des grains ou du degré d'écrasement du matériel, mais une fonction des deux facteurs, liés par l'intermédiaire de la densité locale des dislocations présentes avant le traitement thermique de recuit. Le maillage donne à la structure cristalline la possibilité de se réorienter afin de pouvoir réduire l'énergie stockée aussi rapidement que possible.

QUELQUES ASPECTS IMPORTANTS A l'issue de cet excellent exposé, M. Form, directeur de thèse, passe en revue quelques aspects importants en rapport avec le travail du candidat. Le problème du maillage avait préoccupé les chercheurs depuis assez longtemps en métallurgie et c'est un mérite du candidat d'y être revenu et d'avoir mis en doute les interprétations données à ce sujet auparavant. Il souligne aussi le travail de pionnier que le candidat a dû accomplir dans la préparation des échantillons et dans l'utilisation du microscope électronique à photoémission, dont l'Institut de métallurgie structurale de notre Université a été le seul au monde à disposer durant deux ans.

Le candidat répond ensuite aux questions du jury composé des professeurs W. Form, C. Jaccard de l'Institut de physique de Neuchâtel, P. Dinichert du Laboratoire suis-

se de recherches horlogères, ainsi qu'au délégué de l'Etat, le Dr. H. Boving. L'intérêt du public s'est manifesté par la discussion fort animée pour ne pas dire chaude qui termina la présentation du travail.

Après une courte délibération du jury, le doyen Jacot-Guillarmod annonce l'acceptation de la thèse et félicite le nouveau docteur en science de son travail remarquable et de la bonne présentation de sa soutenance.

M.S.

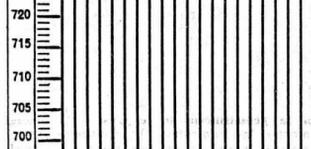
Le candidat Le candidat, Gilbert Gindraux, originaire des Bayards, est âgé de 32 ans. Il a fait toutes ses études à Neuchâtel, jusqu'à la maturité fédérale. Puis, dès 1960 à l'Université de Neuchâtel, il fait des études de physique, puis de métallurgie. Il obtient son diplôme en métallurgie structurale en 1968. Immédiatement après, il commence son travail de doctorat sous la direction du professeur Form, directeur de l'Institut de métallurgie structurale.

Un nouveau conseiller général à Cornaux (c) Le Conseil communal de Cornaux a proclamé élu au Conseil général, M. Michel Clottu, 30 ans, suppléant de la liste libérale. Il remplace M. Gilbert Capraro, récemment élu au Conseil communal.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 8 janvier 1973. Température : moyenne : -2,2 ; min. : -2,3 ; max. : -1,7. Baromètre : moyenne : 730,4.

Vent dominant : direction : est nord-est force : faible, de 11 h à 14 h, sud est faible. Etat du ciel : couvert par brouillard élevé.



Niveau du lac 8 janvier 1973 428,80.

Prévisions météorologiques : Plateau, pied nord du Jura, vallées du nord des Alpes : le ciel restera couvert. La limite supérieure du brouillard s'abaissera passagèrement et sera située entre 900 et 1200 m. En plaine, la température restera comprise entre -3 et +1 degrés. Vents faibles et variables.

Crête du Jura, Valais, Grisons, sud des Alpes : le temps sera généralement ensoleillé. En plaine, la température prendra les valeurs suivantes : -3 à -8 la nuit ; 0 à +5 l'après-midi. Les vents seront faibles et variables et la limite de zéro degré sera voisine de 2000 m.

Evolution pour mercredi et jeudi : en plaine au nord des Alpes : stratus avec une limite supérieure comprise entre 800 et 1000 m. Au-dessus et dans les autres régions ensoleillé. Température en baisse en altitude.

DERNIÈRE HEURE en avant-dernière page

VAL-DE-TRAVERS - VAL-DE-TRAVERS

Echos du rallye de Buttes

Lorsque le père du vétéran du camp chassait l'ours à Môtiers !

Emil Hugentobler, lui, est de Gossau. Il est également membre d'honneur de la FSCC, dont il arbore fièrement l'insigne. Depuis 1952, alors qu'il était ses 60 ans, il participe à plusieurs camps par année. Il se déplace en scooter généralement, sauf en hiver où il prend le train. Il voyage seul, aussi. Par les rassemblements de la Fédération internationale, il connaît la Suède, l'Italie où il a séjourné plusieurs fois, Saint-Marin, l'Autriche (rallye international de 4000 personnes), la région de Grenoble et de Chamonix, Mannheim. Il est parti pour son plaisir pour Israël, jusqu'à Naples en vespa tout d'abord, puis la traversée jusqu'à Haïfa, avant de découvrir les quatre coins d'Israël avec son scooter. Il trouve de tels voyages à portée de n'importe qui, pour autant qu'on ait le courage de partir ! L'année dernière, alors qu'il était âgé de 79 ans, il participait à un camp international à Ortono, à l'extrême pointe du « talon » italien. Descendu par la côte orientale, toujours en scooter, il passe dix jours au rallye revient par la rive occidentale. Voyage sans problèmes et sans difficultés. Juste un carburateur qui lâcha près de Gènes, au retour. L'embarqua le scooter sur le train, jusqu'à Brigue, et rentra de là chez lui.

De notre correspondant : Tout rassemblement permet la rencontre de gens extraordinaires. Le rallye de la Fédération suisse de camping et caravaning n'y fait pas exception. Deux vétérans participants, ont chacun 80 ans ; jour pour jour, à deux mois d'intervalle. Tous les deux se prénomment Emil. Ils sont devenus des figures légendaires des rallyes de la fédération. Tous les deux dorment encore sous tente.

Rudolf-Emil Jaussi de Berne est le plus loquace des deux. Il s'exprime avec un accent bernois typique, lent, lourd, trainard, qui correspond bien à la solidité de son tempérament. Il aime à raconter ; avec malice ; fier aussi. Diable, ce n'est pas donné à n'importe quel quidam de partir d'Alterhein, à l'extrémité orientale de la Suisse, de parcourir à pied le Jura, sans oublier aucune crête, avec une remorque contenant tous ses effets, sac touriste et tente, quelques provisions, et de partir seul, jusqu'à Sainte-Croix, d'où il descendra à pied sur Yverdon avant de rentrer en train chez lui.

Extraits de la Feuille officielle suisse du commerce 15 décembre 1972. S. I. Crêt Tacconnet 32 S.A., à Neuchâtel, immeubles destinés à des institutions favorisant le développement de l'industrie horlogère etc. Par suite de démission, les administrateurs Frédéric Baumann, et Edouard de Wolff ne font plus partie du Conseil d'administration ; la signature du président Edouard de Wolff est radiée. Pierre Mary, de France, au Landeron, a été nommé président avec signature collective à deux, et René Michaud, de Frasses (FR) à la Neuveville, administrateur sans signature.

Une retraite à Favag S.A. M. Henri Berner, directeur de Favag S.A., à Neuchâtel, a pris une retraite bien méritée au 31 décembre 1972 après avoir œuvré pendant 43 ans au sein du groupe Hasler S.A. dont 16 ans à la Favag, à Neuchâtel. Dans son dernier poste, M. Berner s'est surtout consacré à l'introduction de méthodes de fabrication modernes et rationnelles et à l'augmentation du potentiel de production en pièces de téléphonie, activité qui a été couronnée par un large succès.

Pour lui succéder, le conseil d'administration de Favag S.A. a désigné M. Oscar Gass, du Landeron, qui a exercé jusqu'ici la fonction de vice-directeur.

UN SOLITAIRE M. Jaussi est plutôt l'homme des solitudes. Il aime à partir sur les chemins déserts, il préfère la lutte silencieuse contre la nature déchaînée. Il affronte seul les Alpes en hiver, dresse sa tente dans un creux du terrain, s'y endort comme un loir, et au petit matin, son plaisir est de sortir rapidement — pour se réchauffer — et photographier une nature intacte. Il a fait presque tous les

rallyes, sauf celui des montagnes de Flims, qu'il remplaça par une expédition en solitaire dans les Gandrich. Il a supporté des températures de moins 25°, il a reçu en une nuit 25 cm de neige fraîche, il a connu les éléments déchaînés, mêlant la neige, la pluie et les rafales de vent. Mais ses plus beaux souvenirs sont les matins d'acalmie, quand le soleil brille à nouveau. Il connaît toutes les finesses du camping en haute montagne, le muret de neige qu'on place au pied de la tente, pour couper le vent, le mur de neige pour tenir chaud, le sac de paille.

« LA CHASSE A L'OURS » Il connaît le Vallon, étant venu plusieurs fois déjà. Il a parcouru les grottes de Môtiers, tout seul et en tous sens. Il a recherché les grottes aux ours. C'est que son père y a travaillé comme jardinier, il y a longtemps déjà, car il est décédé voici 40 ans. Dans ses souvenirs de jeunesse, les récits de son père lui restent encore en mémoire. En 1870, son père participait à une expédition contre l'« ours ». On avait retrouvé sur la route un homme déshabillé par lui. Et on lui fit la chasse. A la lueur des lanternes, avec de vieilles carabines. Probablement qu'on ne l'a pas tué, car le récit s'arrête là.

L'esprit des deux vétérans est resté étonnamment alerte. Malicieux même. Ils étaient ensemble à Pise. Ils ne sont pas montés sur la tour penchée, car elle « penchait vraiment trop ». Dans le port militaire, ils n'ont vu qu'un bateau qu'on était en train de construire, en découpant au chalumeau un anneau au fur et à mesure. Mais lorsqu'ils ont voulu photographier, on les en a empêchés, car c'était un secret militaire ! H. R.



Les deux vétérans du camp, alors qu'ils se trouvaient dans les Alpes voici quelques années. (Archives)

Avis mortuaires

Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, manifesté en Jésus-Christ, notre Seigneur. Rom. 8 : 39. Madame Jean Blaser-Jungkunz, à Bâle ; Monsieur et Madame Robert-Henri Blaser et leur fille, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Henri Blaser-Giroud et leurs filles, à Zurich ; Monsieur et Madame Willy Strub-Blaser et leurs enfants, à Herriberg (ZH) ; Monsieur et Madame Jean-Pierre Blaser-Kuhlmann et leurs filles, à Unterehrendingen (AG), ainsi que les amis et connaissances, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Alice BLASER institutrice retraitée leur chère belle-sœur, tante, grand-tante, amie et connaissance, que Dieu a reprise subitement à Lui, dans sa 75me année. 2000 Neuchâtel, le 7 janvier 1973. (Verger-Rond 7) Eternel, tu es mon refuge, mon partage sur la terre des vivants. Ps. 142 : 6.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Peseux, mercredi 10 janvier. Culte à la chapelle Morave, 10, rue de la Chapelle, à Peseux, à 13 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel. Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

Bienheureux ceux qui ont souffert patiemment. Jacques 5 : 11. Madame Bruno Hürlimann et ses enfants ; Monsieur et Madame Claude Porret-Hürlimann et leurs enfants, Claude-André, Gisèle et Alain-Serge, à Fressens ; Madame Fernande Hürlimann, à Prilly, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Mademoiselle Ilsi Hürlimann, à Oberdiessbach ; Madame Grethe Hürlimann, à Caslano, et ses enfants ; Monsieur et Madame Erwin Hürlimann, à Mettmensstetten, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Alfred Kraft, à Vevey, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur Maurice Kraft, à Boudry, et famille, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Bruno HÜRLIMANN leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 68me année, après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage. 2000 Neuchâtel, le 7 janvier 1973. (Rue de la Côte 83) Même quand je marcherai dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal, car tu es avec moi. Ps. 23 : 4.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 10 janvier. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de Madame Marthe BOLLE remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Peseux, janvier 1973.

Vivement touchés des nombreuses marques de sympathie reçues, Madame Charles GLASSEY et ses enfants expriment leurs remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, ont pris part à leur deuil, et les prie de trouver ici l'expression de leur reconnaissance, pour l'affection témoignée durant la longue maladie de leur cher disparu. Cortaillod, janvier 1973.

La famille de Madame Charles PERRIER profondément touchée des nombreuses marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, exprime sa reconnaissance et ses remerciements sincères à toutes les personnes qui l'ont entouré. Marin, janvier 1973.

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

A Neuchâtel et dans la région

Lorsque le « blanc » devient vert, orange, rouge, bleu ou brun...

Dix ans se sont écoulés pour que le traditionnel « blanc » de janvier et de février devienne rouge, vert, jaune, brun. Aujourd'hui, après une longue période d'essais timides où les coloris pastels — bleu, rose, jaune — étaient acceptés, ce sont les tons vifs, très vifs qui dominent. Il n'a pas fallu moins de trois ans pour que le virage s'amorce définitivement. On dort aujourd'hui non plus dans du blanc, mais dans des fleurs de toutes les teintes.

Tout est gai, des nappes de salon au linge de cuisine. Cette année, les grosses fleurs plates et stylisées prédominent. Les dessins géométriques ne sont pourtant pas oubliés. On les rencontre le plus fréquemment sur les linges de toilette.

Les draps sont fleuris, très fleuris, mais on en trouve également de tons unis. Là encore, ce sont des couleurs franches. On peut de cette façon, composer son lit, marier couleurs et motifs. Plus de monotonie. La chambre à coucher d'antan disparaît pour faire place à une pièce agréable où il fait bon vivre.

A la salle de bain aussi il fait bon s'attarder. Les serviettes-éponges — certaines sont signées des noms de grands couturiers — jettent des lumières, égayent une pièce qu'on avait l'habitude de voir blanche ou d'un jaune très atténué. Les plus luxueuses sont, d'un côté en éponge, de l'autre en velours. Ainsi, jamais de serviettes chiffonnées. Les autres sont très belles. Avec les années, elles deviennent de plus en plus grandes, de plus en plus moelleuses. On dit que pour garder leur moelleux, il faudrait les laver à la main, ou à très faible température. Toutefois les habitudes sont tenaces, estime une vendeuse :

— Les Suissesses tiennent absolument à cuire leur linge : à faire du « bouillon ». Elles ont tort. D'ailleurs, les machines à laver ne cuisent pas le linge, la température n'étant généralement pas assez élevée.

En fait, lorsqu'il s'agit de drap blanc, on conçoit encore qu'on fasse bouillir du linge. De cette façon, les draps ne deviennent pas grisâtres mais gardent leur éclat. Pour les couleurs, un tel raisonnement n'est plus valable.

Acheter des couleurs, c'est agréable certes, mais, souvent, on hésite. On se demande à juste titre si celles-ci ne vont pas détériorer au lavage. Or, la plupart des emballages

ne portent pas d'étiquette d'entretien, ne donnent aucun renseignement, et c'est dommage ! Les vendeuses d'un grand magasin de Neuchâtel, conscientes des craintes des ménagères, leur conseillent pour chaque achat un mode de lavage afin de leur éviter des surprises désagréables.

La méthode est simple, mais encore faut-il la connaître. Lorsque vous achetez des linges de couleurs, trempez-les, chaque couleur séparément plusieurs heures dans de l'eau froide. Rincez-les et au dernier moment ébouillantez votre linge. De cette façon, vous êtes sûres que votre linge ne déteindra pas dans la machine à laver. Remarque que pour les serviettes-éponges, principalement pour celles qui sont d'un rouge vif, il est préférable de recommencer l'opération deux fois.

PLUS DE REPASSAGE

Dans les nouveautés, mentionnons encore des draps de Tergal ou de Tersuisse notamment, qui ne demandent plus de repassage. Une corvée de moins à faire.

Et puis, de plus en plus, on trouve dans les grands magasins, des draps-housses. Le lit se fait beaucoup plus facilement et plus rapidement.

Si pour tout le linge de maison, la mode est résolument aux couleurs vives, les nappes font exception. Certes, on en trouve de très colorées mais d'autres sont plus classiques, en dentelles par exemple. Les unes et les autres se vendent bien.

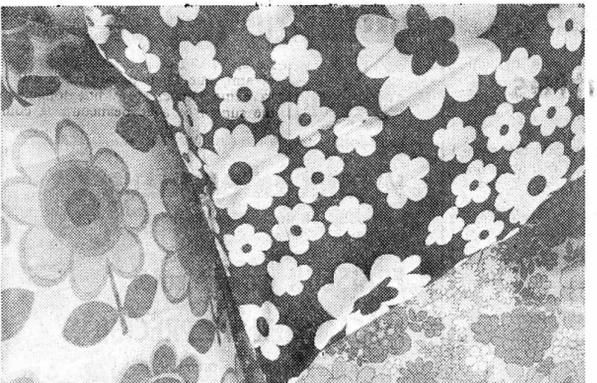
Si dans cinq ans les ménagères auront dans leur cuisine des rideaux rouges ou jaunes, ils sont encore aujourd'hui blancs. Mais, déjà, on remarque de plus en plus de motifs colorés, petits certes, mais bien présents.

ORANGE ET BRUN

Et puis, tout le monde vous le dira, cette fois-ci, le trousseau tel que le concevait nos grands-mères est bien mort. On préfère acheter chaque année quelques pièces, les accorder avec celles qui sont déjà dans les armoires plutôt que d'acheter en grande quantité. Le mois du « blanc », qui s'étire jusqu'en février, a donc plus que jamais son importance. Et, il est fort probable que dans un avenir assez proche, le « blanc » deviendra des coloris gais pour un intérieur de rêve.

Deux couleurs à retenir cette année : l'orange et le brun.

CAD



Des coloris gais pour un intérieur de rêve. (Avipress - Baillod)

Au Centre culturel neuchâtelois Grand « Petit Nouvel-An » avec les « Mascarons »

Amuser peut paraître facile, mais il y faut de la pertinence plus qu'ailleurs, sinon le gâchis est total. Les tout neufs comédiens de la troupe des « Mascarons », de Môtiers, en savent déjà assez pour connaître cette règle, et avaient quelque appréhension avant de se présenter devant le public neuchâtelois. Il n'était pas acquis, en effet, que le spectacle qui avait rencontré un joli succès au château de Môtiers remporterait dans les conditions plus difficiles de Neuchâtel une victoire aussi éclatante. Le plateau beaucoup plus petit, une régie différente, enfin un public chahuté dans la réputation critique à l'égard du Val-de-Travers n'est plus à faire, tout pouvait faire échouer l'entreprise. Ce ne fut pas le cas.

La partie fut presque tout de suite gagnée : il suffit d'un couple de petits vieux confrontés aux cheveux longs des garçons, et aux pantalons des filles pour

établir un lien avec le public, lien dont la qualité ne devait pas se démentir au long de la soirée. Pourtant, les gags réalisés par ces débutants sous la direction de Charles-Jimmy Vaucher ne sont pas tous absolument originaux : mais leur fumet est toujours savoureux, même si les idées en sont simples. La première partie gagnerait à être parfois resserrée, mieux rythmée : elle passe, cependant, même avec quelques maladresses, tellement la conviction des acteurs est chaleureuse. Le volet central de la soirée est consacré à de jeunes chanteuses, Milles Chételat et Nansoz : la première sur retourner à son avantage un public plutôt goguenard pendant sa première chanson, et si elle doit encore beaucoup acquiescer sur le plan de la voix, elle a démontré son caractère et un tempérament certain dans sa manière de vaincre des conditions difficiles. La seconde, Monique Nansoz, qui quelquefois chante avec un air extraordinairement peu concerné par ce qu'elle fait était samedi dans un bon soir, plus chaleureuse peut-être de sentir le public tout proche. Trois comédiens des Mascarons disent d'Henri Michaux quelques histoires de Plume, note agréable d'une fantaisie de très grande classe.

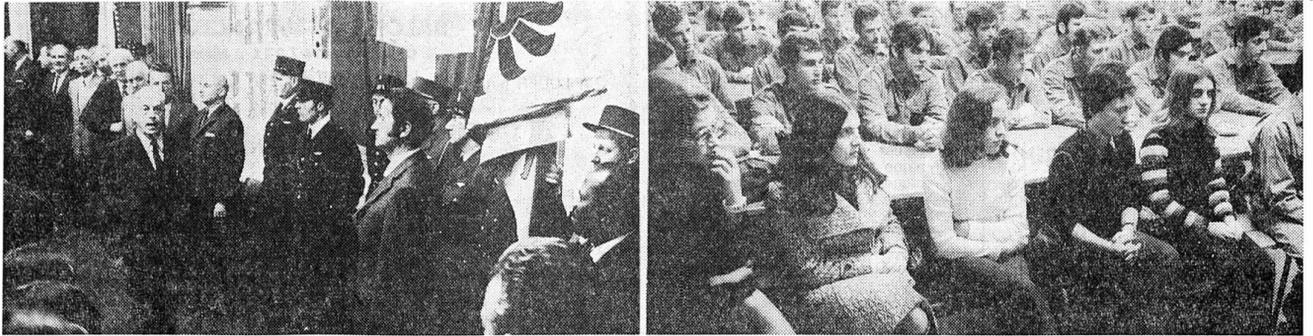
Le dernier volet revient au sujet général de « TV-Gag », titre du spectacle, avec une satire de l'émission populaire « La Grande Chance » : c'est l'occasion pour l'homme fort du spectacle, Daniël Porret, de placer un véritable festival de ses inventions : il se révèle un fantaisiste complet, imitateur, jongleur, acrobate, musicien, meneur de jeu. Mais il possède toutes ces qualités à l'état brut, sans qu'un travail précis lui ait fait prendre conscience de ses dons ni de ses limites. C'est un petit miracle qu'il s'en tire à son honneur et même avec brio, la sympathie comblant les trous de métier. C'est peut-être l'amorce d'une carrière, ce n'est peut-être que l'amusement d'un soir au sein d'une équipe enthousiaste et juvénile. Mais pour un soir, le succès était total.

C.G.



Vol avec effraction de plus de 2000 fr.

● AUX premières heures de la journée d'hier, un vol avec effraction a été commis au restaurant Pickwick, rue des Terreaux. L'auteur de ce cambriolage a réussi à s'emparer d'une somme supérieure à 2000 francs.



A gauche, le major Bleuler présente son école au chef du département cantonal de police. Les cinq Tessinoises, sans uniforme et bien sages, au premier rang de la volée 1973.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Ouverture de la quatrième Ecole suisse de police Au premier rang, cinq Tessinoises et deux Africains de la Côte-d'Ivoire

La quatrième Ecole suisse de police, mais en réalité la seconde véritablement helvétique, puisqu'au Chânet toute la Suisse ne fut représentée qu'à partir de 1972, s'est ouverte hier après-midi en présence des représentants des autorités fédérales, cantonales et communales. Elle se terminera dans un peu plus de trois mois, le 19 avril.

Quatre vingt-seize aspirants dont cinq charmantes Tessinoises, issus des corps cantonaux et communaux de toutes les régions du pays, ainsi que deux jeunes Africains de la Côte-d'Ivoire, — qui ont verra régler le trafic à Neuchâtel dès le mois de mai puisqu'ils resteront au chef-lieu jusqu'en automne — étaient présents à la cérémonie d'ouverture officielle, présidée par le major Willy Bleuler, commandant d'école, et ancien commandant de la police locale de Neuchâtel, en présence notamment de l'attaché d'ambassade de la Côte-d'Ivoire, des directeurs de cours, de commandants et officiers de police, et de l'adjoint de M.

Bleuler, le major Russbach, commandant de la police cantonale neuchâteloise.

UNE PROFESSION EXIGENTE

M. Riesen, secrétaire général au département fédéral de justice et police, s'adressant à son auditoire dans les trois langues nationales, forma des vœux de succès pour cette quatrième école et, après avoir défini la belle mais exigeante profession de policier, il déclara que son département suit avec attention le déroulement de ces trois mois d'école. Il souhaita aussi que cette période d'instruction soit favorable sur le plan des relations humaines entre Confédérés afin de maintenir une Suisse vivante et unie.

M. Carlos Grosjean, chef du département cantonal de police, rappela les difficultés qui attendent les aspirants et policiers de métier sur le triple terrain du droit, de la technique et de la psychologie. Puis, il

rendit hommage à l'œuvre entreprise par MM. Bleuler et Béguin, le dernier président de l'ISP et de l'ESP, sans qui ce trait d'union entre Confédérés que constitue cette école n'existerait pas.

Enfin s'adressant aux aspirants qui vont acquérir la base de leur métier au Chânet, il leur rappela que le policier est là pour faire respecter les règles que la majorité du peuple s'est données et qui, contrairement à ce que croient certains contestataires, doivent pouvoir être appliquées. Alors, celui qui assume cette responsabilité peut avoir la conscience à l'aise. « Bienvenue à Neuchâtel et bon travail », conclut M. Grosjean.

AU SERVICE DE LA POPULATION

M. Jean-Claude Duvanel, directeur de la police de Neuchâtel, parlant des droits et devoirs du policier, qui sont si étroitement imbriqués les uns dans les autres qu'il est difficile de les mettre dans une balance lucide, demanda aux aspirants de toujours

cultiver le sens de l'humain, la loyauté. Car, ajouta-t-il, « l'uniforme n'a que la couleur d'une mission au service de la population ».

M. Georges Béguin, président de l'ISP, vit dans cette cérémonie d'ouverture, le symbole vivant de l'unité de la Suisse, au-dessus de ses diversités régionales : les aspirants de quatre corps de police cantonaux et seize municipaux ou communaux réunis au Chânet pour trois mois, grâce à cette Ecole suisse de police qui fut possible avec l'aide de la Confédération, du canton et de la commune de Neuchâtel. Dans cette cité, depuis 1970, les cadres supérieurs de la profession ont su trouver ce qui les unissait, faisant de l'ESP ce petit miracle helvétique qui s'affirme d'année en année. Il y faut chaque fois une année de préparation.

Pour clore cette cérémonie, le major Bleuler annonça son école prête pour l'instruction.

G.Mt

La limitation à 100 km-h ne supportant aucune dérogation lors des dépassements

La police neuchâteloise pourra-t-elle continuer à faire preuve de tolérance ?

La limitation générale de la vitesse à 100 km/h ne supporte aucune dérogation lors des dépassements. C'est ce qu'on a déclaré hier MM. Oscar Schuerch, directeur de la division de police du département fédéral de justice et police (DFJP) et Anton Buehler, responsable de ces problèmes à la subdivision de la circulation routière. Répondant à des questions de l'ATS, les deux hauts fonctionnaires ont cependant ajouté que si un canton avait demandé à sa police de fermer quelque peu les yeux sur les excès de vitesse lors de dépassements, il n'est en tout cas pas question de l'obliger à changer sa manière de faire. Dans de tels cas, il faut essayer d'engager la discussion pour que la nouvelle loi sur la limitation de la vitesse à 100 km/h soit appliquée sans exception.

C'est dans le canton de Neuchâtel que la discussion a été lancée. Le chef du département de police, M. Carlos Grosjean, et la gendarmerie cantonale s'étant penchés sur le problème, il fut admis qu'un dépassement de poids lourd, effectué à une vitesse un peu supérieure à 100 km/h, ne constituerait pas une infraction s'il était effectué sans danger. Dans les lignes directrices à la police cantonale neuchâteloise, il est cependant précisé que cette tolérance n'est d'usage que lorsque les conditions de la circulation le permettent et pour autant que l'automobiliste revienne au 100 km/h aussitôt le dépassement accompli. En outre, la limitation générale ne pourra être enfreinte par un automobiliste que si le camion qu'il veut dépasser roule à plus de 80 km à l'heure ou le train routier ne respecte pas 60 km à l'heure. Cette décision a été prise pour augmenter la sécurité et la rapidité des dépassements.

LE DFJP N'EST PAS D'ACCORD

MM. Schuerch et Buehler ont déclaré de leur côté que la limitation de la vitesse à 100 km/h devait être générale, sans exception pour les dépassements de camions ou de trains routiers. Prendre de telles mesures pourrait diminuer la crédibilité à la nouvelle limitation et de nombreux conducteurs risqueraient de considérer les 100 km/h prescrits comme une simple vitesse recommandée. Elles vont en tout cas à l'encontre de la tentative de limiter pour trois ans la vitesse à 100 km/h.

Le problème des dépassements de camions a déjà été soulevé au parlement lors de la discussion sur la limitation générale de la vitesse. Le chef du DFJP, le conseiller fédéral Kurt Furgler, s'était alors prononcé contre toute tolérance dans ce domaine. Mais son département va étudier la possibilité de rendre les dépassements de camions plus aisés en invitant les conducteurs de poids lourds à faciliter de telles manœuvres.

Si, au cours de la tentative de limitation générale, le rapport entre les vitesses prescrites aux camions et les 100 km/h auxquels les voitures doivent se tenir ne donne pas satisfaction lors des dépassements, le Conseil fédéral n'augmentera pas la limitation générale de la vitesse mais élaborera de nouvelles restrictions de vitesses pour les camions.

Rappelons que les camions ne doivent pas rouler à plus de 80 km/h et les camions-remorques à plus de 60 km/h.

Dans les autres cantons de Suisse romande, aucune mesure spéciale n'a été prise concernant les dépassements.

A Genève, la loi sera appliquée strictement. Pour l'instant cependant, la police met l'accent sur les infractions lors de stationnement limité.

Dans le canton de Vaud, le major Mingard, commandant de la gendarmerie, qui a collaboré activement à l'élaboration du projet, a récemment déclaré, lors d'une interview télévisée, n'admettre aucune dérogation à la loi. Il faut remarquer que le canton de Vaud profite d'ores et déjà de l'expérience de la limitation à 100 km/h de la route Lausanne-Berne, en vigueur depuis de nombreux mois.

Aucune mesure spéciale n'a été prescrite en Valais où l'on apprend qu'il sera pos-

sible de dépasser le 100 km/h sur certains tronçons rectilignes de la route cantonale. Des panneaux permettant ces dérogations seront posés dans le courant du mois de janvier.

Dans le canton de Fribourg aucune consigne n'a été donnée par le département à la gendarmerie si ce n'est celle d'augmenter les contrôles. On considère cependant le mois de janvier comme un mois

d'expériences. Si, dans certains cas, on constate que davantage de flexibilité augmenterait la sécurité, des mesures pourraient être prises en février.

ANNIVERSAIRE À LA « FAN-L'EXPRESS » Notre chef rotativiste Xavier Muller fêté pour quarante ans de service

Quarante ans de service aujourd'hui, une semaine d'absence au total seulement, dans un métier fatigant et dangereux !

Et puis, le dernier incident en date, le feu qui prend dans le local des rouleaux de papier à rotative, causé par un chauffage à infrarouges destiné à sécher les bobines avant la fabrication du journal.

Quant aux autres incidents, panes électriques, ruptures du papier, ils sont classiques et se produisent dans toutes les imprimeries, malgré les soins quotidiens qui sont apportés à ces merveilleuses mécaniques de précision qui réclament constamment des graissages minutieux, des réglages, des révisions périodiques. Il faut une bonne heure à l'équipe de la rotative, chaque nuit, après le tirage des 36.000 exemplaires, pour remettre en état de propreté la coûteuse machine (2 millions en 1964) et la préparer pour le lendemain.

On ne badine pas avec une rotative. M. Muller, qui l'entoure de soins vigilants et qui sera certain qu'à sa retraite, à la fin de l'an prochain, la consigne sera perpétuée par son successeur, est intrigué sur ce chapitre. On peut dire que cette Wifag de 48 pages, avec 2 groupes de couleurs et deux plieuses qui remplaça, en 1964, celle de 1930 vendue à Messine en Italie, a été bichonnée et M. Muller en est légitimement fier.

Ce départ pour l'Italie valut d'ailleurs au chef rotativiste un inoubliable séjour à Messine où il fut mandé pour initier les Italiens au man-

niement de la machine qui avait fonctionné trente-quatre ans à la rue du Concert.

Ainsi, M. Xavier Muller, malgré une activité constamment nocturne, quasiment sans absence en quarante ans, mais au prix d'une discipline personnelle rigoureuse, répondit toujours présent au dernier chaînon de la fabrication du journal, cette étape importante qui constitue le point d'aboutissement du travail de la cinquantaine de personnes qui, chaque nuit, font le quotidien que vous trouvez dans votre boîte aux lettres ou dans votre kiosque.

Il faut dire aussi que depuis cinq ans, le métier s'est tout à la fois compliqué et diversifié. La couleur — trichromie, quadrichromie — a pris une place importante dans les quotidiens, rendant le métier de rotativiste encore plus intéressant parce que plus difficile. Cela ne rebuta pas M. Muller, au contraire ! Il fit face à ses nouvelles responsabilités avec une clairvoyance et une compétence qui fait que, dans le domaine de la couleur, notre journal est en fort bonne place sur le plan romand.

Après quarante ans de service composés, chaque nuit, d'heures de grande tension, M. Muller déclare sans hésitation : « Oui, je suis un homme heureux. Mon métier m'a procuré bien des satisfactions. »

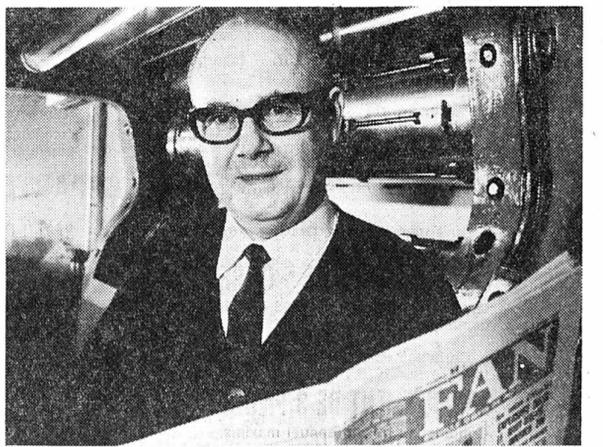
Y en a-t-il beaucoup qui peuvent en dire autant ?

G. Mt

DES SOUVENIRS

Des incidents, quel rotativiste n'en a pas connus ? Il y a ceux qui sont tragiques quand un accident se produit et qu'il y a un blessé. Ce n'est jamais une bagatelle. Il y a aussi les incidents qui restent gravés dans la mémoire de M. Muller comme autant d'anecdotes. Ce soir-là, entre autres, où le système de climatisation, dans le vieux bâtiment, fonctionna plus que prévu, sans interruption toute la nuit. Et quand l'équipe arriva pour tirer le journal, la visibilité était quasiment nulle, tant était épais le brouillard d'eau !

Une autre fois, dans la salle de stéréotypie (où l'on fond les pages qui sont destinées à la rotative), on voulait enlever un trou dans une forme : 4000 kg de plomb en fusion se répandirent sur le sol. Ce



Un homme heureux lorsque le journal sort à l'heure... (Avipress - Baillod)

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTET
MAISON DE BELMONT
2017 Boudry

Mise au concours d'un poste

d'éducatrice de groupe

responsable d'un groupe de 10 filles de 12 à 18 ans, dans institution mixte pour enfants dits cas sociaux. Nous cherchons de préférence candidate formée, capable de collaborer au sein d'une équipe dynamique.

Les conditions de travail sont celles de la Convention collective neuchâteloise. Entrée en fonctions dès que possible.

Prière d'adresser les offres manuscrites à la direction de la Maison de Belmont, jusqu'au 15 janvier 1973, en y joignant un curriculum vitae, une photographie, les copies des diplômes et certificats, ainsi que quelques références.

IMMEUBLES

A vendre, à 1 km du centre de Neuchâtel, petite

USINE

de 100 m².

Convientrait particulièrement pour atelier d'horlogerie, bureau technique ou atelier de petite mécanique.

Faire offres sous chiffres MR 32 au bureau du journal.

Particulier cherche à acheter

VILLA

ou parcelle de terrain à bâtir à Neuchâtel ou aux environs immédiats.

Faire offres sous chiffres 28-30003 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Écrivez en vente au bureau du journal

AUVERNIER

Appartements à vendre

Il ne nous reste qu'un appartement

6 pièces, 127 m² Fr. 193.000.— avec garage

Prêts hypothécaires à disposition.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Promotion immobilière Neuchâtel S.A. Fiduiciaire SEILER & MAYOR
Rue du Môle 4, Neuchâtel Rue du Trésor 9, Neuchâtel
Tél. (038) 24 70 52 Tél. (038) 24 59 59

Je cherche à Neuchâtel ou environs, ainsi qu'au Val-de-Ruz, maison familiale ou de vacances, petite ferme

Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac.
Tél. (037) 53 24 24.

Particulier cherche à acheter

MAISON

à plusieurs familles.

Faire offres sous chiffres 80-16.744 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

A vendre au Landeron

MAISON FAMILIALE

Tél. (038) 51 23 15.

A LOUER

A louer à Chez-le-Bart pour fin février et fin avril

APPARTEMENTS

de 3 pièces, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, cuisine équipée, ascenseur, service de conciergerie.

Splendide situation à 200 m du lac.

Tél. (038) 24 70 52.

Pour début février, à Fontaines (Val-de-Ruz),

LOGEMENT

de 3 pièces, ensoleillé. Vue sur la campagne. Salle de bains. Chauffage général. Adresser offres écrites à CH 40 au bureau du journal.

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 Ø 24 03 63 NEUCHÂTEL

A louer

A NEUCHÂTEL, rue des Parcs, pour le 24 février 1973,

APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES

Loyer mensuel dès Fr. 545.— (charges comprises) ;

à Neuchâtel, ch. du Petit-Pontarlier 15, pour le 24 janvier 1973,

STUDIO

Loyer mensuel Fr. 290.— (charges comprises).
Place de parc : Fr. 17.— ;

à Colombier, rue du Verger 9, pour le 24 février 1973,

STUDIOS

Loyer mensuel dès Fr. 287.— (charges comprises) ;

à Auvernier, rte des Gravières 28, pour le 24 janvier 1973,

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Loyer mensuel Fr. 380.— (charges comprises) ;

à Auvernier, rte des Gravières 26, pour date à convenir,

APPARTEMENTS DE 5 PIÈCES

Loyer mensuel dès Fr. 765.— (charges comprises) ;

à Cortaillod, dans immeuble HLM, pour le 24 février 1973,

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Conditions : revenu annuel maxima Fr. 16.000.— plus Fr. 1500.— par enfant.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, quartier des Beaux-Arts, 2 belles pièces à l'usage de bureaux de 55 m², Fr. 420.— par mois y compris l'épuration des eaux. Téléphone au 24 38 78, dès 12 h 30.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse
Feuille d'avis de Neuchâtel

Je cherche

terrain à bâtir

ou ancienne maison à rénover. Régions Peseux-Auvernier.
Tél. (038) 31 69 29.

A LOUER

pour le 1er avril 1973, au Castel, à Saint-Aubin,

appartement de 3 pièces

au 2^{me} étage, tout confort, cuisine entièrement équipée, situation tranquille, vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Cave et galetas.

Loyer mensuel : Fr. 370.— charges comprises.

S'adresser à l'entreprise COMINA NOBILE S.A., 2024 Saint-Aubin, tél. (038) 55 27 27.

A LOUER A CRESSIER,

immédiatement ou pour date à convenir,

appartement de 3 chambres

cuisine, etc., dans maison de maître. Chauffage général au mazout. Le locataire devra fonctionner comme

GARDIEN

Logement gratuit et bon salaire. Adresser offres sous chiffres JN 29 au bureau du journal.

LES PONTS-DE-MARTEL

A louer, dès le 1er avril 1973, logement ancien de

2 1/2 chambres

et dépendances. Bains. Convientrait aussi pour week-end. Loyer mensuel 100 fr.

S'adresser : Etude Wavre, notaires, Neuchâtel, tél. 25 10 63.

A louer au Landeron, immédiatement ou pour date à convenir,

APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces. Location mensuelle 540 fr. plus charges et place de parc.

Faire offres à Fiduiciaire Seiler & Mayor, rue du Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

IMMEUBLE LOCATIF de la BALOISE ASSURANCES

Rue de Champréveyres 7-9-11, à Neuchâtel

A LOUER pour le 1er février 1973

APPARTEMENTS

1 pièce Fr. 385.—
2 pièces à partir de Fr. 445.— } charges incluses, y compris l'emploi de la machine à laver.
3 pièces à partir de Fr. 565.—
Attiques à partir de Fr. 1090.—

Garages souterrains à partir de Fr. 65.—.

Immeuble moderne avec tout le confort, à proximité des transports publics. Situation agréable avec vue et ensoleillement.

S'adresser à : FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

A LOUER pour le second semestre de 1973 : locaux commerciaux de 215 m²

en tout ou en partie, dans le nouveau bâtiment postal à LA CHAUX-DE-FONDS 4, les Eplatures.

Aménagement au gré des preneurs.

Pour tout renseignement, s'adresser au service des bâtiments de la direction d'arrondissement postal, à 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 16 50.

A louer dès maintenant, ou pour date à convenir, à la route de Bâle 5, au Landeron, LOCAL

grandeur environ 25 m². Loyer mensuel 137 fr., charges incluses. S'adresser à la gérance, tél. (031) 22 02 55.

A louer tout de suite ou pour date à convenir

LOCAL

de 20 m² avec vitrine, situé aux Portes-Rouges 149. Convientrait pour boutique, bureau ou tout autre usage.

Se renseigner par téléphone No (038) 33 14 89.

APPARTEMENTS DE VACANCES



CHAMBRES

Etude Clerc, notaires, rue Pourtalès 2, Tél. 25 14 68.

A louer immédiatement

ou pour date à convenir, à la rue des Parcs (à l'est)

chambres indépendantes meublées

avec cabinet de douches. Chauffage général au mazout.

OFFRES D'EMPLOIS

Buffet de la Gare la Chaux-de-Fonds

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

SOMMELIERS

ou

SOMMELIÈRES

pour buffet 2^{me} classe.

Tél. (039) 23 12 21.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

VENDEUSE

ou aide-vendeuse. Place de travail agréable.

Adresser offres à : boulangerie-pâtisserie Jos. Koller, 2014 Bôle.

Sténodactylo

Nous avons des missions temporaires intéressantes à vous proposer. Bons salaires, avantages sociaux. Possibilité de passer d'un mandat temporaire à un emploi fixe. Téléphonez-nous.



Rue de l'Hôpital 19 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 74 14.

On cherche

jeune fille

pour travaux divers dans ménage. Semaine de 5 jours. Nourrie éventuellement logée.

Boulangerie Knecht, tél. 25 13 21.

Pour notre atelier de dorage, nous cherchons

OUVRIÈRES

qui seraient mises au courant des différents travaux. Travail varié et intéressant.

Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3, Tél. 25 24 75.



VOUS

Nous engageons à notre SERVICE DES VENTES un jeune

employé de commerce

en qualité d'assistant du chef du bureau des commandes.

Ce poste requiert essentiellement une bonne formation commerciale et le souci de bons contacts avec la clientèle et les représentants.

Langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de la seconde langue.

Entrée immédiate ou à convenir, âge 20-30 ans.

Si vous vous intéressez à une activité variée, n'hésitez pas à vous adresser à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/2111 55
interne 456



UNIVERSO S.A. No 30

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

DESSINATEUR expérimenté

ou

MÉCANICIEN

avec formation de dessinateur

MÉCANICIEN OUILLEUR

pour outils de découpages simples, gabarits et posages ;

FRAISEUR expérimenté

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

pour la fine et moyenne mécanique.

S'adresser à UNIVERSO S.A. No 30, rue du Locle 30, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 06 06.

Un poste de

REPRÉSENTANT

est à repouvoir auprès d'une entreprise suisse importante.

Vous trouverez des conditions de travail intéressantes (fixe, frais, allocations et caisse de prévoyance). Nous voudrions trouver en vous un homme dynamique, doué pour la vente et de bonne réputation. Adresser vos offres sous chiffres 87-192 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.



Notre succursale du LANDERON engage une

ouvrière

dans l'un de nos ateliers de fabrication du quartz pour la montre.

Exigences requises : habileté, précision, propreté et bonne vue.

Les candidates voudront bien s'adresser à M. C. Meylan, chef de fabrication, Oscilloquartz S.A., route de la Neuveville 5. Tél. (038) 51 33 53, interne 14.

Maison affiliée à Ebauches SA. L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Bureau d'architecture Frédéric VEILLON, NEUCHÂTEL cherche un

dessinateur en bâtiment

aimant les responsabilités

ainsi qu'une

secrétaire à plein temps

Prière de téléphoner au 25 34 06 pendant les heures de bureau.

Fabrique de verres de montres HUGUENIN & FOLLETÉTE cherche

OUVRIÈRES

habiles et consciencieuses pour travaux faciles.

Travail en atelier uniquement.

Faire offres ou téléphoner au 25 41 09.

NICOLET & CIE

fromage en gros, 2316 Les Ponts-de-Martel, cherche :

MANŒUVRE

comme aide-livreur, pour travail de cave, manutention (condition : personne robuste de 18 à 45 ans). Semaine de 4 1/2 jours, bonne rémunération à personne dynamique ;

EXTRA

pour les jeudis et vendredis comme aide-livreur et manutentionnaire.

Heures de présence : 18 à 22 heures ; bonne rémunération.

Tél. (039) 37 12 59.

Café-brasserie

cherche

SOMMELIÈRE

2 horaires, 2 jours de congé par semaine.

S'adresser à : Café du Cardinal, Seyon 9, Neuchâtel.

On cherche

aide de maison et garçon ou fille de cuisine

Libre le samedi et le dimanche. Réfectoire Suchard. Tél. 25 01 21.

Restaurant Saint-Honoré, Neuchâtel,

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

sommelier (ère)

Faire offres ou se présenter. Tél. (038) 25 95 95.

Travail à la demi-journée

pour dame habile, dans petit atelier, région la Coudre.

Tél. 33 14 36.

GAIN ACCESSOIRE

Buffet du Tram, Boudry, cherche une sommière

pour le service du matin jusqu'à midi.

Tél. 42 18 15.

On cherche

2 SOMMELIÈRES

connaissant les 2 services. Travail à 2 horaires.

Faire offres ou se présenter au restaurant de la Russie, le Landeron, tél. (038) 51 21 58.

Nous cherchons

CUISINIER

sérieux et qualifié pour date à convenir, pour l'extérieur. Tél. 31 17 83.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Après un incendie Il s'agissait bien d'un vol : butin, 10.000 francs

Dans notre édition d'hier, nous avions signalé l'incendie qui avait éclaté dans des bureaux et qui, selon toute vraisemblance, était la conséquence directe d'un cambriolage.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Valangin siégera le 12 janvier. A l'ordre du jour figure notamment le budget 1973 bouclant par un déficit présumé de 42.800 francs.

CERNIER

Reprise des cours à l'école d'agriculture

(sp) L'école cantonale d'agriculture a rouvert ses portes pour 1973. Les cours post-scolaires agricoles qui s'y trouvent centralisés reprennent également jusqu'à mi-mars.

SAVAGNIER

Etat civil

(c) Au cours de l'année 1972, l'officier d'état civil de Savagnier a enregistré 7 décès, 7 mariages et 23 publications de mariages.

Registre foncier

(c) Au cours de l'année écoulée, le bureau du registre foncier du Val-de-Ruz a enregistré 1330 (1042) réquisitions d'inscription se décomposant comme suit : propriété foncière (1) : 533 (457), dont 117 (40) concernant le registre foncier fédéral; gages immobiliers : 797 (585), 6 (0) réquisitions ont été retirées, aucune n'a été rejetée (1). Il a été délivré 446 (401) extraits du registre foncier. Le nombre des plans cadastraux, divisions ou modifications a été de 104 (124). 139 (137) cédulas hypothécaires ont été inscrites ainsi que 45 (69) avis de reprises de dettes, 7 (2) saisies d'immeubles, 83 (48) augmentations de capital et 1 (0) hypothèque légale. Il n'y a pas eu d'inscription d'obligations hypothécaires. Les émoluments se sont élevés à 67.166 fr. (51.956 fr. 50).

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines. Permanences médicale et dentaire : Votre médecin habituel.

A la Galerie « LA MARGE » Leiter : ... il a même un style

L'ouverture d'une nouvelle galerie d'art à la Chaux-de-Fonds — où elles ne sont pas nombreuses — c'est une pincée de sel dans la soupe artistique de la région qui, pour être nourrissante, n'en est pas moins souvent un brin fade.

« La Marge », rue du Marché, n'en est pour l'instant qu'aux projets et aux intentions mais elle semble décidée à s'y tenir. Le nom, repris d'une revue « parallèle » et passablement cahotante, est déjà un programme. Associée à une librairie qui diffuse des « marginaux » qui ne le sont pas tant que ça (de la bande dessinée au roman de science-fiction) la galerie se veut le reflet et le portier de ces artistes que l'on hésite à reconnaître comme tels : dessinateurs naviguant au large des conventions et de l'académisme.

« La Marge » donc, qui a des saurs dans quatre autres villes romandes, présente pour sa première exposition un jeune Fleurisan de 20 ans, Leiter.

La vingtaine d'œuvres qu'il a accrochées — pour la plupart des dessins au crayon, de moyen format — posent Leiter comme un dessinateur précis et clair. Il sait dessiner ; c'est

une vertu qui vaut d'autant plus qu'elle se perd.

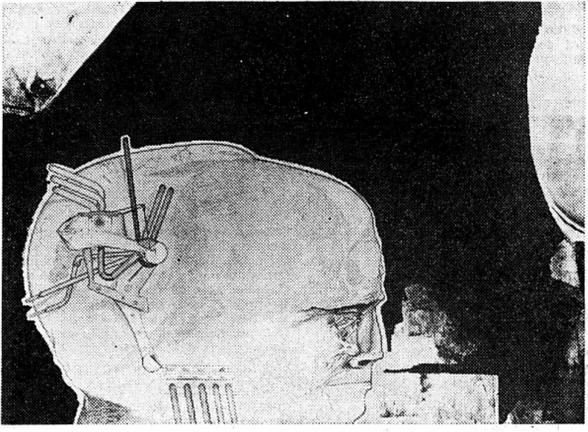
Attaché à un style que l'on peut qualifier de « fantastique » (faute de mieux), Leiter décortique des crânes. Il leur connecte des fils, des sondes, des tubes, y installe des machines folles, des engrenages, des leviers, toute une mécanique oppressante dont des visages, comprimés et décharnés, veulent rendre la présence plus absurde encore.

Cette série d'hydrocéphales gonflés d'électromécanique, admirablement précis de contours et de détails, c'est d'abord l'image d'un monde de souffrance fermée et bloquée. C'est ensuite une manière de cri, étouffé dans une gorge coupée, que laisse la violence faite à une conscience réduite à l'état d'objet transformable à loisir.

L'étrange neurochirurgie de Leiter ne manque pas de retenir l'œil et de susciter quelques réflexions au bord de la métaphysique, même si se découvrent quelques redites.

Leiter, indéniablement, a quelque chose à dire. Il a du talent. Il a même un style. C'est un dessinateur dont on reparlera.

G.St.



Les crânes hypertrophiés de mécanique.

(Avipress - Robert)

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Les cambrioleurs ont fait chou blanc

Ce week-end, la fabrique Imeta, rue des Champs, à la Chaux-de-Fonds, a reçu la visite de cambrioleurs. Par chance, ceux-ci ont fait chou blanc car rien n'a pu être emporté. La police de sûreté a ouvert une enquête.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (vendredi 5 janvier)

Décès : Augsburg Ernest-Alcide, employé des CFF, retraité, né le 25 janvier 1891, époux de Maria-Luise, née Pflieger, Forges 29; Reuille, née Jeanneret-Grosjean, Germaine-Augusta, née le 26 juillet 1896, veuve de Gaston-Edouard, Serre 18.

(8 janvier)

Promesses de mariage : Reymond, Jacques-Jean-Daniel, assistant social, et Oppikofer Claudine-Hélène.

Décès : Cavalli, née Amez-Droz, Rose-Amanda, née en 1884, veuve de Edoardo-Giovanni, Charrière 37; Receveur, née Marchand, Nèle-Mathilde, née en 1893, veuve de Georges-Alfred, Beau-Site 17; Bringoldi, née Chateau, Marcelle, ménagère, née en 1896, dom. Numa-Droz 156; Droz, née Marchand, Anna-Alice, ménagère, née en 1893, veuve de Droz, René-Georges-Alfred, Banerret 4; Vuilleumier Marcel-Bernard, ouvrier, né en 1914, dom. Numa-Droz 169.

LA SAGNE

Bal du petit Nouvel-An

(c) Samedi soir, la salle de gymnastique de la Sagne avait revêtu une ambiance de fête. Fort bien décorée, elle accueillait la fanfare « L'Espérance » qui avait organisé le bal du petit Nouvel-An. Jeunes et moins jeunes dansèrent jusqu'au petit matin au son d'un orchestre réputé de la région.

Toujours le stop : importants dégâts

Hier vers 14 h, une voiture conduite par Mme D. B., domiciliée à Saint-Ursanne, circulait dans la rue du Marais en direction nord. La conductrice ne remarqua pas un signal « stop » et sa machine entra en collision avec une auto conduite par M. R. P., habitant la Chaux-de-Fonds, qui roulait rue de la Charrière en direction est. Sous l'effet du choc, les deux véhicules finirent leur course contre le muret sis au nord-est de l'intersection. Les dégâts sont importants.

L'apprentie conductrice finit contre un mur

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 4 heures 30, une automobiliste en herbe, Mme J. S., domiciliée en ville, qui n'est pas titulaire d'un permis de conduire, voulut déplacer une voiture stationnée sur le parc en face du bar 72. Au cours de cette manœuvre, elle perdit la maîtrise de sa machine qui fit un bond en avant, traversa la rue de l'Hôtel-de-Ville pour finir sa course contre la façade de l'établissement public. Pas de blessé. Mais la conductrice, suspectée d'ivresse, fut soumise aux différents tests. Elle accusait une alcoolémie de 1 ‰. Dégâts matériels.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS Corso : 20 h 30, Les Charlots font l'Espagne, (dès 7 ans, prolongations). Eden : 18 h 30, Les Aventures intimes des femmes seules, (20 ans); 20 h 30, L'Attentat, (16 ans). Plaza : 20 h 30, Cosa Nostra, (18 ans, prolongations). Scala : 19 h et 21 h, Décameron No 2, (18 ans). ABC : 20 h 30, La Salamandre (16 ans). TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : 84, av. Léopold-Robert, téléphone (039) 23 36 10. DANSE ET ATTRACTIONS Rodéo-Club bar 72 : 21 h à 4 h. Le Scotch : 21 h à 2 h. La Boule d'or : 21 h à 2 h. Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h. Domino : dès 20 h. EXPOSITIONS Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.

Musée d'horlogerie : les collections. Musée des beaux-arts : acquisitions récentes et les collections. Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas. Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes (mercredi et le week-end). Galerie de la Marge, (4, rue du Marché); Leiter, dessins. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 75. Pharmacie d'office : Coop, 9, rue Neuve, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Pharmacie de service : Mariotti, Banque 2. Dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

LE LOCLE - LE LOCLE

Coup d'œil sur le troisième trimestre de l'année 1972

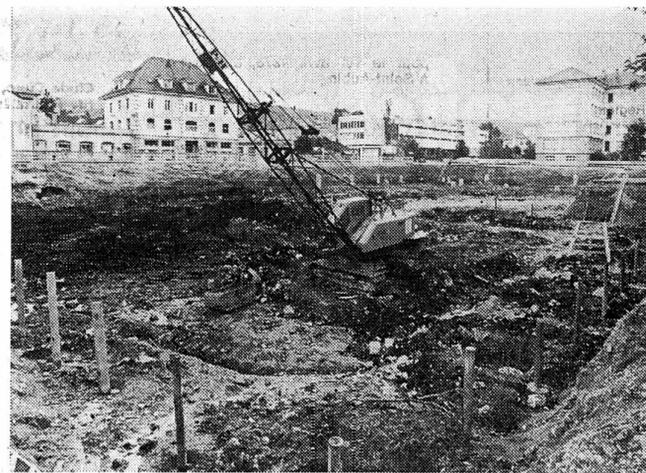
Après la rétrospective du premier semestre de l'année 1972 (voir FAN des 5 et 8 janvier), voici en bref les événements marquants du troisième trimestre. JUILLET — 1. La plus jolie des fêtes; les élèves défilent, sous le soleil, au travers des rues; c'est les « promotions »; le soir, grande fête populaire. 3. Au temple, audition de clôture du Conservatoire. 4. La commune se paie un ordinateur I.B.M., usagé, valant 200.000 francs. 5. Les F.A.R. fêtent M. Louis Perrenoud, ouvrier, pour un demi-siècle de travail. 6. Sous la présidence de M. Maillard, la commission scolaire organise une cérémonie à laquelle sont invités tous les élèves libérés de la scolarité obligatoire. 7. Les usines ferment leurs portes, c'est alors le « rush » italo-espagnol par la route et le rail; le lendemain, les Suisses partent à leur tour; la ville entre en léthargie pour trois semaines. 11. Il fait frisquet dans les appartements; on chauffe également dans les trains. 14. Le Locle-Natation organise les « 24 heures natales ». 16. On note 140 entrées au château des Monts. Du 16 au 26. Le temps est maussade, fiches va-

canes! 29. Fin des vacances horlogères. OUVERTURE DU NOUVEAU COLLEGE SECONDAIRE AOUT — 1. Une fête qui n'en est pas une: pas de musique, aucun discours, puis la pluie pour terminer; un 1er août à oublier. 5. Les Francs-Habergeants exposent les souvenirs et cadeaux reçus en Roumanie. 6. La fête de la mi-été fait accourir les foules à la Brévine. 9. Les PTT annoncent qu'un nouveau service postal commencera son exploitation le 4 septembre; il s'agit d'un ramassage de colis horlogers le soir et de leur répartition au petit matin dans 14 centres horlogers. 10. Le jeune Jean-Louis Boichat est qualifié pour prendre part aux championnats d'Europe de tir pour juniors. 20. Gros succès sportifs aux Bosses (6me tournoi de tennis); ainsi qu'au Quartier où 400 départs sont donnés au Concours hippique. 21. 265 «pousse-cailloux» prennent pour la première fois le chemin de l'école. Pour la première fois également dans la vie scolaire, la rentrée des classes en août marque le début de l'année scolaire. Ouverture du

nouveau collège secondaire dont l'inauguration aura lieu au printemps 1973. 22. On découvre une nouvelle affaire de drogue dans la région de Morteau-Le-Lac et Villers qui a des imbrications dans notre canton. 27. La course des caisses à savon de la Combe-Girard est perturbée par des pluies diluviennes. La plus belle et la plus grande embarcation du Doubs, le «Jumbo», est mise à l'eau. Succès de la «Torre-saucisse» du TCS, à Sommartel. La FTMH tient ses assises au Locle et aborde le sujet de la compensation au renchérissement. Le Locle-Natation se voit remettre le titre de champion suisse de sauvetage. 29. L'ensemble roumain «Semenic» donne au Casino un grand spectacle folklorique. Ce n'est pas Sapporo, mais c'est avec plaisir que la jeune patineuse locloise Marie-Claude Dubois gagne une médaille d'or à Montana. 30. Le comité du musée d'horlogerie appelle à sa présidence M. Gabriel Jacot, directeur de Dixi IV, et l'A.D.L. choisit pour le président M. Fred-André Müller. 31. Le groupement des sociétés locales fête en musique huit sociétés méritantes qui se sont distinguées à l'extérieur durant l'année.

AGRESSION AU COL-DES-ROCHES

SEPTEMBRE — 2. Reprise du grand exercice du bataillon des sapeurs-pompiers après trois ans. Il est dirigé pour la dernière fois par le major Fritz Dubois, atteint par ce que l'on appelle la limite d'âge. A la piscine Le Locle-Natation a nettement dominé les championnats neuchâtelois de natation. «La Défense» organise un week-end de tir de féderation. 3. Il pleut, on chauffe! Mais l'eau devient rare, il faut l'économiser. Les «Sama» se réunissent à la Sagne. A la fabrique Tissot, disparition de montres d'une valeur de 200.000 francs. 9. La Société cantonale d'histoire et d'archéologie tient au Locle sa 98me assemblée. 14. La librairie Reymond ouvre une boutique au Locle. Une équipe de la TV californienne visite le château des Monts. 20 et 21. Dans le cadre d'un grand exercice d'un détachement militaire spécialisé, les aînés de la Résidence ont été sagement transportés en lieu sûr. Ça les a beaucoup amusés! 23. Au home Zenith, exposition mycologique, près de 300 sortes de champignons. Reprise de la «Journée de la rose» qui laisse un bénéfice de 1845 francs attribués à la Résidence. 24. Le V.-C. «L'Edelweiss» organise une marche populaire et ce qui est nouveau, un cyclo-tourisme. 29. Impensable, mais vrai: un agression à main armée à la gare du Locle - Col-des-Roches rapporte à ses trois auteurs quelque 300.000 fr. en devises et en titres. 30. Au Musée des beaux-arts, exposition du peintre italien Schinasi. Les meilleurs cavaliers romands prennent part au concours intercantonal romand, au Quartier.



On se souvient encore du vaste chantier sur lequel fut édifié le nouveau collège secondaire ouvert le 21 août et qui sera inauguré ce printemps.

(Archives)

Statistiques judiciaires pour l'année 1972

De notre correspondant : Le greffe du tribunal du Locle nous a transmis les statistiques qu'il a établies pour l'année 1972.

ficats d'héritité, dont 43 délivrés par le juge et 30 déposés par les notaires, 30 tentatives de conciliation de divorce ont été faites.

AFFAIRES PÉNALES

C'est ainsi que le tribunal correctionnel a jugé trois affaires contre quatre en 1971. Le tribunal de police, lui, a enregistré en 1972 154 dossiers et 31 étaient en cours au 1er janvier, soit au total 185 dossiers. 150 ont été liquidés par jugement, 17 sans jugement. Il reste en cours, au 1er janvier 1973, 18 dossiers.

LE PRUD'HOMMES

Aucune action n'était en cours au début de 1972; 16 se sont présentées durant l'année, 14 ont été liquidées sans jugement et deux par jugement. A la fin de l'année, aucune action n'était en instruction.

En plus de toutes ses occupations, le greffe a en outre donné plus de 80 renseignements et liquidé directement 74 affaires.

Etat civil du Locle (5 janvier)

Mariage : Droux, Michel-Adrien, médecin sur autos et Blaser, Ursula-Emma. Naissances : Viscido, Sara, fille de Roméo, mécanicien-autos, et de Maira, née Tagliarri; Sittaro, Marco, fils de Giuliano Giuseppe, mécanicien, et de Caterina-Luigia, née Caslini.

LES PONTS-DE-MARTEL

Remplacement à l'école (c) Lundi matin comme dans tout le canton, les élèves des deux classes de la commune à Brot-Dessus et aux Petits-Ponts ont repris le chemin de l'école. Au hameau des Petits-Ponts, c'est un normalien des Ponts-de-Martel, M. Eric Maire, qui remplace dès lundi, la titulaire de la classe des petits, Mme Cerda-Emery, étant souffrante.

BROT-PLAMBOZ

Temps splendide

(c) La neige fait toujours défaut comme partout ailleurs, mais la vallée jouit malgré tout d'un temps remarquablement beau et sec. La température qui s'est sensiblement abaissée en ce début de semaine fait que toute la nature est givrée; ainsi la campagne a-t-elle revêtu une parure féerique, d'autant plus que le soleil brille et que le ciel est d'un bleu limpide.

NEUCHÂTEL LA TREILLE engage pour son RAYON PHOTO un vendeur connaissait bien la branche photographique. Ce poste conviendrait particulièrement à une personne ayant le sens des responsabilités et, qui, par la suite, devrait s'occuper de plusieurs rayons : musique, jouets, camping, appareils électriques, etc., dans notre NOUVEAU CENTRE de Portes-Rouges. Prestations sociales d'une grande entreprise. 13me SALAIRE en 3 ans Faire offres à l'Office du personnel Portes-Rouges 55, Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

EMPLOYÉE Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir, une qui sera chargée particulièrement du service téléphonique, et d'autres travaux de bureau divers. Sans être exigées, des notions d'allemand sont souhaitées. Nous remercions les candidates intéressées de présenter leurs offres à PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A. Experts en matière d'assurance, case postale 62, 2034 Peseux/Neuchâtel. Téléphone 31 51 51.

La bijouterie Ed. Michaud engagerait VENDEUR (EUSE) éventuellement formerait personne non instruite dans la branche. Renseignements au magasin.

OFFRES D'EMPLOIS Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX Tél. (038) 31 52 52 Rue du Tombet cherche : DÉCOLLETEUR capable de conduire et de faire la mise en train sur tours TORNOS M.4, M.7, R.10 avec et sans arrêt de poupée. DÉCOLLETEUR capable de conduire et de faire la mise en train sur tours TORNOS jusqu'à 20 mm pour pièces d'appareillage. Les candidats sont priés d'adresser leurs offres au chef du personnel.

Nous cherchons, pour le 1er février ou date à convenir, EMPLOYÉE DE BUREAU pour divers travaux. Semaine de 5 jours - Prestations sociales. S'adresser à la direction BAILOD Bossin 4 - NEUCHÂTEL Tél. 25 43 21

Au restaurant Menu Digestive Diurétique HENNIEZ NATURELLE Non gazeuse Henniez Lithinée SA Sources minérales

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

AU TRIBUNAL DE POLICE DU DISTRICT

Ivresse au volant : 1000 francs d'amende

De notre correspondant régional :
Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier, à Môtiers, sous la présidence de M. Philippe Favarger. M. Adrien Simon-Vermot, substitut, fonctionnait en qualité de greffier.

Le 10 août 1971, la commune de Saint-Sulpice avait donné l'ordre à R. M., de Fleurier, de se débarrasser de vieilles voitures stationnées au bas du village. Malgré cette mise en demeure, R. M. ne bougea pas. Le 31 août écoulé, l'autorité donnait un dernier délai. Le 3 octobre, elle accordait encore un sursis expirant le 20 octobre. Ce fut sans succès. Aussi le 14 novembre déposa-t-elle plainte.

« Pourquoi ne voulez-vous pas évacuer ces voitures, demanda le président ?

— Ce ne sont pas toujours les mêmes qui sont stationnées. Je ne crois pas l'affaire aussi grave. D'ailleurs, à Saint-Sulpice, je ne suis pas un cas unique. Du reste, le 31 décembre l'usine de Couvet ne pouvait pas éliminer ces carcasses. Elles sont d'ailleurs sur mon terrain. Puis de renchéir : « On n'a pas été habitué à ces évacuations. Cela viendra... tout à la douce ! Je ne veux pas faire de reproches à l'autorité mais sur les deux voitures qui me restent l'une est vendue et l'autre je la garde pour... les pneus ! »

R. M. ne veut pas être en contradiction avec la loi. Les voitures qui sont sur son terrain ou sur des terrains loués, il devra s'en débarrasser dans une quinzaine de jours. Le procureur général avait requis contre R. M. une amende de 2000 francs. L. président du conseil communal de Saint-Sulpice a pris acte que R. M. donnerait suite aux mises en demeure. Après avoir sollicité une réduction de la peine, R. M. a été condamné à 150 fr. d'amende et à 32 fr. 20 de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans un an si R. M. se conforme aux engagements qu'il a pris.

IVRESSE AU VOLANT

Le 13 octobre E. H. des Lacherelles-sur-Travers, a travaillé pendant la matinée. L'après-midi, il s'arrêta à Fleurier pour boire une bière puis monta aux Bayards où il reprit quatre ou cinq bières.

En début de soirée, il redescendait en voiture la route de Haut-de-la-Tour - Fleurier. Vers 19 h, à la Foule, sur Saint-Sulpice, il perdit le contrôle de son véhicule qui heurta un muret se coucha sur le flanc au milieu de la chaussée. E. H. put se dégager du véhicule et sortir par le pare-brise qui avait volé en éclats. Le conducteur fut légèrement blessé. Actuellement, il n'a plus de voiture.

Suspecté d'ivresse, il fut soumis aux tests habituels. L'analyse du sang révéla une alcoolémie variant entre 2,38 gr et 2,58 gr %. L'accident s'est produit sur un tronçon rectiligne. La chaussée était en bon état et la circulation était faible. Le permis de conduire a été retiré à E. H. pour une durée de deux mois.

Le ministère public avait demandé une peine de quinze jours d'emprisonnement et 100 fr. d'amende. Le casier judiciaire du prévenu n'est pas vierge ; cependant de bons renseignements ont été fournis sur son compte. En général, il ne fréquente pas les

établissements publics mais quand il s'y rend, c'est pour régaler les copains, plutôt que de payer ses impôts.

Le tribunal a infligé à E. H. une amende de 1000 fr. et a mis 242 fr. de frais à sa

charge. Une autre affaire d'ivresse au guidon a été renvoyée à une date ultérieure, le prévenu n'ayant pu se présenter devant le juge.

G. D.

La « petite dame tranquille » reconnaît avoir volé huit kilos d'or en lingots !

De notre correspondant régional :
Lundi après-midi a comparu, devant le tribunal correctionnel du Val-de-Travers, qui siégeait en audience préliminaire, Mme R. B., domiciliée à Fleurier. C'est cette petite femme à l'air tranquille qui comme elle l'a révélé une enquête menée par le juge d'instruction de Neuchâtel, a volé chez le tenancier d'un bar à café plusieurs lingots d'or d'un poids de 100 gr., 500 gr. et d'un kilo, affaire dont nous avons parlé dans nos éditions de la semaine dernière.

Mme R. B. faisait de nombreux déplacements dans des cafés-restaurants de Fleurier, Saint-Sulpice et de Buttis ; auparavant, elle avait tenu le café des Cernets sur les Verrières.

Elle ne paraît pas avoir eu besoin d'argent, puisqu'elle est propriétaire d'une

maison familiale à Fleurier et d'un chalet aux Verrières.

Selon l'acte d'accusation, elle est accusée d'avoir volé en 1971 et 1972 des lingots d'or pesant au total 9 kg 400. Mme R. B. a admis les faits, mais a déclaré que les vols ne portaient que sur huit kilos d'or.

Mme R. B. sera traduite devant le tribunal correctionnel et jugée le 19 février. Les jurés seront MM. Robert Devenoges et Roger Cousin de Fleurier, les suppléants M. Denise Emery et M. André Dupont de Couvet.

G. D.

COUVET

Une tradition qui fait salle comble

(sp) Pour la quatrième fois consécutive, la Société d'émulation organise au début de l'année un spectacle gai, du genre boulevardier. Après « Occupe-toi d'Amélie », « Arsenic et vieilles dentelles » et « Le Dindon », ce sera samedi soir un vaudeville en trois actes de Hennequin et Vèber : « Et moi, j'te dis qu'elle t'a fait d'œil », joué par les Artistes associés de Lausanne, dans une mise en scène de Paul-Henry Wild et des décors et costumes de Jean Dubuis. Cette tradition en forme d'étrénes du petit Nouvel-est d'autant plus sympathique qu'elle réunit à chaque fois plus de 500 personnes à la salle de spectacles de Couvet.

Nommé appointé

(sp) Le gendarme Jean-Paul Demierre, de Couvet, a été promu au grade d'appointé.

FLEURIER

Nouvel appointé

(c) Le gendarme Paul Ledermann, de Fleurier, a été promu au grade d'appointé.

Déjà placée sous le signe de son 75^{me} anniversaire

Assemblée générale de l'Helvétia qui a fêté ses membres jubilaires

De notre correspondant :

La fanfare des usines Dubied, L'Helvétia, a tenu son assemblée générale annuelle, samedi en fin d'après-midi, sous la présidence de M. Eric Reymond. Trente-neuf membres actifs sur les 44 que compte la société ont participé à cette séance ainsi que MM. René Cavadini, président d'honneur, Jean-Louis Baillods, président du comité d'organisation des manifestations du 75^{me} anniversaire et plusieurs membres honoraires et d'honneur. L'assistance, debout, a rendu un dernier hommage à la mémoire de MM. Walter Blattner, membre honoraire et Georges Roulet, membre d'honneur, tous deux décédés en 1972.

Au cours des douze derniers mois, sept démissions ont été enregistrées et une admission acceptée. Le procès-verbal rédigé par M. Roger Jeanjaquet, a été accepté. Les comptes 1972, présentés par M. Jean-Paul Martinet, laissent apparaître un important déficit. Plus de 4000 fr. ont été consacrés à des frais d'instrumentation. Le budget 1973 prévoit un déficit de 2000 fr. La situation financière de L'Helvétia n'est pas brillante malgré l'aide de la maison Dubied et de quelques dons. Les rapports du caissier, des vérificateurs, du chef de matériel, du chef des équipements et du responsable de la formation des élèves ont été ensuite acceptés.

Le directeur de la société, M. Gérard Viette a demandé aux membres un effort plus soutenu en vue du concert de L'Helvétia qui aura lieu le 17 mars. Deux répétitions par semaine sont prévues ainsi que plusieurs « partielles ». Sept élèves de la société suivent les cours de l'Ecole de musique du Val-de-Travers. Tous font des progrès et pourront bientôt renforcer l'effectif. Dans son rapport, le président Reymond a relaté l'activité 1972 ; la société s'est retrouvée à 59 occasions pour des répétitions et des exécutions. L'assiduité a été très bonne pour plus de la moitié de L'Helvétia, médiocre pour un groupe de musiciens. Le président Reymond a remercié ceux qui apportent leur soutien à sa société et principalement la maison Dubied.

VINGT, VINGT-CINQ ET CINQUANTE ANS

Aux chapitre des récompenses, 21 membres, soit la moitié ont reçu le cadeau pour assiduité aux répétitions ; n'ont pas manqué une seule des répétitions et sorties, MM. Jean-Max Debossens (Auvier), Achille Vaini (Fleurier) ; Jean-Claude Jampen, Jean-Paul Martinet ; une fois : Bernard Borel, Gilbert Jelmini, Eric Reymond ; deux fois : Rodolphe Buttikofer, Roger Jeanjaquet, Evariste Musitelli ; trois fois : René Crisinel ; J.-P. Schenk ; quatre fois : Willy Bouquet, Jean Niederhauser, Ernest Langer, André Marti ; cinq fois : Daniel Andrieu, Claude Jenneret ; six fois : Jean Petitpierre. Pour 20 ans de sociétariat, M. Alfred Pellaton a reçu le diplôme de membre honoraire ; pour 25 ans, MM. Jean-Max Debossens, Roger Dessoulavy et Louis Marmier,

ont reçu une belle truite en bronze ; M. Jean Petitpierre pour 50 ans de musique à L'Helvétia a été longuement applaudi et s'est vu offrir un magnifique bouquet en bronze. Ces membres fidèles et dévoués ont été félicités.

NOMINATIONS VITE RÉGLÉES

Après des remerciements de MM. Roger Petitpierre, doyen d'âge et René Cavadini, président d'honneur, le comité a été réélu en bloc. En voici sa composition : Messieurs Eric Reymond, président ; J.-P. Chardonnens, vice-président ; J.-P. Martinet, caissier ; Jean-Claude Jampen, secrétaire ; Roger Jeanjaquet, secrétaire des verbaux ; Claude Jenneret, bibliothécaire ; Rodolphe Buttikofer, chef de matériel ; Gilbert Jelmini, responsable des équipements ; Walter Kohler, membre d'honneur du comité, MM. Gérard Viette, directeur et Fernand Vaucher, sous-directeur ont été réélus par acclamation. La commission musicale se composera de MM. Claude Jenneret (président), Gérard Viette, Fernand Vaucher, Evariste Musitelli, Jean Niederhauser, Jean-Claude Jampen, Achille Vaini, Eric Reymond et Jean-Paul Martinet. Les délégués aux assemblées cantonale et de district seront Messieurs J.-P. Chardonnens et J.-P. Martinet ; ceux à l'U.S.L. MM. Walter Kohler et Gilbert Jelmini ; celui à l'Ecole de musique, Alain Didier ; les vérificateurs des comptes seront MM. Jean Niederhauser, Ernest Langer et Alfred Pellaton. La commission pour la formation d'élèves sera composée de MM. Gilbert Jelmini (président), Eric Wanner, Daniel Andrieu, Willy Bouquet et Valériano Babilon.

L'assemblée générale annuelle 1974 a été fixée au 12 janvier. J.-P. Chardonnens et Fernand Vaucher ont rapporté sur l'assemblée de la Fédération des musiques du Val-de-Travers qui a eu lieu le 5 janvier. L'avenir de l'EMIV a été évoquée en détail. Chacun a été heureux d'apprendre que l'Ecole de musique du Val-de-Travers est maintenant sur la bonne voie. La situation financière de la société a fait l'objet d'un large débat. Le président d'honneur René Cavadini s'est exprimé à ce sujet. Plusieurs solutions et idées ont été émises pour trouver des fonds. Une amicale de L'Helvétia sera prochainement constituée avec l'accord des membres d'honneur.

LES MANIFESTATIONS DU 75^{me} ANNIVERSAIRE

M. Jean-Louis Baillods qui présidera les manifestations du 75^{me} anniversaire de la société a donné les grandes lignes du programme de ce jubilé : 18 mai 1974, manifestation officielle du 75^{me} anniversaire avec un grand concert à la salle de spectacles ; 28 septembre 1974, commémoration du 75^{me} anniversaire. M. Léo Roulet, membre d'honneur, a apporté ses vœux de prospérité à L'Helvétia et ses félicitations pour la cohésion dont fait preuve la société.

Le souper qui a suivi cette assemblée générale a réuni près de 80 personnes, les femmes s'étant jointes à leurs maris. Aux

sons de l'orchestre des « Gais Montagnards » et sous le majorat de table de trois musiciens de la société, une soirée familiale a été organisée pour le plaisir et le contentement de chacun.

F. J.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « L'aventure », c'est l'aventure (16 ans).
Môtiers, château : ouvert ; exposition d'affiches polonaises.
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Fleurier, patinoire de Belle-Roche : 20 h, Fleurier - Lausanne (tour de promotion).
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25 ; de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier : Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37 ; les Verrières : banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Paul COURVOISIER

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve soit par leur présence, leur message, leurs dons ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Saint-Sulpice et Fleurier, janvier 1973.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Henri CORNUZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages réconfortants, leurs envois de fleurs, l'ont entourée durant ces jours de cruelle séparation.

Couvet, janvier 1973.

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues lors de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Frieda H'ANNI-ULMER

exprime sa profonde reconnaissance et ses remerciements sincères à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons et leurs envois de fleurs, l'ont entourée durant ces jours de douloureuse épreuve.

Un merci spécial à Monsieur le docteur Martial Roulet pour son très grand dévouement auprès de leur chère disparue.

Travers, janvier 1973.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Hans GERBER-GÜDEL

remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Fleurier, janvier 1973.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le comité du Parti socialiste, section de Saint-Sulpice, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Fernand SOMMER

beau-père de Monsieur Georges Zürcher, membre du parti et conseiller communal.

La société « Tir militaire » de Saint-Sulpice a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Fernand SOMMER

beau-père de Monsieur Georges Zürcher, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La commune de Saint-Sulpice a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Fernand SOMMER

beau-père de Monsieur Georges Zürcher, conseiller communal.

La société de chant « La Concorde » a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Raymond JAQUET

fils de Monsieur Alfred Jaquet, membre actif de la société.

La formidable japonaise.

Parce que sa contre-valeur prix-qualité-prix-performances-prix-confort-prix-robustesse-prix-habitabilité-prix-équipement est formidable.

dès Fr. 8.990.-

Non, nous n'exagérons aucunement. Car la même supériorité technologique qui a fait de Mazda le constructeur du monde de voitures à moteurs rotatifs, vous la trouverez également dans la Mazda 818 : un moteur 4 cylindres d'une puissance et d'une robustesse rares - 1,3 litre, 81 CV, arbre à cames en tête,

155 km/h. Pare-brise en verre feuilleté, freins à disque à l'avant, sièges-couchettes, appuie-tête incorporés, chauffage et ventilation avec soufflerie à 3 vitesses, essuie-glace à 2 vitesses, glace arrière chauffante. La Mazda 818 DX (Fr. 9.990.-) offre tout - à meilleur compte. Essayez-la et comparez!

Mazda de Fr. 7.975.- à Fr. 15.690.-



MAZDA 818

Plus de 230 concessionnaires et agents Mazda en Suisse

Importateur Blanc & Paiche SA Genève 022 46 89 11
NE Neuchâtel Garage M. Baro 038 24 18 42 Buttis
J.-D. Grandjean, Garage Tivoli 038 61 25 22 La Chaux-de-Fonds Ed. Seydoux 039 22 18 01 Le Locle M. Brigodol 039 31 30 58 Poses
G. Perriard 038 31 35 34 Saint-Blaise Garage L. Blaser 038 33 28 77



Les jubilaires : de gauche à droite, MM. Roger Dessoulavy (25 ans), Jean-Max Debossens (25 ans), Jean Petitpierre (50 ans), Louis Marmier (25 ans) et Alfred Pellaton (20 ans, membre honoraire). (Avispress - Fy)



Encyclopédie bêta

Le titre seul donne le ton à l'émission de Claude Delieuzaz, Jean-Paul Poe et Jean Lapierre. Un titre innocent, presque érudit, c'est du sérieux, une encyclopédie, aucune correspondance possible avec un vieux vélo démonté. Et après l'alpha quoi de plus naturel que le bêta, mais un gros bêta, aussi gros que les rois de la pédale, présentés samedi soir en cycle et en pied.

Pierre Matteuzi, le responsable du département des spectacles à la Télévision romande rêvait depuis longtemps d'offrir une émission humoristique, produite et réalisée par la chaîne romande.

A la fois spectacle de cabaret et de variétés, « Encyclopédie bêta » est le premier d'une série qui, espérons-le, connaîtra les suites qu'il mérite.

C'est en effet l'une des très bonnes sinon la meilleure émission du genre produite avec des moyens financiers relativement restreints que nous ayons vu ces dernières années, comparable par ses gags et son humour aux fantaisies des Roger Pierre et Jean-Marc Thibaud, avec quelque chose en plus, l'impression d'une équipe où chacun est drôle.

Avec « Encyclopédie bêta », on n'a plus à faire à quelques astucieux amateurs qui jettent leur pointe de sel ou leur goutte d'acide dans la sirupeuse exhibition de quelque vedette cotée trop haut à grand renfort de publicité. Tout y est amusant, dans des degrés variés il est vrai, mais que l'on passe du gag visuel au jeu de mots, du film truqué à la projection directe, du chant au mime

ou au récit, il y a partout une moisson de trouvailles qui provoque rires et gâtelé. Enfin il y avait ce qui manque dans la plupart des émissions de ce type, un thème général, une vedette en quelque sorte : le vélo, la bécane, le cycle, bref, cet engin à deux roues, en général muni de pneus gonflés, assorti d'une selle et d'un guidon sans bien sûr oublier les célèbres pédales. Mais les animateurs non dépourvus d'invention, on ont même recréé le vélo sans vélo, le fallait le faire.

Un aspect et non le moindre de ce sympathique spectacle est d'offrir aux téléspectateurs et non plus seulement aux auditeurs de la radio, le fameux tandem « Oin-Oin - Miliquet ».

Peut-être aurait-on pu donner un ton un tantinet plus caustique au dialogue, un genre plus « chansonniers de cabarets helvétiques », quelque chose entre le « Bonjour », de Jacques Roland et « Le Grenier de Montmartre », avec cette pointe de tendresse des Gilles et Urjer et pourquoi pas aussi cet apport déroulant à force d'être perspicace d'une « Zouc ».

Après Claude-Evelyne, actrice, voilà Madeleine qui se lance dans les variétés. C'est une nouvelle découverte que la petite reine nous aura permis de faire, mais c'est aussi la preuve que les présentations de nos programmes par les speakerines pourraient avoir à la longue, avec de la patience et quelques moyens supplémentaires, un aspect moins natures mortes.

G.-A. M.

**Qu'une marque
automobile ajoute des
équipements
sur ses modèles...
...c'est normal.**

**Qu'elle le fasse sans
augmenter les
prix... c'est unique...
c'est Ford...**



Ford reste le pionnier

Voici les nouveaux modèles Ford pour la

Les modèles Ford Escort, Ford Taunus et Ford Capri comptent parmi les voitures qui ont le plus de succès en Europe. Maintenant spécialement pour la Suisse – et pour encore mieux répondre aux exigences et aux préférences de la clientèle suisse, ces mêmes voitures – toutes produites dans nos usines allemandes – sont encore mieux équipées. Et pour la Suisse ces voitures sont vendues – encore mieux équipées – sans supplément de prix.



Ford Escort

Ford Escort 1300L

Maintenant – pour la Suisse – l'Escort est construite dans nos usines allemandes: garantie supplémentaire de qualité et de finition impeccable. Mais ce n'est pas tout: nous avons encore enrichi l'équipement des modèles Escort. Au modèle 1300 L qui possède déjà un équipement très complet, nous avons ajouté – sans supplément de prix:

- sièges garnis de tissu
- dossiers réglables à l'avant
- pneus radiaux
- dégivreur de glace arrière
- alternateur
- freins assistés
- freins à disque à l'avant



Ford Taunus

Ford Taunus 1600L

La Ford Taunus est un des «bestsellers» dans la catégorie des voitures familiales. Le modèle 1600 L possède un équipement très complet avec pneus radiaux, phares de recul, moquette, combiné lave-glace/essuie-glace. Maintenant – pour la Suisse – l'équipement de ce modèle a été enrichi – sans supplément de prix – avec:

- dégivreur de glace arrière
- montre électrique



Ford Capri

Ford Capri 1300L

Ses lignes pures et racées ont fait de la Ford Capri, le coupé sportif par excellence. Fin 1972, la Ford Capri a déjà été sensiblement améliorée. Maintenant nous allons encore plus loin – et nous avons encore enrichi l'équipement de tous les modèles Capri. Maintenant – pour la Suisse – le modèle 1300 L est équipé – sans supplément de prix – de:

- pneus radiaux
- freins assistés
- dégivreur de glace arrière

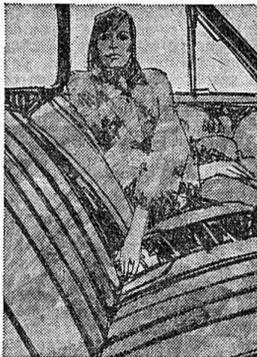


Construite en Allemagne pour la Suisse.

Des voitures encore mieux équipées - sans supplément de prix.

Quant à l'Escort 1300 GT qui possède déjà - de série - des pneus radiaux, des freins assistés à disque à l'avant, elle bénéficie du même équipement supplémentaire que le modèle 1300 L avec en plus: montre électrique et console - le tout - sans supplément de prix. A l'équipement sportif de l'Escort Sport nous avons même ajouté - en plus des sièges à dossier réglable, du dégivreur de glace arrière et de l'alternateur - des roues sport.

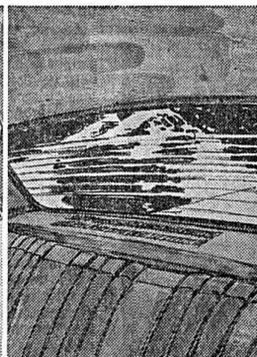
Ford Escort pour la Suisse - fabriquée en Allemagne - une voiture encore mieux équipée - sans supplément de prix.



Nouveau - Sièges garnis de tissu, dossiers réglables à l'avant



Nouveau - Pneus radiaux



Nouveau - Dégivreur de glace arrière, alternateur



Nouveau - Freins assistés à disque à l'avant

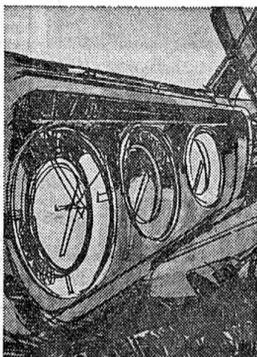
Ford Escort 1300 L, 2 portes, toujours Fr. 8 800.-

La luxueuse version 1600 XL et le coupé sportif 1600 GT sont maintenant équipés - sans supplément de prix - d'un dégivreur de glace arrière et d'une radio Blaupunkt 3 gammes d'ondes (OL/OM/FM). Cette radio est également montée en série - sans supplément de prix - sur les Taunus GXL.

Ford Taunus pour la Suisse - une voiture encore mieux équipée - sans supplément de prix.



Nouveau - Dégivreur de glace arrière



Nouveau - Montre électrique

Ford Taunus 1600 L, 2 portes, toujours Fr. 11 070.-

Dans le modèle XL, vous retrouverez tout cet équipement, mais en plus vous avez une montre électrique et des glaces arrière ouvrantes. La version GT a en plus une radio Blaupunkt 3 gammes d'ondes (OL/OM/FM), tandis qu'au modèle GXL s'ajoute même - sans supplément de prix - un toit ouvrant.

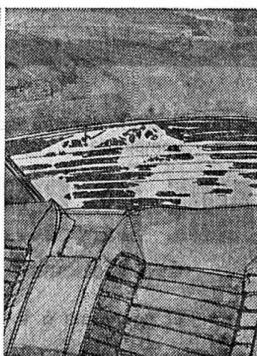
Ford Capri pour la Suisse - une voiture encore mieux équipée - sans supplément de prix.



Nouveau - Pneus radiaux



Nouveau - Freins assistés



Nouveau - Dégivreur de glace arrière

Ford Capri 1300 L, toujours Fr. 10 720.-



Mieux équipée - sans supplément de prix.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

RÉPARTITION DES DIRECTIONS DE L'ADMINISTRATION :

Remous, discussions, marchandages, les jeux se préparent mais ne sont pas encore faits !

De notre rédaction biennoise :

Comme cela se produit tous les quatre ans, on parle beaucoup, à Bienne de la nouvelle répartition des directions dans l'administration communale.

Les bruits et les prévisions les plus divers, voire les plus fantaisistes, circulent non seulement dans les partis politiques, mais surtout dans les établissements publics où cette question passionne chacun. Ce qui est certain, c'est que jeudi 18 janvier, on assistera devant des tribunes archicombles, en la salle du Conseil de ville, (places qu'il faudra retenir longtemps à l'avance), au premier affrontement de la législature 1973-1976 entre la gauche, l'extrême-gauche et la droite.

Ce sera la dernière chance pour les partis de droite de retirer la direction des travaux publics à M. Hans Kern, surnommé « l'homme qui empêche de tourner en rond », l'homme qui depuis 7 ans n'a cessé d'être la cible des bourgeois, celui qui au cours des deux dernières élections a réussi à conserver son mandat de municipal contre vents et marées. Preuve que M. Kern conserve malgré tout ses partisans.

LA RÉPARTITION PROBABLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir, mais qui demandent confirmation, l'exécutif biennois qui tiendra sa première réunion vendredi, fera les propositions suivantes :

M. Raoul Kohler, directeur de police et conseiller national, resterait à son poste, bien qu'on ait voulu lui proposer les travaux publics

M. Fidel Linder, actuellement directeur ad intérim de la direction des écoles, nouveau conseiller municipal, fondé de pouvoir, serait placé à la direction des finances, poste qui lui conviendrait parfaitement, vu sa formation. Ainsi le parti radical aurait la satisfaction de détenir un des principaux dicastères de l'administration municipale et le prestige serait sauf.

M. Fritz Staehli, maire et directeur des œuvres sociales, se verrait attribuer la direction des écoles, poste qui lui conviendrait puisqu'il est ancien directeur de l'école professionnelle commerciale.

M. Walter Gurtner prendrait la direction des travaux publics. Ainsi seraient terminés les éternels conflits avec M. Kern. La tâche du nouveau directeur serait assez simplifiée, puisqu'il fut durant 12 ans secrétaire de cette direction. L'essentiel serait que dans quatre ans on remarque que le changement ait été heureux, ce qui risque de se

produire puisque tout le travail préparatoire de M. Kern concernant la construction des écoles, du gymnase, de la route express, etc., sera réalisé.

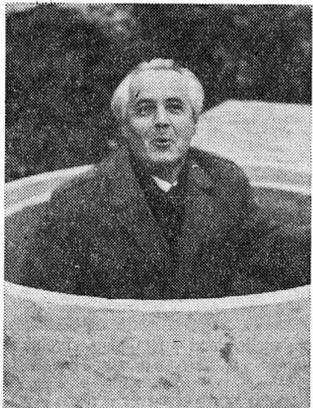
Quant à M. Kern, il dirigerait les œuvres sociales, département plus « paisible » qui lui permettrait, comme il l'a déclaré de « faire de la politique » et de revoir bien des points dans ce secteur. Mais quel est le département qui, lors d'un changement de direction, n'est pas soumis à des transformations profondes ?

CE QUE PENSENT LES PARTIS

Vendredi soir, les fractions politiques, comme la presse, nous l'espérons, seront en possession des propositions du Conseil municipal. Mais certaines dispositions ont déjà été prises par les partis politiques.

C'est ainsi que le parti socialiste de Madretsch, le plus puissant de la gauche, a fait savoir à son élu, M. Walter Gurtner, qu'il ne désirait pas le voir jouer le rôle d'évincé de M. Kern (exclu du parti socialiste, actuellement chef de file de l'Entente biennoise hors parti). On sait que M. Gurtner est un des adversaires de M. Kern. D'autre part, les enseignants se sont déclarés contre la candidature à la direction des écoles de M. Linder ou de M. Kern, estimant que ces deux personnes ne sont pas aptes à devenir leur patron.

Le Parti national romand, lui, est assez partagé, quant à la direction des écoles, entre M. Linder et M. Staehli. Il y verrait avec plaisir M. Linder, esti-



M. Hans Kern, une nouvelle surprise ?

mant que pour une fois un directeur des écoles ne serait pas forcément un enseignant alors que M. Staehli aurait sa place toute désignée aux finances. Il est clair que le PNR est opposé à la candidature de M. Kern aux Travaux publics.

Que va proposer le parti socialiste, composé des sections de Madretsch, qui a déjà donné son opinion, de Bienne-ville de Bienne-Romande et des syndicats ? Là aussi M. Kern a plus d'ennemis que d'amis. Après les élections de novembre dernier où le parti socialiste par manque de psychologie et d'entente a perdu un siège au Conseil municipal permanent (celui de M. Jean-Roland Graf) donnant ainsi la majorité aux partis bourgeois, devrait, s'il ne veut pas renouveler cette mauvaise expérience, revoir sa situation, et essayer de recoler les pots cassés. Une occasion lui est offerte de tendre la main à l'Entente biennoise hors parti ; mais cela c'est une autre histoire. En faisant ce pas décisif, les voix seraient équilibrées à 30 des deux côtés au Conseil de ville et peut-être à 31 si le recours de l'EBHP pour l'obtention d'un siège supplémentaire est accordée après son recours.

Le parti radical-démocrate allemandique, l'Alliance des indépendants, (qui ne compte plus que 3 représentants), le PAB, (3 également), le PDA (2 représentants) et le parti évangélique (1 conseiller), se rallieront aux propositions du Conseil municipal.

La solution proposée par l'exécutif mise à part, il y a bien sûr d'autres propositions dans l'air. C'est ainsi que l'on voudrait voir M. Linder aux écoles, ou aux finances ou encore aux Travaux publics, M. Kohler, aux Travaux publics, M. Kern aux écoles, aux œuvres sociales, M. Staehli aux écoles ou aux finances.

Plus on étudie la situation, plus on se demande si tant de changements apporteront une meilleure gestion des affaires communales. En fouillant bien, quel est le département sans reproches et sans failles ?

Ne devrait-on pas rechercher avant toute chose l'intérêt de la cité et de la communauté et non le prestige du parti et des intérêts personnels ? Ce n'est certes pas en bouleversant l'ordre établi depuis 8 ans qu'on parviendra du jour au lendemain à trouver une solution aux problèmes qui préoccupent la ville de l'avenir. Les anciens directeurs de l'administration municipale sont au pouvoir depuis de nombreuses années, par conséquent rodés ; les nouveaux élus devront consacrer quelques années

avant d'arriver au stade des anciens. Dans certains secteurs il faudra revoir tout les rouages, des remplacements devront être faits. Tout cela va coûter passablement d'argent...

Aussi, avant de nommer les nouveaux directeurs, on devrait penser à limiter les dégâts, ce qu'apprécieraient certainement Biennois et Biennoises.

A moins d'un revirement de dernière heure nous pensons que M. Kern perdra sa direction aux Travaux publics. Un simple calcul : L'Entente biennoise hors parti, 8 voix, plus 5 à 7 de la section de Madretsch du parti socialiste et quelques unes du grand parti socialiste ne sont pas suffisantes pour lui conserver cette direction. Comme cela a déjà été annoncé, cette éviction de M. Kern va occasionner de sérieuses réactions, voire certaines démissions.

Quant à l'intéressé, il attend de pied ferme la décision du Conseil de Ville, réservant fort probablement quelques surprises. Comme on le voit, cette répartition gravite uniquement autour de la politique, sans se soucier des intérêts de la communauté. M. Gurtner ne veut plus des finances, de peur d'endorser pour son parti l'augmentation de la quotité d'impôts en 1974. Ainsi il pourrait faire retomber cette mesure impopulaire sur les partis de la droite. Pour M. Staehli, peu lui chaut de se voir attribuer la responsabilité des finances : dans quatre ans il aura atteint l'âge de la retraite, ce qui ne serait pas le cas pour M. Linder qui n'aura passé que 4 ans au Conseil municipal. Quant à M. Kern, il se consolera en se disant qu'il a tout de même une direction et qu'il est à l'abri pour 4 ans, ce qui n'est pas le cas de son ancien collègue, On reproche à M. Kern, directeur des Travaux publics, les très nombreux retards dans la réalisation de projets soumis à sa direction. A sa décharge il faut relever que de tout temps les travaux publics furent le dicastère le plus compliqué, à cause des règlements et ordonnances cantonaux et fédéraux. On lui accorde cependant d'être très méticuleux. Il ne laisse rien passer sans avoir contrôlé et ne fait pas grande confiance en ses chefs de service. Il n'a peut-être pas toute l'étoffe d'un directeur, d'un organisateur. Cependant, malgré ces défauts, il a accompli de belles et bonnes réalisations.

Contrairement à ce que certains pensent, aucun recours-référendum n'est prévu dans les règlements concernant les nominations des directeurs de l'administration municipale. Ce qui risque de se produire, et de tout remettre en question c'est l'attribution par le Tribunal fédéral d'un neuvième siège à l'Entente biennoise hors parti. On sait que le recours de ce parti a été rejeté par le préfet de Bienne, M. Marcel Hirschi, et que le canton va probablement appuyer la décision du préfet. Mais que fera le Tribunal fédéral ? C'est la grande inconnue. Si cette instance devait accorder ce neuvième siège, toutes les élections des directions seraient cassées et il faudrait recomencer.

Ainsi les jeux sont loin d'être faits !
Adrien GUGGISBERG

Contrôles de la gendarmerie bernoise : Nombreux véhicules défectueux - Les limitations de vitesse souvent dépassées

L'année dernière, la gendarmerie bernoise a procédé à de nombreux contrôles sur les routes du canton. Elle estime que le nombre des conducteurs dénoncés est trop considérable et qu'à l'avenir les contrôles devront être poursuivis, notamment pour faire respecter la limitation à 100 km en dehors des localités.

Durant l'année écoulée, le service technique de la police routière a effectué des contrôles de vitesse à l'intérieur des localités dans le canton de Berne. Sur 123,328 véhicules contrôlés, 5792 conducteurs (4,73 pour cent) ont été dénoncés pour avoir dépassé la vitesse maximale signalée. En collaboration avec les agents stationnés et les polices municipales de Berne et de Bienne, ce service a contrôlé les pneumatiques de 107,437 véhicules de tout genre. Sur ce nombre, 2386 véhicules, ou 2,2 % n'étaient pas en ordre.

En ce qui concerne l'éclairage, sur 67.387 véhicules contrôlés, 6507 ou 9,6 % ont été révoqués de définitivité. Il s'agissait surtout de phares mal réglés, voire défectueux, ou encore du mauvais fonctionnement des clignoteurs, des feux arrière et des feux stop. Simultanément, 105 conducteurs ont été dénoncés pour avoir circulé avec des véhicules trop bruyants (dispositifs d'échappement mal entretenus ou modifiés et ne correspondant ainsi pas aux prescriptions).

Une lettre pour une autre

Une photo parue hier, présentant la nouvelle conseillère municipale non permanente Mme Renggli, a eu sa légende estropiée par une coquille. Il ne s'agit pas de Mme Henggli mais bien Claire-Lise Renggli, appartenant au parti national romand.

FRIBOURG

Dans le district du Lac
Jeune agriculteur
écrasé par
son tracteur

Hier matin, un atroce accident mortel s'est produit dans le district du Lac. Il a coûté la vie à un jeune homme de Chiètres, dans des circonstances hélas classiques : un tracteur agricole déséquilibré sur une pente, par la poussée d'un chargement, bascule sur son conducteur.

Il était 11 h 40. M. Ernst Johner, âgé de 20 ans, célibataire, agriculteur, fils d'Ernst, également agriculteur à Chiètres, circulait au volant d'un tracteur à la Sonnhalde, à Chiètres. Le tracteur était attelé d'un char à pont sur lequel se trouvait une certaine quantité de gravier.

Alors que le convoi prenait un virage et s'engageait sur un chemin en forte déclivité — environ 15 % — le char exerça une pression telle que le tracteur se renversa sur son conducteur, M. Johner, la tête écrasée, fut tué sur le coup.

Il fallut trois quarts d'heure d'efforts pour dégager son corps après que le timon du char eut été scié. M. Ernst Johner était le deuxième enfant d'une famille qui en comptait trois.

VAUD

YVERDON

Comment rehabiller
les musiciens ?

(c) Le Corps de musique d'Yverdon a donné son concert-apéritif du début de l'an sur la place de l'Hôtel-de-Ville. M. Jacques Giroud a annoncé que 1973 sera une année faste puisque l'on fêtera les 95 ans de la société et qu'à cette occasion seront inaugurés les nouveaux uniformes. M. Edouard Pérusset, président du comité d'organisation de la prochaine fête fédérale des musiciens suisses, (17 juin) a relevé que le fonds des uniformes se montait à 12.000 fr. mais que 60.000 francs étaient nécessaires pour rehabiller tous les membres de la société.

Blessée à la patinoire

(c) Hier, Mme Yveline Stoppiello d'Yverdon, a été bousculée à la patinoire et s'est fracturé l'avant-bras droit lors de sa chute.

ORBE

Bestiaire...

(c) Selon la préfecture les dommages causés en 1972 aux cultures dans le district d'Orbe par les sangliers sont évalués à quelque 12.000 francs. Les premières oies sauvages de la saison ont fait leur apparition dans la journée de dimanche dans la plaine de l'Orbe. On ne sait si elles annoncent le froid ou la neige ?

Le problème de l'eau
à Agiez

(c) Le Conseil général d'Agiez a siégé sous la présidence de M. Magnenet, syndic, qui a présenté le budget prévoyant 170.500 fr. aux recettes et 181.000 fr. aux dépenses, soit un déficit présumé de 10.500 francs. M. Jean-Pierre Ecoffey, président en charge, a été confirmé dans ses fonctions. M. Charles Pétermann, municipal, parla du ravitaillement en eau à la suite de la sécheresse persistante et rappela que l'équilibre ne fut assuré que grâce à l'obligance de la commune de Hofflens. Le Conseil renvoya les conseillers sur les travaux de prospection exécutés jusqu'à maintenant mais dont les résultats sont malheureusement négatifs. De l'avis d'un géologue, il n'y a pas sur le territoire d'Agiez de possibilités de trouver une eau potable qui soit économiquement exploitable.

OFFRES D'EMPLOIS

LA FONDATION D'ÉBAUCHES S.A.

cherche

aide - comptable - mécanographe

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres, en joignant curriculum vitae et copies de certificats, à la Fondation d'Ebauches S.A., case postale 1157, 2001 Neuchâtel ou téléphoner au (038) 25 74 01, interne 308.

Entreprise de Neuchâtel cherche

CHEF COMPTABLE

expérimenté, possédant le sens de la responsabilité et de l'organisation.

Nous offrons une situation d'avenir, ainsi qu'une collaboration étroite avec la Direction.

Adresser offres sous chiffres 28-900004, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

DESPLAND - Chaussures, Bevaix

cherche

vendeuse

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 46 12 46.

Bureau d'assurance cherche pour entrée immédiate

AIDE DE BUREAU

éventuellement à temps partiel ;

et pour date à fixer

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Ambiance de travail agréable.

Faire offres sous chiffres E. J. 42 au bureau du journal.

QUELLE JEUNE FILLE

gaie et soignée

VIENDRAIT CHEZ NOUS

(famille hôtelière), pour s'occuper de nos deux filles de 7 et 8 ans ?

Entrée le 1er mars 1973 ou date à convenir. Vie de famille - belle chambre à disposition, etc.

Tous les détails vous seront donnés à l'occasion d'un entretien personnel.

Les intéressées sont priées de s'adresser à :
Mme BAUMANN - Kasinoplatz - 3000 Berne.
Tél. (031) 22 20 27.

JURA - JURA - JURA

COLLOQUE DU CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES :
LE RÉSEAU FERROVIAIRE ET ROUTIER DU JURA

Le cercle d'études historiques consacrera son 3me colloque, le 27 février à Delémont, à établir un parallèle entre le passé et le présent, en matière de développement des réseaux ferroviaires et routiers dans le Jura. Il y aura en effet à cette date exactement 100 ans que le Grand conseil bernois donna le feu vert à la Compagnie des chemins de fer du Jura bernois pour achever la construction du réseau ferroviaire jurassien.

« Cette décision, écrit le Cercle d'études historiques, aboutissement des efforts inlassables d'une génération progressiste, allait sortir le Jura d'un isolement économiquement

désastreux et contribuer à l'épanouissement de sa vocation industrielle. Un siècle plus tard, les Jurassiens s'interrogent sur l'avenir économique de leur pays et sont à nouveau confrontés au problème du raccordement de leur région aux grands axes de trafic et aux pôles de croissance. AU XIXE SIÈCLE, LE JURA LANÇA DES PÉTITIONS POUR SES LIGNES DE CHEMINS DE FER, AU XXE SIÈCLE, IL REVENDIQUE SA PART DE ROUTES NATIONALES. »

Quatre exposés sont inscrits au programme du colloque du 27 février. M. André Denis, professeur à l'École cantonale de Porrentruy, parlera des

transports par le rail et la route des points de vue géographique, démographique et économique. M. Marcel Rérat, professeur au gymnase de Bienne, dégagera la signification du vote du 26 février 1873, rappellera les grandes dates de l'établissement du réseau jurassien et en évoquera les conséquences économiques et sociales. M. Pierre Philippe, commis de gare à Delémont, dévoilera les perspectives offertes aux lignes jurassiennes pour le dernier quart du XXe siècle. Enfin M. Jean Eckert, ingénieur en chef du Ve arrondissement, exposera les données actuelles du problème des routes jurassiennes.

MOUTIER

Voiture dans la rivière

Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Rosento Cerecedo, domicilié à Courrendlin, a perdu le contrôle de sa machine dans les gorges de Moutier. La voiture a percuté le garde-fou et elle est tombée dans la Birse. La machine est hors d'usage et son conducteur, souffrant de différentes blessures, a dû être hospitalisé à Moutier.

PONTENET

Cambriolage
d'une fabrique

Dans la nuit du 7 au 8 janvier, la fabrique de plastique Tanasa, sise en bordure de la route cantonale, à Pontenet, a reçu la visite de cambrioleurs qui, après avoir fracturé une des portes d'entrée, ont fouillé les différents bureaux et ont finalement forcé une cassette contenant des sachets de paye du personnel, soit près de 1800 francs. Ils ont également emporté un briquet et un chronomètre.

TAVANNES

Anniversaire
d'un orchestre

(c) L'orchestre « Los Renaldos », composé de six musiciens de la région, vient de fêter son dixième anniversaire. Depuis 1962, cet orchestre est incontestablement le meilleur du Jura.

PORRENTUAY

Encore
un automobiliste
qui prend la fuite
après avoir causé
un accident !

Hier à 17 h 50, sur la route Porrentruy - Courgenay, à la hauteur de la piscine, au cours d'un croisement, deux autos se sont heurtées. Lors de cet accrochage, l'automobiliste qui circulait en direction de Courgenay a pris la fuite. Son véhicule est endommagé du côté gauche. Les témoins, notamment les conducteurs qui suivaient cet automobiliste peu scrupuleux, sont invités à fournir tout renseignement utile au poste de police de Porrentruy, tél. (066) 66 11 79.

Décès du peintre
Fernand Giauque

Le peintre Fernand Giauque est décédé, samedi, à Montilier, après une longue maladie. Depuis 1944, il habitait à Montilier (Fr), au bord du lac de Morat.

Fernand Giauque était né à Bienne en 1895. Après avoir terminé ses études de décoration intérieure à Zurich, il séjourna de 1919 à 1920 à Paris. Une année plus tard, il revint en Suisse et, dès 1924, se fixa à Gléresse où il travailla également à la confection de marionnettes. Il obtint en 1933 et 1934, des bourses fédérales et en 1957, une bourse de l'académie de Florence.

Fernand Giauque a réalisé de nombreuses œuvres de grande dimension. Il a notamment remporté le premier prix pour la décoration du service topographique fédéral à Berne, et a exécuté en 1967 les vitraux du temple de Diesse. On trouve des œuvres de Giauque notamment dans les musées de Berne Bienne, Aarau, Olten et Soleure.

Fernand Giauque était membre de la Société des peintres sculpteurs et architectes suisses, de l'Association suisse de l'art et de l'industrie et de « L'Oeuvre ».

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le réseau routier s'est agrandi de 469 km en 1970, mais a « coûté » 2812 millions !

BERNE, (ATS). — Le bureau fédéral de statistique communique que le compte routier suisse indique le montant des dépenses pour la construction et l'entretien des routes ainsi que la manière dont elles sont couvertes. Il donne de la sorte un aperçu général détaillé de toutes les dépenses des pouvoirs publics en faveur des routes. Des résultats, on peut en outre déduire la mesure dans laquelle les charges routières sont compensées par des recettes particulières décaissant de la circulation des véhicules à moteur.

S'étant agrandi de 469 km, le réseau routier mesurait 60.139 km à la fin de 1970. Ce total comprenait 651 km de routes nationales, 17.860 km de routes cantonales et 41.628 km de routes communales. D'après les comptes des cantons, on a dépensé cette année-là 815 millions de francs (soit 125 millions de plus qu'en 1969) pour les routes nationales, 1058 millions (+ 121 millions) pour les routes cantonales et 939 millions (+ 128 millions) pour celles des communes. Abstraction faite des subsides affectés aux routes, les collectivités de droit public ont donc dépensé un total de 2812 millions de francs, c'est-à-dire 374 millions de plus qu'en 1969. Ce montant représente le septième de l'ensemble des dépenses publiques, après élimination des sommes comptées à double.

D'après leur affectation, les dépenses routières se décomposent de la manière suivante : investissements : (constructions nouvelles, améliorations, corrections)

2054 millions ; entretien : (y compris les frais d'administration et de sécurité sociale) 623 millions ; signalisation routière et réglementation du trafic : 135 millions.

Compte tenu des taxes de circulation, les recettes cantonales pour les routes se sont élevées à 1571 millions de francs, ce qui équivaut à 251 fr. par tête de la population résidente. Quant aux recettes communales de cet ordre, elles ont atteint 172 millions, soit 28 fr. par habitant.

L'ESSENCE, LES IMPOSTS ET LES TAXES

Suivant les résultats du compte routier proprement dit, les recettes dues au trafic motorisé se chiffrent à 1783 millions de francs : 1357 millions proviennent des droits d'entrée sur l'essence, le carburant Diesel, les véhicules à moteur et leurs accessoires (y compris les droits supplémentaires sur les carburants destinés aux routes nationales), 424 millions des impôts et taxes sur les véhicules à moteur.

Dans le compte « capital », on retient uniquement le montant des amortissements, calculé d'après la durée des routes et les intérêts comptables sur la valeur qu'il faut encore amortir, tandis que l'on comptabilise entièrement les autres dépenses (entretien et autres frais). Selon ce compte, les dépenses ont augmenté de 243 millions de francs en 1970 et se sont ainsi élevées à 1885 millions.

On peut mettre à la charge du trafic motorisé 1610 millions de francs ou 85,4 % du montant ci-dessus. En com-

parant cette somme aux recettes correspondantes majorées des intérêts sur les excédents cumulés, on constate que le degré d'équilibre financier s'est établi à 115,5 %. Il a légèrement diminué par rapport aux années précédentes, parce que l'augmentation des recettes a été plus faible que celle des frais d'investissement et d'entretien.

BEAUCOUP PLUS DE DÉPENSES

Au compte « dépenses », les investissements et les autres frais sont considérés comme s'ils devaient être entièrement amortis l'année même. A cela s'ajoutent les intérêts du déficit. Les dépenses atteignent ici le total de 2754 millions de francs, soit 372 millions de plus que l'année précédente. La part imputable au trafic motorisé (87,4 %) se monte à 2407 millions de francs. Compte tenu du service d'intérêts sur les excédents de dépenses, la comparaison avec les recettes provenant du trafic motorisé fait apparaître un taux de couverture de 65,4 %. Au regard de 1969, les frais ont augmenté de 16 % et les recettes de 9,9 % seulement.

La part des droits d'entrée sur les carburants, qui figure au compte de politique financière, est fixée par l'article 36ter de la Constitution fédérale. Exception faite du service d'intérêts sur les déficits, les autres rubriques des recettes et des dépenses concordent avec celles du compte routier. On obtient ici un degré d'équilibre financier de 83,1 % au compte « capital » et un degré de couverture de 49,9 % au compte « dépenses ».

M. Masserey succède à M. Carruzzo à la tête de l'Office central pour la vente des fruits et légumes du Valais

De notre correspondant : Hier matin, les délégués de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes ont désigné le successeur de M. Félix Carruzzo à la tête de l'Office central, ce poste-clé de toute l'économie agricole valaisanne. On sait que M. Carruzzo, élu président de la ville de Sion, s'était démis de cette fonction. Le choix s'est porté sur M. Eric Masserey, qui récemment avait été élu — c'était en octobre 1972 — directeur adjoint.

Né à Sierre en 1924, bourgeois de cette ville, M. Masserey est l'un des meilleurs connaisseurs valaisans en problèmes agricoles. Il s'est surtout fait la main en dirigeant et en créant l'importante Fédération de coopératives fruitières du Valais (Profruits).

Après avoir fréquenté les écoles primaires de Sierre, M. Masserey entra à l'âge de 17 ans, diplôme de commerce en poche, aux usines de l'Aluisse à Chippis. De 1946 à 1949 il fut employé chez M. Fernand Gaillard, expéditeurs de fruits à Saxon. C'est à Saxon qu'il épousa Mlle Rachelle Gilloz. Il a six enfants.

Par la suite, M. Masserey fut employé à la coopérative fruitière de Sierre, puis nommé en 1951 gérant de cette coopérative, poste qu'il occupa jusqu'en 1954, date à laquelle on vint le chercher pour entamer la grande aventure de Profruits.

En 1965, M. Masserey noua contact avec la plus grosse maison privée d'importation de Suisse, à savoir Sergio Poli, de Lausanne. Il devient, pour le compte de Profruits, directeur de Sergio Poli S.A., puis directeur de Poli-Usego S.A. M. Masserey dirigera également Frigorhène S.A. à Charrat avant d'entrer, l'automne passé, à l'Office central comme adjoint de M. Carruzzo.

A DES POSTES IMPORTANTS

Il était déjà, de 1954 à 1966, membre du comité de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes et eut maintes fois l'occasion de remplacer M. Carruzzo. M. Masserey fut nommé également à de nombreux postes importants à l'échelon romand, ou Suisse en matière d'économie agricole : membre du comité de l'Union suisse du légume, membre de la commission valaisanne des entrepositaires, de la commission pour les excédents, de la commission

pour les exportateurs, membre du comité de l'O.P.A.V.

A plusieurs reprises il fut délégué suisse à des conférences internationales notamment en Hollande et en Espagne. Peu de Valaisans ont autant que lui, dans les milieux suisses de la production, du commerce, de l'exportation et de l'importation, des relations aussi étendues. Il appartient hier à M. Marc Constantin, président de l'Union, de féliciter le nouveau directeur.

L'office central, quant à lui, a dressé l'inventaire de tous les frigos et entrepôts du canton en ce début d'année. On apprend ainsi qu'il reste actuellement 1119 wagons de pommes de premier et

de second choix, dont plus de 900 wagons de « Golden », soit 9 millions de kilos en chiffre rond. Outre les « Golden », il reste à vendre 11 wagons de « Franc roseau », 50 wagons de « Jonathan », et une quinzaine de wagons de « Maigold ».

Les poires sont presque toutes vendues. Il en reste deux wagons, soit 20.000 kilos. Voici enfin l'inventaire des légumes : 895 wagons de carottes, 551 wagons d'oignons, 30 de céleris et plus de 80 wagons de chou, soit au total 1568 wagons, ou une quinzaine de millions de kilos. Il n'est pas besoin de préciser que tous ces produits se conservent encore durant une large partie de l'hiver.

Avant la conférence de sécurité : semaine de consultations à Berne

D'un correspondant à Berne :

Le 15 décembre s'achevait la première phase des pourparlers préliminaires tenus par 34 pays, à Helsinki, au sujet de la conférence de sécurité européenne. Aucun communiqué final ne marquait cette étape ; le contraire eût été étonnant. L'objectif d'une conférence de sécurité et de coopération entre des pays aussi différents, ne peut se dégarer que très laborieusement. Il s'agit en effet, au cours de ces préliminaires, de mettre au point un ordre du jour. C'est là que surgit le plus de controverses. Pour certains, dont la Suisse, on doit y mettre le maximum, à savoir : la sécurité politique et militaire stricto sensu (ici il y a unanimité) ; la coopération, économique, commerciale, culturelle. Déjà en matière de coopération commerciale (ouverture des échanges) et culturelles, des difficultés surgissent ; les relations humaines — comme on l'imagine, cette rubrique n'est nullement prise par tous les pays. La Pravda vient de s'élever avec vigueur contre la prétention d'inscrire une telle rubrique à l'ordre du jour ; l'organe permanent chargé de préparer la conférence proprement dite, puis d'en orchestrer les décisions. Là aussi il y a des divergences.

Notons que c'est à ce point de l'ordre du jour que la Suisse espère faire inscrire l'examen de son projet d'étude d'un règlement pacifique des différends en Europe, projet appelé communément projet Bindschedler, du nom de notre juriconsulte-ambassadeur qui en est l'auteur. Certains pe-

tits pays, à l'Est aussi, comme la Roumanie, manifestent un intérêt certain à cette affaire. La Suisse a bon espoir de le voir au moins inscrit à l'ordre du jour. Les visites à Berne d'émissaires belges, roumains puis de l'Allemagne fédérale successivement mercredi, jeudi et vendredi prochains sont de bons signes. L'interlocuteur suisse sera précisément l'ambassadeur Bindschedler. Samedi et dimanche, l'ambassadeur Campiche et M. Edouard Brunner, chef de délégation adjoint auront aussi des contacts à Helsinki où les pourparlers préliminaires reprendront dès lundi prochain.

En plus de la question de l'ordre du jour, il s'agit de définir le cercle des participants, de choisir le lieu de la conférence, d'arrêter enfin une date. Quant aux modalités de cette conférence, elles pourraient se conformer au plan français qui prévoit une réunion des ministres des affaires étrangères, puis un travail en commissions, enfin une conférence finale, peut-être au sommet.

Bien qu'en principe, il n'y ait pas de liens, l'avance des travaux est en fait quelque peu liée au succès, ou à l'échec des préparatifs d'une autre confrontation : les pourparlers MBFR (sur la limitation des armements offensifs stratégiques en Europe), pourparlers auxquels la Suisse ne participera pas. Pour en revenir à la conférence de sécurité, ou plutôt à ses préliminaires, il faut souligner l'effort assez considérable de préparation du côté suisse. Avant décembre, Berne avait mené rudement une vingtaine de conciliabules avec les chancelleries étrangères intéressées. Et le chef adjoint de la délégation helvétique, M. Edouard Brunner, a fait preuve hier devant la presse à Berne, du même optimisme sans illusions qui a dès le début caractérisé l'attitude suisse.

J.E.

Fonds de la recherche : il manque 32 millions...

BERNE, (ATS). — A la date limite du 30 septembre 1972, 252 requêtes concernant des subsides de recherche ont été introduites au secrétariat du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Le montant total des crédits demandés s'élève à 57,3 millions de francs, alors qu'en 1971, à même époque, 238 requêtes avaient été déposées pour un montant total de 41,5 millions de francs, ce qui correspond à une augmentation des crédits demandés de 38 %.

Présentement le Fonds national doit déjà faire face à une situation extrêmement tendue, si l'on songe que, pour 1972, le montant total des requêtes a atteint 120,6 millions de francs, alors que les moyens dont il dispose s'élèvent à 88 millions de francs.

RELEVÉ

* La nomination, la semaine dernière, d'un nouvel ambassadeur de Suisse en Algérie, M. Etienne Vallotton, est commentée favorablement par le quotidien algérien « El Moudjahid », qui souhaite qu'un tel événement intervenant au début d'une nouvelle année soit « le signe d'un heureux changement ».

Le journal gouvernemental, qui rappelle que les relations algéro-suisse ont été passées au cours des dernières années plus par des bas que par des hauts, exprime l'espoir de voir la Suisse, par cette nomination, « inaugurer une nouvelle ligne de conduite avec l'Algérie ».

SUISSE ALÉMANIQUE

Nouveau président pour les journalistes de Suisse orientale

SAINT-GALL, (ATS). — L'association de la presse suisse orientale a organisé samedi une rencontre à l'occasion de la nouvelle année. La présidence de l'association a été confiée pour l'année à M. Kurt Mueller, Glaris, qui succède à M. Juerg Tobler, Frauenfeld.

Il avait parké sa voiture sur une case réservée à la police...

Automobiliste lucernois acquitté

De notre correspondant : Un procès peu commun, dont le verdict est d'intérêt pour chaque ville suisse, vient de se terminer à Lucerne par l'acquiescement du prévenu, un avocat

lucernois, qui avait parké sa voiture sur un emplacement réservé à la police. L'automobiliste avait été puni d'une amende de 20 fr., l'emplacement en question étant muni d'un disque « réservé aux voitures de police entre 7 et 18 h ».

L'automobiliste refusa de payer les 20 fr., sur quoi il fut condamné à une amende de 10 fr., qui resta également en souffrance. L'avocat fut acquitté, car les voitures de police, stationnées à cet endroit, n'étaient pas toutes des « voitures de premier secours ». Le procureur du canton interjeta appel, la Cour suprême condamnant l'automobiliste à 10 francs d'amende. Ce dernier présenta alors un pourvoi en nullité, finissant au Tribunal fédéral, qui cassa le verdict du tribunal suprême du canton de Lucerne.

Il est intéressant de noter à ce sujet que le Tribunal fédéral, respectivement sa Cour de cassation, a reconnu lui aussi que les véhicules de police en question — appartenant, soit dit en passant, à l'inspecteur, aux responsables de l'instruction routière, etc. — n'étaient pas des voitures servant au maintien de l'ordre et de la sécurité. Entre-temps la police municipale lucernoise a fait enlever le panneau « interdiction de stationner ».

VAUD

Dans un « manifeste-mémoire » de plus de 40 pages Le groupe TV-VPOD propose une seule autorité de surveillance tripartite

LAUSANNE, (ATS). — Le groupe VPOD de la télévision romande (syndicat rattaché à la Fédération suisse du personnel des services publics) a exposé hier à Lausanne ses propositions et revendications concernant le studio de Genève de la TV, ses programmes, les conditions de travail et les rapports entre la direction et le personnel. C'est un « manifeste-mémoire » de plus de quarante pages qui a été présenté à la presse par cette organisation, seul syndicat existant actuellement à la TV romande et groupant un quart de l'ensemble du personnel et la moitié du personnel de production.

« A l'heure où se multiplient les expériences d'animation et de communication par l'audio-visuel, dit le groupe TV-VPOD, il n'est plus acceptable de voir utiliser la télévision comme anesthésiant national, alors que chacun prend conscience du rôle fantastique que pourrait avoir la télévision auprès du pays comme moyen d'expression, de réflexion et de communication. »

Pour le groupe VPOD, les programmes de la TV romande ne sont pas en prise directe avec la vie ; l'auto-censure est pratiquée de façon constante, les budgets favorisent les émissions de prestige et de divertissement au détriment de l'information politique, culturelle et artistique ; l'expansion administrative se fait au détriment des programmes ; enfin les structures sont autoritaires. Des réformes sont dès lors nécessaires. Une partie par la recherche d'un contact avec les téléspectateurs, d'autre part par la mise en place de nouvelles structures et conditions de travail à l'intérieur de la TV.

Le syndicat TV-VPOD préconise une télévision basée sur la confrontation des opinions, sur la diversité du public, sur l'expression des points de vue des différentes collectivités du pays. Pour cela, il faudrait créer des groupes de production permettant la participation de tous les techniciens et assurant une plus grande efficacité, une meilleure orientation de la création et une véritable responsabilité. Il s'agirait d'empêcher le « monopole » de réalisateurs, de producteurs et de journalistes dans la conception et la réalisation des émissions. Une dizaine de groupes de production pourraient avoir alternativement la responsabilité d'une semaine, soit au total cinq semaines par groupe dans une année.

UNE AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

Quant à la refonte des structures, le groupe VPOD propose une seule autorité de surveillance, qui serait tripartite, avec un tiers de membre nommés par le Conseil

fédéral, un tiers par les syndicats d'employés de la TV et un tiers par des associations de téléspectateurs. Le « manifeste-mémoire » du syndicat pose ensuite le problème des conditions et des rapports de travail. Il critique les cadences excessives, la planification « incohérente et arbitraire », l'absence de participation, le caractère « patriarcal » de l'administration, le manque de moyens financiers, la formation professionnelle insuffisante. « La SSR est le royaume de la bureaucratie ». Il faut « remettre en cause les structures hiérarchiques et autoritaires » et organiser une participation sur des bases rigoureusement paritaires.

Après avoir rappelé les critiques contenues dans le rapport « les temps difficiles », la grève du personnel du 6 octobre 1971, les licenciements et la dissolution de l'association des employés de la télévision suisse romande (AETS), le groupe VPOD formule des revendications syndicales : dialogue paritaire entre délégués de la VPOD et délégués de la direction, nouveau contrat collectif VPOD-SSR.

A ce propos, un secrétaire de la VPOD suisse a rapporté que le syndicat suisse de la télévision (qui groupe actuellement le personnel des studios alémanique et tessinois) avait exprimé le désir de s'affilier au mouvement syndical et que des pourparlers étaient en cours avec l'Union syndicale suisse. Pour l'instant, seuls 10 % de l'ensemble du personnel de la télévision suisse font partie de la VPOD (syndicat membre de l'USS), qui désire pour sa part institutionna-

Pas de centre culturel privé à Lausanne

LAUSANNE, (ATS). — Avec l'appui d'un groupe zuricois spécialisé dans l'étude et le financement d'immeubles commerciaux, Mlle Doris Keller, de Lausanne, a conçu et développé un projet de construction, dans la capitale vaudoise, un centre culturel privé qui réunirait sous un même toit des partenaires commerciaux, des institutions et services de caractère socio-culturel et une salle polyvalente d'art et d'essai.

Ce projet (appelé « Agora », du nom de la place publique dans la Grèce antique) serait réalisable à la condition que la commune cède à titre gratuit un droit de superficie sur un emplacement

Référendum facultatif pour six objets

BERNE, (ATS). — Dans le dernier numéro de 1972 de la « Feuille fédérale », daté du 29 décembre, sont publiés six « objets » approuvés par le Parlement et actuellement soumis au référendum facultatif. Le délai d'opposition échoit le 29 mars. Y est reproduite également une circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux en vue de la votation populaire du 4 mars prochain sur les articles constitutionnels concernant l'enseignement et la recherche, ainsi qu'une liste des procédures de consultations en cours.

Des référendums peuvent être lancés au sujet de la révision de la loi fédérale concernant la police des eaux dans les régions élevées ; de la révision de l'arrêté fédéral concernant la création d'un Musée national suisse (modification au terme de laquelle la ville de Zurich est déliée de ses obligations envers le Musée national) ; de l'arrêté fédéral concernant les mesures à prendre pour encourager

la formation de jeunes pilotes et grenadiers parachutistes ; de celui relatif à la conclusion de trois accords d'aide financière au développement ; de la modification de la loi fédérale sur les chemins de fer ; enfin de l'arrêté fédéral instituant un dépôt à l'exportation.

Quant aux procédures de consultation, la date limite de celle en vue de la révision partielle de la loi sur les stupéfiants est fixée au 15 février ; de celle sur l'avant-projet d'une loi fédérale sur la protection des producteurs de phonogrammes, au 28 février ; et de celle en vue de la révision de la loi fédérale sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse et des dispositions constitutionnelles sur lesquelles elle repose, au 31 mars.

La VPOD proteste contre les bombardements au Viet-nam

ZURICH, (ATS). — La direction de la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD) a adressé hier une lettre à l'Internationale des services publics dans laquelle elle demande que le congrès de l'internationale, qui doit se tenir en octobre prochain à New-York, se déroule dans un autre Etat. « En raison des bombardements de l'aviation américaine sur le Viet-nam du Nord ordonnés par le président Nixon, nous demandons à l'Internationale d'organiser le congrès prévu pour octobre 1973 dans un Etat qui ne soit pas chargé par des crimes de guerre ».

liser la « participation » à la télévision et à la radio par le moyen du contrat collectif entre la SSR et les organes du personnel.

NOMBREUSES ERREURS

La direction de la télévision romande affirme de son côté, qu'une lecture du manifeste-mémoire du groupe VPOD « permet de constater de nombreuses erreurs, de fausses allégations et des accusations sans fondement, ou dépassées. C'est d'autant plus regrettable qu'un tel mémoire, porté à la connaissance du public, ne peut que donner une image erronée de la télévision romande et desservir le travail de ses collaborateurs ».

« La direction constate que ce mémoire-manifeste, daté d'août 1972, n'a pas été proposé par le groupe TV-VPOD pour une discussion paritaire avec elle, ce qui aurait permis d'éclaircir bien des malentendus, et surtout de présenter à la conférence d'hier — à laquelle la télévision n'a pas été invitée — un rapport sur des faits réels. »

« Plusieurs séances paritaires entre la section TV-VPOD et la direction de la TV romande ont eu lieu depuis le 23 juin dernier, mais à aucun moment les problèmes soulevés par ce mémoire-manifeste n'ont été portés à l'ordre du jour de ces entretiens. « La direction, pour sa part, entend rester ouverte au dialogue, dans un esprit de réalisme et de respect du partenaire, afin d'améliorer encore les conditions de notre travail commun. »

privilegié au cœur de la ville et prenne en charge les frais de location et d'exploitation des locaux d'usage public.

Or, la Municipalité de Lausanne vient de s'exprimer négativement, estimant que les éléments privés et commerciaux de ce projet sont trop marqués pour que la commune puisse y contribuer dans la mesure requise, malgré la recherche, louable mais bien hypothétique, d'un nouvel « art de vivre » qui semble animer ses promoteurs. La réalisation du projet pourrait toutefois être souhaitable, sur une base différente, dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau quartier, conjointement à l'équipement socio-culturel public.

C'est le résultat d'un sondage d'opinion Les Zuricois favorables à la construction d'un métro

ZURICH, (ATS). — La délégation des autorités pour le trafic régional de Zurich a fait un sondage d'opinion dans le canton de Zurich pour savoir ce que pense la population du métro et du train de banlieue. Les résultats de cette enquête font apparaître une très large approbation d'un métro et une approbation moins significative du train de banlieue (ligne du Zurichberg). Il est significatif en effet que près de la moitié des personnes interrogées ne connaît pas le projet de train de banlieue.

D'une manière générale, les gens pensent que les déplacements en ville et dans la région de Zurich ne sont pas faciles. Quarante-quatre pour cent des personnes interrogées pensent que la situation est défavorable et qu'il est urgent de l'améliorer ; 32 % sont d'avis que les conditions ne sont « pas particulièrement favorables » et que plusieurs problèmes doivent trouver une solution. Par rapport à un sondage d'opinion sem-

blable entrepris en 1968, le nombre des mécontents a augmenté de 12 %.

Les transports publics ont bénéficié d'un large assentiment : 68 % des personnes interrogées sont en effet favorables à leur développement, afin de diminuer le trafic routier ; 96 % pensent qu'un métro doit être construit à Zurich. A la question de savoir si elles voteraient en faveur de la construction d'un métro, 81 % ont répondu oui, 13 % non, alors que 6 % étaient indécises.

Pour ce qui est du projet de train de banlieue du Zurichberg, 52 % en ont entendu parler. En votation, 51 % l'approuveraient et 21 % le rejetteraient, 28 % n'ayant pas d'opinion à ce sujet.

Incendie dans le canton de Saint-Gall : un mort

MOSNANG, (SG). — M. Otto Blarer, âgé de 56 ans, a péri dans l'incendie qui s'est déclaré dimanche dans un viel immeuble de Mosnang, dans le canton de Saint-Gall. Le commandement de la police saint-galloise a fait savoir que l'incendie, dont les causes ne sont pas encore connues, a pu être maîtrisé grâce à l'intervention rapide des pompiers. Le montant des dégâts s'élève cependant à près de 100.000 francs.

Noces de platine à Bâle

BALE, (ATS). — M. et Mme Hugo Schwarz-Wuethrich ont fêté hier à Bâle, leurs noces de platine (65 ans de mariage). Ils sont âgés respectivement de 93 et 87 ans et n'ont plus qu'un seul frère : qu'il leur soit permis d'entreprendre des promenades quotidiennes dans les environs de la ville.

TESSIN

Place d'armes à Isonne : c'est fait

BELLINZONE, (ATS). — L'assemblée bourgeoise d'Isonne (Ti), à laquelle ont participé une soixantaine de personnes, a décidé de céder à l'armée, avec effet immédiat, 8.000.000 m² de terrain pour permettre aux autorités militaires de procéder sans retard à l'agrandissement de la nouvelle place d'armes des grenadiers qui doit remplacer celle de Losone.

La vente à la Confédération de ce terrain aura lieu ultérieurement. La décision prise par l'assemblée garantit à la bourgeoisie d'Isonne un intérêt anticipé sur le prix encore à fixer de la vente. Il s'agit d'environ 10.000 fr. par mois. La plus grande partie du terrain cédé n'est pas cultivé actuellement. Il comprend quelques pâturages, mais surtout des forêts et des zones rocheuses.

L'administration possède déjà dans la région plusieurs centaines de milliers de mètres carrés de terrain acheté à des particuliers.

NOUVELLES FINANCIÈRES

L'indice suisse des prix à la consommation : +0,5% en décembre

BERNE, (ATS). — L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail s'est inscrit à 132,5 points à fin décembre 1972 (septembre 1966 : 100). Il a ainsi progressé de 0,5 % depuis fin novembre 1972 (131,8) et de 6,9 % par rapport au niveau de décembre 1971 (124,0).

Des majorations de prix dans les groupes de dépenses comprenant l'alimentation, l'habillement ainsi que le chauffage et l'éclairage ont joué un rôle décisif pour l'évolution de l'indice suisse en décembre. En ce qui concerne l'alimentation, ce sont surtout le pain et la petite boulangerie qui ont accusé des prix plus élevés. Sont à signaler en outre la viande, la charcuterie, les pommes de terre et les fruits. Dans le groupe de l'habillement, on a spécialement ressenti le renchérissement de vêtements pour hommes et pour femmes, des tissus pour vêtements, de la laine, des chaussures et des réparations de chaussures. Pour ce qui est de l'huile de chauffage, les prix ont encore été en légère hausse. Entrées en vigueur le 1er janvier de cette année, les augmentations sur les prix du lait et des produits laitiers ainsi que sur ceux de divers services publics ne se traduisent pas dans le présent indice, dont le calcul est arrêté à fin décembre.

Les indices des neuf groupes de dépenses se situent, à fin décembre 1972, aux niveaux suivants : alimentation : 126,7 ; boissons et tabacs : 124,4 ; habillement : 125,9 ; loyer : 159,6 ; chauff-

fage et éclairage : 140,1 ; aménagement et entretien du logement : 114,8 ; transports et communications : 128,0 ; santé et soins personnels : 136,5 ; instruction et divertissements : 120,2.

En moyenne annuelle, l'indice suisse atteint 128,1 points, d'où une progression de 6,7 % par rapport à la moyenne de l'année 1971 (120,1).

Les gains de la Loterie suisse à numéros

La direction de la société du Sport-Toto et de la Loterie suisse à numéros a décidé de ne plus donner connaissance du nombre de gagnants de ces différents concours. Elle se bornera à l'avenir à ne communiquer par rang que les sommes attribuées à chaque vainqueur.

Voici la répartition des gains du 1er tirage de la Loterie suisse à numéros du samedi 6 janvier 1973 :

- pour 6 numéros : 372.489 fr. 35.
- pour 5 numéros + le numéro complémentaire : 50.000 fr.
- pour 5 numéros : 5.559 fr. 55.
- pour 4 numéros : 87 fr. 95.
- pour 3 numéros : 4 fr.



Hôtel-Restaurant du Marché
 Restauration soignée
 Service sur assiette et à la carte
 Place des Halles
 Fermé le dimanche
 Tél. 24 65 98

Carrosserie d'Auvernier
 protège votre voiture contre LA ROUILLE avec le procédé DINITROL
 Tél. 31 45 66

COMPAGNIE ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE
CAP
 C. Salvadé & P. Schneeberger
 Agents généraux Saint-Maurice 7 Neuchâtel
 Tél. (038) 24 03 44

Silvio Facchinetti
BOUCHERIE RAPIDE
 SAINT-BLAISE
 Tél. 33 14 41

CRÉDIT SUISSE
 Place Pury ☎ 25 73 01
 La banque de votre choix

Patinoire de Monruz
 Mardi 9 janvier à 20 h 30

SION

Neuchâtel-Sports
 Tour de relégation ligue nationale B

VOYAGES WITTWER TRANSPORTS
 Tél. 25 82 82

MINEX S.A.
 J.-C. DEFOREL
 Eaux minérales
 Bureau : rue Maujobia 6 NEUCHÂTEL
 Tél. (038) 25 68 69

RENE SCHENK
VELOS, MOTOS, SPORTS
 Chavannes 15
 2000 Neuchâtel
 ☎ 25 44 52

PUBLICITAS
 NEUCHÂTEL
 Terreaux 3-5
 Tél. 25 42 25

Jean Cuanillon
 Le plus grand choix à Neuchâtel

DANS SES 3 MAGASINS

NEUCHÂTEL Saint-Maurice Saint-Honoré
PESEUX

CLASSEMENTS

Ligue A		Ligue B	
		Promotion	
1. La Chx-de-Fds	16 11 2 3 96 46 24	1. Bienne	2 2 — 12 4 4
2. Sierre	16 10 1 5 74 61 21	2. Bâle	2 2 — 16 9 4
3. Ambri Piotta	16 9 — 7 56 63 18	3. Zurich	2 2 — 12 6 4
4. Genève Ser.	16 7 2 7 62 57 16	4. Davos	2 2 — 10 5 4
5. Berne	16 6 1 9 52 60 13	5. Fleurier	2 — 2 6 11 —
6. Langnau	16 5 3 8 61 89 13	6. Lausanne	2 — 2 9 15 —
7. Kloten	16 5 2 9 62 64 12	7. Villars Champ.	2 — 2 5 11 —
8. Lugano	16 5 1 10 56 79 11	8. Fribourg	2 — 2 4 13 —

Relégation

1. Thoune	2 2 — 13 7 4
2. Olten	2 2 — 13 8 4
3. Forward Morges	2 1 — 1 18 14 2
4. Neuchâtel	2 1 — 1 11 11 2
5. Viège	2 1 — 1 6 8 2
6. Sion	2 1 — 1 8 12 2
7. Uzwil	2 — 2 10 12 —
8. Kusnacht	2 — 2 9 16 —

CLAIRVUE
 NEUCHÂTEL
 Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Visitez à Neuchâtel le centre de l'ameublement

Grande exposition sur 6 étages
 3000 m² 30 vitrines
 200 chambres à coucher, salles à manger, studios
 Plus de 1000 meubles divers

meubles MEYER neuchâtel
 fbg de l'hôpital
 tél. 038/25 75 05

Battu à Thoune, Neuchâtel n'a pas laissé une mauvaise impression. « Il pouvait même gagner », nous rapporte la chronique. De plus, perdre d'un petit but d'écart témoigne de la ferme volonté des Huggler, Bourcier, Wittwer, Desvoignes et autre Paroz de se battre, de conserver leur place en ligue B.

Ils y parviendront.

Nul doute.

Or, la venue de Sion c'est la possibilité d'obtenir deux nouveaux points, non pas que l'équipe valaisanne soit considérée comme quantité négligeable, mais en fonction du résultat obtenu contre Uzwil par les deux équipes (victoire de 6-5) d'une part, et en raison des deux matches de la phase de qualification.

A Sion, Neuchâtel pouvait gagner, manqua la victoire en raison de ses carences offensives. A Monruz, il s'avoua battu après un excellent début de match, son gardien Desvoignes

connaissant un terrible passage à vide par la suite.

Or, Desvoignes est un homme souvent critiqué sur lequel les responsabilités — une partie du moins — des défaites de Neuchâtel sont reportées. Mais, depuis son match contre Uzwil, cet ex-remplaçant de Rigolet semble avoir retrouvé joie de jouer, confiance en ses possibilités. Du moins, c'est ce qui apparaît au travers de la chronique. Une chronique qui a qualifié sa prestation à Thoune de bonne, à défaut d'excellente.

Desvoignes ayant retrouvé sa confiance, tout le comportement de l'équipe s'en est ressenti. C'est un signe de bon augure pour l'avenir. Cet avenir qui passe par Sion ce soir et par Kusnacht samedi. En l'espace de cinq jours, Neuchâtel peut, non pas assurer définitivement sa place en ligue B, mais prendre une sérieuse option pour s'y maintenir.

Et nos gars en ont les moyens.

On le verra ce soir à Monruz !



MULLER
 la bonne bière

Chaque matin les sportifs lisent la
FAV
 Feuille d'avis de Neuchâtel L'Express

maxi
 Chez RINO
 Ecluse 27-31
 ☎ 24 39 55

LA TREILLE
 le restaurant sympathique à l'étage

Mr. Pickwick
 the easy going real English Pub
 Mr. Pickwick
 Neuchâtel, 7 Rue des Terreaux, 161, 038/25 85 88
 Dir. Jean-Bernard Meyer

FAN SPORTS



L'EXPRESS

Le championnat de ligue nationale a repris son train normal

Le réveil de Kloten promet des sensations

hockey sur glace

Il s'est passé quelque chose d'important au cours de la seizième journée du championnat de ligue A, qui marquait la reprise du championnat: Kloten a gagné. L'équipe zuricoise, qui courait après la victoire depuis plus d'un mois, s'est soudain réveillée et Berne, qui lui rendait visite, fut bien incapable de lui résister. La formation de la capitale a même payé chèrement le retour de manivelle des «Aviateurs», puisqu'elle a perdu son entraîneur-joueur au cours de la bataille. Victime d'une fracture du bras, Cadieux ne pourra, en effet, plus jouer jusqu'à la fin du championnat. C'est un coup très dur pour les Bernois qui pourraient bien commencer à regretter le départ si souhaité de l'autre Canadien, Smith.

DES SENSATIONS

Mais revenons à Kloten. Dirigé depuis quelques jours par Peter Luthi, l'ancien champion suisse, joué, face à Berne, avec un enthousiasme tout neuf. Tout laisse pen-

ser qu'il ne s'agit pas là d'un feu de paille. Kloten commence son redressement, ce qui promet pas mal de sensations, car cette équipe est indubitablement la mieux équilibrée et la plus redoutable après La Chaux-de-Fonds. La formation zuricoise ne devrait pas tarder à graver les échelons, cela d'autant plus que Lugano et Berne, voire Langnau et Genève Servette, ne sont pas des foudres de guerre. Toutefois, Kloten compte encore... six points de retard sur le troisième du classement. Les places d'honneur restent donc assez loin.

GRAVE CRISE

Lugano remplace Kloten à la queue du wagon. Cette substitution n'étonne pas. Depuis plusieurs semaines, l'équipe tessinoise traverse une crise très grave, qui peut avoir des conséquences catastrophiques. Apparemment, il n'y a guère que... Berne, avec sa malchance, qui puisse évincer Lugano de l'affrontement de la relégation. Mais l'équipe de Cadieux trouvera peut-

être en son malheur motif à se battre avec une ardeur redoublée, alors que Lugano semble, justement, avoir perdu son allant. Une lutte terrible et par adversaires interposés va opposer ces deux équipes que le réveil de Kloten met dans un embarras plus qu'évident.

ROMANDS VAINQUEURS

La Chaux-de-Fonds, Sierre et Genève Servette ont gagné. Bonne soirée donc pour les Romands. Si le champion n'eût aucune difficulté à renouveler sa prestation du premier soir du championnat (5-0) face à un Ambri Piotta déconcentré, Sierre et Genève Servette furent, par contre, se battre sans relâche afin de faire entendre raison à Langnau et Lugano, respectivement. Tous trois eurent le mérite de remporter un match important: le champion en remportant avec la victoire au cours d'un match qui aurait pu lui valoir une nouvelle déception, Sierre en allant s'imposer sur la

piste peu «hospitalière» de l'Emmental, Genève Servette en supplantant l'un de ses principaux rivaux du bas du classement.

La fin de la compétition s'annonce plus heureuse qu'on le prévoyait pour la délégation romande, cela, bien entendu, pour autant que les Genevois confirment les bons résultats obtenus récemment.

IL FAUDRAIT...

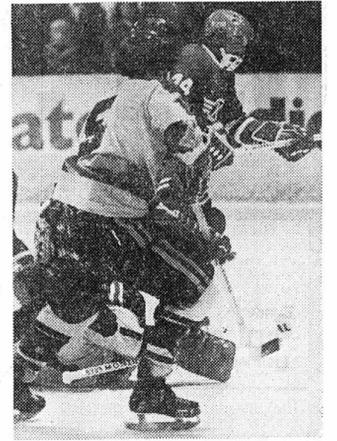
La 17ème journée (ce soir) donnera justement l'occasion à Genève Servette de montrer ce qu'il vaut. N'attend-il pas La Chaux-de-Fonds? Or, le champion suisse est présentement en bonne forme. Une fois de plus, il part favori face à son adversaire des Vernets. Il faudrait que les Neuchâtelois se donnent bien de la peine pour ne pas gagner, mais on ne sait jamais! C'est, en brillante condition actuellement, comment évaluer la victoire au cours de ce match qui aura pu lui valoir une nouvelle déception, Sierre en allant s'imposer sur la

Genève Servette pourra déjà s'estimer satisfait. Il a, en effet, des points faibles qui peuvent lui coûter cher.

Sierre, toujours candidat au titre, ne devrait avoir aucune peine à régler son compte à son visiteur, Lugano. En n'enlevant qu'un point, l'équipe de Côté créerait une grosse surprise.

TACHE DIFFICILE

Sur les deux autres fronts, la lutte sera extrêmement vive. Ambri Piotta, qui n'a certainement pas montré son vrai visage aux Mélézes, attend un Kloten tout rage-gaillard par sa victoire au détriment de Berne. Généralement battu à la Valaisienne, Kloten ne négligera rien pour faire une exception. La tâche sera difficile... mais elle sera tout autant pour Ambri Piotta. Le gardien fera-t-il la différence? A l'Allmend, Langnau va tenter de profiter de l'absence de Cadieux dans les rangs adverses afin de reprendre sa position de meilleure équipe bernoise. Les hommes de Lesysen, à vrai dire, ont les moyens de s'imposer. Le pronostic leur est favorable, ce d'autant qu'ils savent fort bien se concentrer au moment opportun.



BUT. — Jurg Lott (14) marque le deuxième but de Kloten, en dépit de la présence du gardien Jorns et de l'arrière Brawand. (Keystone)

Les équipes d'outre-Sarine font la loi en ligue B

A Montchoisi, c'est la consternation. Aux Augustins également! Partis pour brigner une place en ligue A, tant Lausanne que Fribourg commencent à faire leurs comptes: deux matches, deux défaites! Zurich, Bienna, Bâle et Davos sont déjà à quatre points. Un retard qu'il ne sera pas aisé de combler. Ainsi, les équipes d'outre-Sarine font la loi dans le tour de promotion. Pour l'heure... espère-t-on de ce côté de la rivière frontrière...

Dans la poule de relégation, le partage s'est fait d'une autre façon: Thoune et Olten dirigent la manœuvre avec quatre points; Forward, Neuchâtel, Sion et Viège assurent la charnière centrale du classement avec deux longueurs; Uzwil et Kusnacht se partagent la garde de la lanterne rouge.

Après deux tour dans cette phase finale, les positions ne sont guère conformes aux pronostics: Lausanne et Fribourg sont distancés dans le tour de promotion, Thoune est en tête du tour contre la relégation, alors qu'Uzwil ferme la marche. Curieux, non?

LAUSANNE ET FRIBOURG

Ainsi, Lausanne a cédé pour la seconde fois. Contre ce surprenant Bâle, A Montchoisi de surcroît. Et Fribourg lui emboîte allègrement le pas. Certes, c'est à Zurich qu'il abandonna le bénéfice de l'enjeu en ce premier week-end de l'année. Or, ce soir, les deux «grands» romands ne peuvent se permettre un nouveau faux pas,

faute de voir s'évanouir le peu d'espoirs qu'il leur reste.

Lausanne sera à Fleurier. Au Vallon, il s'était imposé normalement lors de la phase initiale (5-2). Toutefois, les conditions seront fondamentalement modifiées dans quelques heures, l'équipe de Vincent n'ayant rien à perdre tandis que Lausanne n'a qu'une issue à envisager: gagner!

Pour Fribourg, la venue de Villars Champéry n'est pas précisément une visite de courtoisie. Les «poutains» de Bernasconi ayant déjà posé quelques problèmes aux «Pinguins de la glace» cette saison. Et là également, une équipe n'a rien à perdre, alors que l'autre...

TÊTES D'AFFICHE

Mais les têtes d'affiche de cette soirée se situent à Zurich et à Bienna. Les hommes de Robertson attendent Bâle. Bâle et ses jeunes, contre les routiniers Zuricois Keller, Wespil et compagnie! Pour Zurich, c'est le match de vérité. Or, même s'il a battu Bâle au second tour (5-0), il ne part pas forcément favori. Quant à Bienna, il accueille Davos. Pour les Juraissiens comme pour les Grisons, ce match va situer leurs ambitions, donner une ligne directrice pour leur avenir dans ce tour de promotion, le vainqueur pouvant tout à coup croire sérieusement à une promotion.

SURPRENANT THOUNE

Dans le tour contre la relégation, Thou-

ne va jouer une carte importante à Uzwil. Pour les Oberlandais, il s'agit de confirmer hors de leur patinoire les succès sur Neuchâtel et Sion; ce Neuchâtel et ce Sion qui ont précédemment battu l'équipe saint-galloise à Monruz et au Vieux-Pays. C'est dire que cette troisième journée risque fort de peser lourd lors de l'établissement des comptes de fin d'exercice, d'autant plus que Sion sera à Neuchâtel.

Finalement qui tirera les marrons du feu au sein de ce quatuor? Thoune en

En première ligue

Groupe 1: Arosa - Illnau-Effretikon 5-3; Coire - Winterthur 13-6; Saint-Moritz - Schaffhous 5-6; Rapperswil - Wil 7-1; Wallisellen - Weinfelden 3-1. — **Classement après 11 matches:** 1. Arosa 20 p. 2. Rapperswil 18. 3. Coire 14. 4. Illnau-Effretikon 10. 5. Schaffhous 10. 6. Saint-Moritz 9. 7. Wil 8. 8. Wallisellen 8. 9. Winterthur 7. 10. Weinfelden 6.

Groupe 2: Soleure - Ascona 2-6. Petit-Huningue - Lucerne 3-3; Grasshoppers - Zoug 0-7; Aarau - Dubendorf 10-7; Urdorf - Wetzikon 0-8. — **Classement:** 1. Zoug 10-20. 2. Wetzikon 11-20. 3. Lucerne 11-13. 4. Dubendorf 11-12. 5. Grasshoppers 11-11. 6. Aarau 11-9. 7. Ascona 11-8. 8. Petit-Huningue 11-8. 9. Urdorf 11-5. 10. Soleure 10-2.

LES ÉQUIPES NEUCHÂTELOISES ET LES TOURS FINALS

Neuchâtel-Sion: un affrontement explosif!

Ce soir Neuchâtel aborde une semaine pouvant se révéler décisive à défaut de capitale pour son avenir. La venue de Sion (deux points acquis contre Uzwil) et le voyage à Kusnacht samedi: deux échéances qu'il ne s'agit de ne point rater.

En l'espace de cinq jours, l'équipe de Huggler va affronter deux adversaires qu'il peut laisser derrière lui au classement, s'assurant ainsi un avantage non négligeable avant d'affronter Viège à Monruz à mi-janvier; ce match contre Viège sonnant l'heure d'une pause d'une semaine avant l'ultime période conduisant au bilan final.

AU MÊME POINT

Sion! L'équipe valaisanne a débuté la phase de relégation par une surprenante défaite à Thoune. Une défaite nullement prévisible en fonction de son excellent comportement de fin novembre début décembre. Or, l'équipe valaisanne a corrigé le tir contre Uzwil. Elle en est donc au

même point que Neuchâtel: une victoire contre les Saint-Gallois, une défaite face aux Oberlandais!

C'est dire combien l'affrontement sera explosif à Monruz. Or, Neuchâtel a plus qu'une revanche à prendre ce soir — il fut battu à deux reprises dans la phase initiale par Guay et ses hommes. Devant son public, la formation neuchâteloise doit démontrer que cet esprit de corps constaté contre Uzwil et Thoune n'est pas une vue de l'esprit. Battu, mais non ridiculisé constatait Bourcier au sortir de la patinoire de Grabengut. La manière dont nous avons perdu laisse présager que l'équipe est sur le bon chemin soulignait Huggler.

CONFIANCE

Ces constatations ne sont pas paroles en l'air; elles sont le reflet d'un état d'esprit qui anime toute l'équipe. Un état d'esprit qui n'est pas étranger au bon comportement de Desvoignes. Pendant les fêtes de fin d'année, Huggler m'a entraîné tous les jours

explique le gardien neuchâtelois. De plus, j'ai enfin acquis de cette confiance qui me manquait en début de saison.

Neuchâtel est sur la bonne voie. En sera-t-il encore de même dans quelques heures? P.-H. B.

POUR MÉMOIRE

Ligue A

	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1. Chx-de-Fds	16	11	2	3	96	46	24
2. Sierre	16	10	1	5	74	61	21
3. Ambri Piotta	16	9	0	7	56	63	18
4. GE Servette	16	7	2	7	62	57	16
5. Berne	16	6	1	9	52	60	13
6. Langnau	16	5	3	8	61	89	13
7. Kloten	16	5	2	9	62	64	12
8. Lugano	16	5	1	10	56	79	11

Ce soir: Genève Servette - La Chaux-de-Fonds, Sierre - Lugano, Berne - Langnau, Ambri Piotta - Kloten.

Ligue B

Promotion

	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1. Bienna	2	2	0	0	12	4	4
2. Bâle	2	2	0	0	16	9	4
3. Zurich	2	2	0	0	12	6	4
4. Davos	2	2	0	0	10	5	4
5. Fleurier	2	0	0	2	6	11	0
6. Lausanne	2	0	0	2	9	15	0
7. Villars Champ.	2	0	0	2	5	11	0
8. Fribourg	2	0	0	2	4	13	0

Ce soir: Bienna - Davos, Fleurier - Lausanne, Bâle - Zurich, Fribourg - Villars Champéry.

Relégation

	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1. Thoune	2	2	0	0	13	7	4
2. Olten	2	2	0	0	12	8	4
3. Forward	2	1	0	1	18	14	2
4. Neuchâtel	2	1	0	1	11	11	2
5. Viège	2	1	0	1	6	7	2
6. Sion	2	1	0	1	8	12	2
7. Uzwil	2	0	0	2	10	12	0
8. Kusnacht	2	0	0	2	9	16	0

Ce soir: Neuchâtel - Sion, Forward - Viège, Kusnacht - Olten, Uzwil - Thoune.

Lausanne: une visite attendue à Fleurier

Après avoir découvert deux équipes suisses alémaniques, Fleurier voit inscrite à son programme une nouvelle rencontre contre Lausanne, ce soir à la patinoire de Belle-Roche.

Proprement dépossédée de son rôle de principal favori par deux défaites consécutives contre Davos et Bâle, l'équipe de Nesterenko se trouve durement confrontée à de cuisantes réalités. Les critiques émises à l'encontre de la formation vaudoise visent principalement les deux gardiens. Si leurs prestations paraissent loin d'être satisfaisantes, il conviendrait pourtant de pondérer quelque peu la détermination avec laquelle on a tendance à attribuer les responsabilités des contre-performances d'une manière unilatérale. Car maintes formations ont

pallié des lacunes similaires par une tactique compensatoire que bien des joueurs ne sont pas prêts de s'imposer. N'est-ce pas là le revers du «mercénariat»?

Lausanne considère sans doute le Val-de-Travers comme le terrain propice à un début de réhabilitation. Aussi, forte de cette conviction, l'équipe de la capitale vaudoise n'est que plus redoutable. L'absence de Friedrich blessé contre Bâle ne constituera pas un handicap insurmontable.

Du côté fleurisien, le moral est bon, l'équipe se présentera au complet et dans d'excellentes dispositions. Et si des espoirs de victoire paraîtraient bien utopiques, laissons aux hommes de Vincent tout loisir d'essayer eux aussi la légendaire faiblesse du portier lausannois.

divers

Des chiffres intéressants

La navigation et la bicyclette ont la cote chez les Américains

Les Américains ont dépensé, en 1972, plus de 100 milliards de dollars, soit plus que le budget de la défense nationale, pour les sports de loisirs dont certains, comme la navigation de plaisance, le tennis, la bicyclette, le camping, le ski, les échecs et le billard ont connu un essor considérable l'an dernier. La vente des bateaux, notamment, a augmenté de 25 pour cent. Plus de 45 millions d'Américains pratiquent la navigation de plaisance et les quelque 9 millions de bâtiments en tous genres qui sillonnent les eaux américaines ont obligé les autorités fédérales à adopter de sévères lois anti-pollution concernant, notamment, les débris.

75 millions maintenant sur les routes américaines. En 1972, 10,5 millions ont été vendues (presque autant que d'automobiles), ce qui a provoqué l'accroissement... des vols. Dans la seule Californie, les voleurs en ont dérobé pour 22,3 millions de dollars au cours des douze derniers mois!

Le nombre des skieurs a augmenté de 10 pour cent et l'on a enregistré, en 1972, 50.000 jambes cassées sur les pentes des 1200 stations que comptent les États-Unis. Les golfeurs, quant à eux, sont en hausse de 4 pour cent seulement. Il y en a 13 millions qui pratiquent sur les 10.665 parcours du pays (151 de plus qu'en 1971).

D'autres sports de loisirs sont également très populaires auprès des Américains, comme les échecs, surtout depuis le succès de Bobby Fischer, le «bowling», la pêche sous-marine, le ski nautique, le «surfing», la moto, ainsi que l'auto-neige, bien que très dangereux (164 morts en 1972) et le billard, dont les tables sont maintenant presque aussi nombreuses dans les maisons que les pianos.

INCROYABLE

Derrière, le sport de loisir le plus en vogue est le tennis (20 pour cent de joueurs en plus), pour lequel 420 millions de dollars ont été dépensés en équipements (courts couverts notamment), tandis que la popularité de la bicyclette continue à progresser d'une façon vertigineuse. On en compte

ski

Semaine internationale du Trentin-Haut Adige

Triplé suédois et quatrième place du Valaisan Hauser dans les quinze km

La formation suédoise a frappé un grand coup à l'occasion de la première épreuve de la septième Semaine du Trentin - Haut Adige, en prenant les trois premières places sur 15 kilomètres. La victoire est revenue au jeune espoir Thomas Magnusson (23 ans), qui a nettement dominé ses deux compatriotes Gunnar Larsson et Tommy Limby, creusant un écart de 45 secondes. Cette épreuve, courue par un temps splendide sur le haut plateau de l'Alpe di Siusi (2000 mètres), fut, toutefois, partiellement faussée par l'absence de l'équipe norvégienne, bloquée à l'aéroport de Munich par le brouillard, en compagnie des Suisses Alfred Kaelin et Hansueli Kreuzer. Pour ces derniers, ce contretemps n'a pas eu de conséquence puisqu'ils doivent faire leur entrée en lice seulement demain, dans les 30 kilomètres.

SUISSES TRÈS BONS

Vainqueur de toutes les courses de préparation organisées en Suisse en début de

saïson, Edi Hauser a confirmé qu'il était actuellement en grande forme. Le Haut-Valaisan a pris, en effet, la quatrième place, n'échouant que de 81 centièmes de seconde pour le deuxième rang. De plus, Edi Hauser a laissé derrière lui des concurrents de valeur, comme l'Allemand de l'Ouest Walter Demel (5me) et le champion olympique de la distance, le Suédois Svenake Lundbaeck (6me). La formation helvétique a, d'ailleurs, eu un comportement excellent à Castelrotto. Outre Hauser, Albert Giger (10me) et Werner Geeser (13me) se sont, en effet, également mis en évidence.

Thomas Magnusson, sur qui les Suédois fondent de grands espoirs pour les championnats du monde de l'an prochain, fut en tête de bout en bout. Dans les derniers kilomètres, Larsson, crédité du septième temps à mi-parcours, fournit un effort spectaculaire et il vint «souffler» la dixième place à Limby et Hauser.

CLASSEMENT

1. Magnusson (Su) 41'27"50; 2. Larsson (Su) 42'12"27; 3. Limby (Su) 42'12"43; 4. Hauser (S) 42'13"08; 5. Demel (All-O) 42'16"91; 6. Lundbaeck (Su) 42'19"80; 7. Hyhrich (Tch) 42'32"07; 8. Betz (All-O) 42'48"37; 9. Karjalainen (Fin) 42'50"58; 10. Giger (S) 42'58"17; 11. Repo (Fin) 43'04"21; 12. Eckert (All-O) 43'07"50; 13. Geeser (S) 43'23"96; 14. Favre (It) 43'27"34; 15. Chiochetti (It) 43'47"0.

Puis: 18. Gaeher (S) 43'57"33; 32. Parolini (S) 44'56"24; 35. Wallimann (S) 45'56"09. 68 concurrents au départ, 63 classes.

Brassus: vedettes norvégiennes

Les organisateurs des épreuves internationales nordiques du Brassus, qui auront lieu le week-end prochain, en ont obtenu la confirmation lundi: les meilleurs spécialistes de fond norvégien seront au départ de leurs courses. Avec, notamment, Magne Myrmo, qui a remporté la traditionnelle «Monolit» dimanche à Oslo, Odd Martinsen, Audun Nerland, Oddar Braa (médaillé d'argent du relais de Sapporo), G. Jermund Eggen et Jan-Gunnar Berger.

D'autre part, les Tchécoslovaques annoncent la présence des coureurs de fond Pryzma et Zuzanek, ainsi que celle du spécialiste du combiné nordique, Thoma Kucera. Les Allemands de l'Ouest, pour leur part, ont également considérablement renforcé leur équipe de fond. Avec, notamment, Walter Demel et Betz et le champion olympique 1968 du combiné nordique, Franz Keller. Ce dernier vient de se mettre en évidence à la Coupe de la Forêt-Noire où il a remporté le combiné nordique et le fond 15 km.

SEMmaine SUISSE DE SAUT

Quatre médaillés olympiques présents

Avec le retour d'année impaire, coïncide la traditionnelle «Semaine internationale de saut de la FSS». La 12me du nom. Or, tous les deux ans, les meilleurs sauteurs du monde se retrouvent sur les tremplins d'Engelberg (21 janvier), Saint-Moritz, (23), Gstaad (26) et le Locle (28). Il en ira de même dans quinze jours à l'exception des Allemands de l'Est, les grands triomphateurs de la semaine austro-allemande, retenus par le concours d'Oberhof.

C'est dire que sur les six médaillés olympiques de Sapporo (grand et petit tremplin) quatre seront présents en Suisse: les Japonais Kono (argent) et Aochi (bronze) sur le tremplin des 70 m, le Polonais Fortuna (or) et le Suisse Steiner (argent) sur le tremplin des 90 mètres. Seuls manquent le Japonais Kasaya, champion olympique (70 mètres) hors de forme et l'Allemand de l'Est Schmidt troisième sur le grand tremplin.

Rien qu'à l'énoncé de ces noms, la 12me «Semaine internationale de saut de la FSS» est promise au succès. Un succès que seul des appuis financiers privés peuvent assurer. La FSS en est consciente. Elle l'a fémoigné par la voix de son président, H. Henchoz à l'occasion d'une conférence de presse tenue hier à Ostermündigen, fief d'Inter Sport, organe privé assurant le patronage de ces épreuves.

Sélections jurassiennes pour le Brassus et les Championnats suisses aux Grisons

Les «fondeurs» jurassiens ne seront pas au chômage dans les prochaines semaines. Après les championnats de dimanche, le chef technique Georges Sandoz et l'entraîneur Michel Rey ont établi les sélections pour le Brassus (13 - 14 janvier) et les Championnats suisses (28 janvier - 3 février).

BRASSUS

Juniors: J.-P. Rey, Garin (Cernets), Benoît, J.-B. Huguenin (Brévine), Jacot (la Sagne), Gacon (Chaux-de-Fonds), Mercier (le Locle), Allemann, Schlaeppli (Chaumont).

Seniors: Ducommun (la Sagne), Rosat (Brévine), Kjelner (Cernets), Kunzi (Bienna).

- CHAMPIONNATS SUISSES

30 km au Saint-Bernardin: Ducommun, Botteron, Aeby (la Sagne), Schertenleib (Chaumont), Kunzi (Bienna), Kjelner (Cernets), Rosat, Nicolet, W. Huguenin, Reymond, E. Benoît, Richard (Brévine), soit douze «fondeurs» pour douze places.

15 km au Splügen: Ducommun (la Sagne), Schertenleib (Chaumont), Kjelner (Cernets), Rosat, Nicolet, Reymond, E. Benoît, Richard (Brévine), Kunzi (Bienna), soit neuf «fondeurs» pour 16 places!

50 km à Klosters: Ducommun, Botteron (la Sagne), Schertenleib (Chaumont), Kjelner (Cernets), Rosat, W. Huguenin, Nicolet (Brévine), soit sept «fondeurs» pour sept places.

Ainsi, Ducommun, Rosat, Kjelner et Schertenleib participeront aux trois épreuves.

Relais: Brévine etc...
Dames: Chantal Bueche (Chaumont), Geneviève Gobat (Crémine).
Juniors à Pontresina: tous les participants du Brassus, moins deux, plus Mathey (Brévine), Mercier (le Locle), D. Huguenin (Brévine). Les Jurassiens ont droit à neuf places. Or, M. Sandoz tente d'obtenir une place que lui céderait la «Romande» afin d'aligner dix juniors.

Relais: Le Locle, Cernets, Brévine.

dernière SPORTS dernière

Ski: menaces autrichiennes après Maribor

L'Autriche a menacé de retirer ses délégués techniques des courses de la coupe du monde au cas où la Fédération internationale de ski (FIS) prendrait des mesures contre l'annulation du slalom géant de Maribor. Cette menace a été prononcée devant les représentants de la presse, à Vienne, par M. Kurt Schlick, président de la Fédération autrichienne de ski. Celui-ci a indiqué que la FIS avait l'intention de sanctionner la décision prise par M. Karl Senger (Autriche) à Maribor. Cette décision avait été vivement critiquée par les organisateurs yougoslaves ainsi que par les Français et les Allemands qui s'étaient prononcés pour le slalom géant.

«L'Autriche est le seul pays qui possède des délégués techniques ayant une formation spécialisée, en particulier en matière de sécurité», a souligné M. Schlick. «Ils sont parfaitement capables de juger si une course peut avoir lieu ou non.»

A titre d'illustration, la France n'est représentée par aucun délégué technique au sein de la FIS. Cette lacune avait d'ailleurs

été relevée par M. Gaston Perrot, entraîneur de l'équipe de France féminine, à Maribor.

Marie-Thérèse Nadig la plus rapide

Marie-Thérèse Nadig meilleur temps de la «non-stop».

La championne olympique Marie-Thérèse Nadig a réalisé le meilleur temps de la descente «non-stop» de Pfronen. La Suisse a été créditée de 1'19"20 pour les 2022 mètres du parcours, contre 1'19"31 à la jeune Autrichienne Brigitte Tolschnig. A son habitude, la double gagnante de la coupe du monde Anne-Marie Proell s'est relevée lors de cet entraînement officiel. Elle signa d'ailleurs le ... 24me «chrono». Mais il n'en demeure pas moins que Marie-Thérèse Nadig a laissé une excellente impression aux observateurs lors de cette «non-stop» courue sur une piste dure mais bien préparée.

Les Championnats nationaux au Jura «C'est possible» affirme M. Sandoz

Ces diverses sélections témoignent de l'intérêt que porte le Giron pour les Championnats suisses malgré les lourdes tâches financières. «C'est surtout les déplacements d'une station à l'autre dus à leur éloignement qui vont poser des problèmes de perte de temps de fatigue», remarque le chef technique. Or, à la question de savoir si en tel semaine, sont possibles dans le Jura, M. Sandoz est catégorique: «Oui. Il est possible de concentrer les épreuves dans un plus petit secteur.» Et de préciser son idée: «Tête-de-Rain, la Sagne, Mont-Soleil, par exemple...» Une formule qui permettrait de loger «fondeurs», officiels, presse à la Chaux-

de-Fonds et au Locle. A quelques kilomètres des pistes. De plus, la Combe-Girard (saut) est dans le secteur.

De plus, sur le plan financier, la chose est réalisable, plusieurs possibilités d'obtenir des garanties sont à disposition: secteur privé, Offices de tourisme et Sociétés de développement. Giron, qui pourrait créer un fond spécial pour de tels championnats. De plus, ne serait-ce pas la meilleure propagande pour attirer les jeunes à pratiquer le fond à l'heure ou les «minces lattes de bois» font de plus en plus d'adeptes?

Une idée à suivre. Une idée réalisable. Le Giron n'a-t-il pas une vocation nordique avant tout?

P.-H. BONVIN

PATINOIRE DE FLEURIER — Mardi 9 janvier, à 20 heures

C.-P. FLEURIER - H.-C. LAUSANNE

Pour vos cadeaux
un bronze d'art

Fonderie
REUSSNER et DONZE
Fleurier Tél. (038) 61 10 91

MOTTET
chasse bien

Fleurier Tél. (038) 61 11 40

A la Buvette
de la Patinoire

vous trouverez toujours
toutes consommations
et petite restauration

COO Centre Coop.
Fleurier

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
CHEZ ROMANO
R. ZUCCOLOTTO

Choix - Qualité à prix modérés
Fleurier Tél. 61 10 48

Chez André
FLEURIER

Tél. 61 22 70

Ameublement - Décoration
Articles pour bébés



PHARMACIE PERRIN
A. PERRIN, pharm.

Place du Marché
2114 FLEURIER (NE)

La bière du CONNAISSEUR
c'est la bière SALMEN...

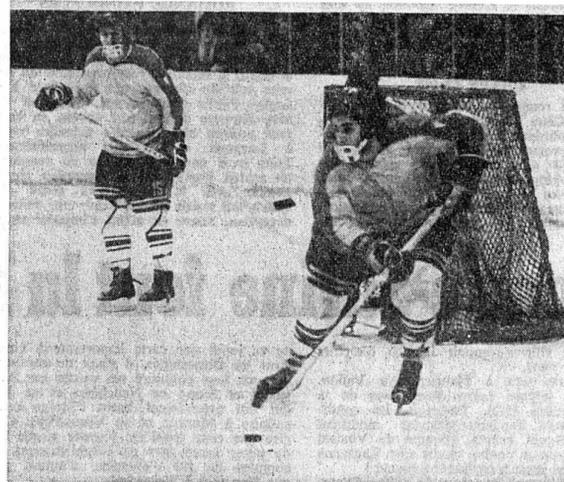
Fleurier : M. Besançon

Tél. (038) 61 29 22

FLEURIER
COUVET

Garage L. Duthé & Fils

Tél. 61 16 37 — Agence VW et AUDI - NSU - RENAULT



RÉAL VINCENT. — Il a su faire fructifier l'héritage de Leuenberger.

car il veut s'octroyer son (ou ses) premier point dans ce tour de promotion, Lausanne car il n'a pas encore abandonné l'espoir d'accéder à la ligue A.

Un spectacle de choix ce soir à Belle-Roche !

Notre but est de vous faire gagner



Union de Banques Suisses

FLEURIER

COUVET

Schmutz
Sports Fleurier
(038) 61 19 44

Garage Gonard
Succ. Cl. Hotz

Agence : Simca Chrysler -
Citroën - Sumbeam
occasions garanties

Fleurier Tél. (038) 61 29 22

michel pellaton

fleurier travers tél. (038) 61 18 41
tél. (038) 63 17 45
charbon - mazout
bière - limonade



Optique Robert
FLEURIER
Tél. 61 10 57

COMBUSTIBLES

Alain Berthoud

Bureau :
Rue de l'Hôpital 4
2114 Fleurier
Tél. (038) 61 10 50

AU GOURMET

Boucherie - Charcuterie
Viande et charcuterie
de première qualité

FLEURIER Se recommande :
Tél. 61 11 73 Michel Stauffer

Toujours jeune, élégant,
dans le vent

VETEMENTS **Jacot**
FLEURIER



Pharmacie
DELAVY
Fleurier
au service
de votre
SANTÉ
Tél. 61 10 79

Service rapide de réparation

EAU - GAZ - SANITAIRE
CHAUFFAGE
Entreprise en chauffage
et sanitaire

GEISER & FILS
FLEURIER Tél. 61 28 89

Virgilio
DROGUERIE SERVICE.

LE SERVICE AVANT TOUT

Tél. 61 10 48

C. JACOT & Cie

FLEURIER
CAVE de la CITADELLE
● Réserve de la Citadelle ●
Le vin de tous les jours...
Vin de la commune
de Tarragone
Tél. 61 10 96

Les annonceurs de
cette page
soutiennent
votre équipe...

Favorisez-les

ANNONCES SUISSES S.A.



Responsable du
Val-de-Travers
Monsieur
Eric HOFER
2, 1^{er} bd du Lac
2001 Neuchâtel
Téléphone
(038) 24 40 00

LE VENT DE LA PLAINE

par
Ginette BRIANT

31

L'homme eut un rictus ironique.
— Est-il tellement souhaitable que vous l'appreniez ?
— Oui... oui...
Elle haletait, suspendue à ses lèvres ; il dit :
— Sa Seigneurie désire passer quelque temps dans le château de ses ancêtres.
— Larny ! Vous allez avec elle à Larny ?
— Mais oui !
Jeanne Virmont eut un cri de bête blessée et elle se mit à courir comme une folle à la suite du landau qui, déjà, s'éloignait à vive allure. Les larmes l'aveuglaient, la suffoquaient, et elle répétait : « Larny... Larny... » à la manière d'une psalmodie.

Aucune des belles amies du duc ne connaissait le château. Philippe n'avait-il pas de tout temps précisé que seule sa future épouse y serait reçue ?

Un poignard pénétrant dans le cœur de l'actrice n'aurait pas eu plus d'effet. Ses pieds se tordaient sur les pierres du chemin. Soudain elle s'affala, face contre terre dans la boue. Lorsqu'elle se releva, elle se sentit aussi pauvre qu'une mendicante, aussi dépouillée. Elle resta de longues minutes

COLLECTION « A LA BELLE HÉLÈNE »

à fixer la route par où la voiture avait disparu. Le vent avait séché les larmes sur son visage, comme il desséchait son âme, et y insufflait la vengeance...

Quatre heures plus tard, Sandra se trouvait enfermée dans une autre chambre, de vastes dimensions celle-là, aménagée avec une si grande sobriété que la jeune fille s'y sentait mal à l'aise. Trois jeunes servantes défilèrent devant elle, portant sur le bras des robes d'une richesse incomparable, l'une de dentelle, l'autre de soie. La dernière, au corsage entièrement perlé, était rehaussée de grenats.

En d'autres temps, Sandra aurait admiré le patient travail des couturières, aurait voulu se parer d'aussi beaux atours. Or le défilé des servantes, leurs amusantes remarques, leurs rires, ne déridaient pas le visage de la jeune fille.

— Il faut pourtant que vous choisissiez une toilette pour ce soir, Mademoiselle ! M. le duc veut que vous soyez très belle...

— Vous dinerez en tête à tête avec Sa Seigneurie...

Elles eurent un petit gloussement qui agaçait la comtesse. Elles paraissaient considérer cela comme un honneur, un rare privilège. La jeune fille haussa les épaules. Sa voix s'éleva, nette, vibrante, imposant la consternation sur les visages qui l'entouraient :

— Je n'irai pas. Allez le répéter à votre maître. Je ne dinerais pas avec lui, ni ce soir ni tous les autres soirs de ma vie !

Après cette déclaration, elle s'enferma dans un mutisme dont personne ne semblait pouvoir la tirer. Les servantes sortirent de la chambre.

Sandra s'approcha de la fenêtre et demeura debout dans la contemplation du parc. Le ciel de l'Île-de-France, lavé par les pluies torrentielles du matin, était serein, d'un bleu transparent. Le chant des oiseaux s'accordait avec la douceur de l'air que septembre chargeait de languueur. Tachés de rouille et de sang, parés d'or, d'émeraude, les arbres frissonnaient sous un souffle inconnu venu du fond des âges. Ce souffle qui faisait chanter les couleurs et mûrir la vigne à flanc de côtes annonçait l'hiver. Sandra revoyait la

splendeur de la forêt viennoise, les bois et les rochers de Helental, où le duc de Reichstadt, pendant de longues promenades à cheval, avait rêvé de la France et de son père.

Les images s'enchaînaient devant ses yeux. Elle voyait le sourire tendre de son tuteur, ses yeux clairs, la mèche blonde qui ombrait son front. Mais ce visage devenait flou très vite... Un autre visage, sombre, dur, aux prunelles passionnées, venait la hanter, et le sortilège de ce souvenir était si grand qu'elle croyait entendre la voix de Zarov. Sa redoutable présence l'enveloppait ; elle eut envie de crier son nom, d'arracher de sa poitrine ces syllabes qui semblaient y être fichées comme autant de banderilles ou de flèches acérées. Elle se laissa glisser sur la banquette et continua de regarder au-dehors. Elle ne savait plus si le soleil brillait toujours. Elle n'entendait pas les corbeaux croasser ni le vent gémir dans la plaine. Elle aimait Karel, et cet amour la dévorait comme la flamme grésille sur le bois mort. Il avait pris sa main. Sa chaleur s'était communiquée à la sienne, mais en partant il avait emporté la moitié de sa vie...

Elle était si absorbée dans ses pensées qu'elle n'entendit pas la porte s'ouvrir.

— Mademoiselle...

Elle tressaillit. Les jeunes servantes étaient à nouveau devant elle. L'une allumait un candélabre. La brusque lumière accentuait par opposition la fin du jour, la tristesse de la chambre. Sandra se trouva plus perdue encore d'avoir rêvé à Karel et de ne sentir près d'elle que le froid de l'absence.

— Nous allons vous habiller, Mademoiselle.

Elle se laissa faire docilement. Son âme flottait au-dessus de toutes choses, elle n'habitait plus ce corps mince que les doigts habiles des servantes paraient de dentelles. La cage modifiait sa silhouette, tout en accentuant la sveltesse de sa taille. On lui passa la robe de soie, où les grenats étaient autant de gouttes de sang et les perles autant de larmes. On la farda, puis on déroula ses cheveux, qui coulèrent le long de son visage tels un long voile d'or fauve. Jamais ses yeux n'avaient paru plus grands ni plus mauves... Le haut chignon de boucles se formait. Des anglaises caressaient son

épaule. Son robe était un écrin au contact duquel sa propre personne resplendissait.

Les jeunes filles baillaient. Elles avaient retrouvé leur gaieté. Leurs timbres clairs sonnaient dans la pièce, en chassaient l'austérité. Après s'être exclamées sur la beauté de Sandra, elles se retirèrent une à une. La dernière précisa :

— Dans un quart d'heure environ, je reviendrai chercher Mademoiselle pour la conduire auprès de M. le duc. Si entre-temps Mademoiselle a besoin de moi, elle n'aura qu'à sonner...

Elle fit une gracieuse révérence, et sa silhouette se noya dans le couloir.

Quelques secondes, Sandra écouta le bruit de ses pas diminuer. Lorsque le silence eut de nouveau envahi la chambre, la comtesse se précipita vers la penderie, en sortit un manteau qu'elle jeta hâtivement sur ses épaules, ouvrit la porte, glissa un coup d'œil à droite et à gauche, puis s'élança dans le corridor désert.

De nombreuses portes de chêne y accédaient. Elle en poussa une au hasard. Un étroit escalier se présentait à elle. La jeune fille s'y engagea sans hésiter. Elle pria pour que celui-ci vint aboutir non loin d'une sortie et qu'aucun incident ne la contraignît à rebrousser chemin. Des vitraux de couleurs éclairaient parcimonieusement les marches de bois ciré.

L'escalier en colimaçon débouchait sur un autre corridor. Sandra se trouvait dans la partie du château qui accédait de plain-pied au parc entretenu à la française. Elle en apercevait déjà les massifs rectilignes, presque sans grâce dans leur ordonnance trop parfaite. A la vue de cet espace sur lequel le crépuscule s'appesantissait, le cœur de la jeune fille se mit à battre. Elle allait franchir le seuil de la demeure seigneuriale, quand un bruit de voix la figea sur place. Bientôt elle aperçut la silhouette dégingandée de l'intendant, qui donnait ses ordres à un jardinier. L'homme mit la main sur la poignée de la porte, et Sandra fut contrainte de reculer.

(A suivre)



ski

Un débutant pas comme les autres

Roland Collombin : une véritable explosion

Avant Collombin, seul Schranz est parvenu à gagner deux descentes d'affilée sur la même piste. C'était l'année passée, à Kitzbühl, dans des conditions assez semblables à celles de Garmisch : piste dure, glacée même. Cette comparaison suffit, en somme, à situer définitivement la classe exceptionnelle du jeune conquérant valaisan. Car, selon la volonté de la Coupe du monde, il y a déjà eu beaucoup de doubles compétitions dans les hivers pauvres en neige : Megève et Sugar Loaf en 1971 ; Kitzbühl et Cristal Moutain en 1972. Mais,

à part Schranz peu avant sa disqualification de Sapporo, aucun des grands descendeurs n'a réussi le double.

En outre, on prétendait généralement que les Suisses étaient des skieurs de neige « tendre ». Collombin, Russi, Roux viennent de prouver le contraire.

CARRIÈRE FULGURANTE

Mais, retour à Collombin pour rappeler brièvement les étapes de sa fulgurante carrière. Son avènement au sommet de l'élite mondiale eut lieu à la manière d'une explosion. A la fin du mois de janvier 1971, il ne faisait pas encore partie de l'équipe nationale A. Il avait été 7^{me} à Val d'Isère, mais ce fut que dans la seconde descente de Kitzbühl (également 7^{me}), qu'il convainquit les sélectionneurs. Depuis ce jour-là, il n'a participé qu'à cinq descentes : Sapporo 2^{me}, Val d'Isère 4^{me}, Val Gardena 1^{er}, Garmisch 1^{er}, Garmisch 1^{er}.

Dans l'histoire du ski alpin, son cas est presque unique. De Sailer à Schranz, en passant par Féllat, Killy, Zimmermann, Neming, on a déjà vu beaucoup de vainqueurs en série, mais on n'a encore jamais rencontré de débutants aussi efficaces, aussi réguliers dans la victoire. Même Russi, dont le nom a subitement éclaté sur les neiges de Val Gardena en février 70, ne s'est pas imposé avec autant d'autorité.

TOUT CE QU'IL FAUT

Collombin doit donc être considéré comme un athlète de grande lignée et,

présentement, il possède absolument tout ce qu'il faut pour maîtriser le reste de la classe mondiale des descendeurs : il a la technique, la force, le courage, le dynamisme et cette prodigieuse faculté de conserver son équilibre psychique. Peut-être qu'un jour il aura, lui aussi, des difficultés mais ce n'est pas pour maintenant.

On se souvient qu'à ses débuts, il éprouvait de la peine à terminer ses courses : il avait le malencontreux défaut — manque de résistance physique ou de concentration — de tomber peu avant l'arrivée. Aujourd'hui, il gagne sur la fin du parcours. A Val Gardena comme à Garmisch, Collombin n'était pas en tête à mi-course. Il a fait la différence sur le dernier kilomètre du parcours.

AVEC ROUX

Avec la progression de Russi, le ski suisse aura bientôt les deux meilleurs descendeurs du monde. Car Russi est en train de surmonter sa crise, c'est indéniable. Lorsqu'il sera à nouveau « présent », il y aura du sport ! Peut-être pas encore samedi sur les hauteurs de l'Oberland bernois, mais dans quinze jours, en tout cas.

L'apparition de Roux est un stimulant pour Collombin, parce que ce sont des copains de toujours. C'est un danger pour Tresch, Berthod, Sprecher et Daetwyler dont la forme paraît lente à venir. Tresch semble réaliser qu'on n'a plus besoin de lui dans ce domaine et qu'il doit chercher un débouché ailleurs ; Sprecher paraît être encore solide ; Daetwyler est un peu inquiet.

La lumière commence à se faire sur l'ensemble du ski de descente : Varallo et Zwilling sont de réels descendeurs, sans l'ombre d'un doute. Tristcher, le surprenant vain-



Deux descentes féminines à Pfronten :

Prell grandissime favorite

L'Autrichienne Annemarie Prell sera, évidemment, la grandissime favorite des deux descentes féminines de Pfronten (Bavière), comptant pour la Coupe du monde, descentes qui auront lieu aujourd'hui et demain. Prell, lauréate de la Coupe du monde en 1971 et 1972, a déjà pris une sérieuse option sur une troisième victoire consécutive en gagnant les descentes de Val d'Isère et de Saalbach et, dans cette dernière station, le slalom géant également.

UNE OMBRE

Il y a cependant une ombre au tableau de son brillant palmarès depuis le début de la saison 72-73. Dans les milieux du ski, on ne cache pas, en effet, parmi ceux qui étaient présents à Mariobor que l'annulation du slalom géant prévu sur les pentes du Pohorje a été décidée sans raison réellement valable parce que cette course ne convenait pas à la grande championne autrichienne qui, d'ailleurs, s'était blessée à l'entraînement avant ces épreuves... On dit, dans ces milieux, qu'elle aurait pu s'abstenir de faire pression sur le délégué de la FIS (un de ses compatriotes) pour obtenir cette annulation. Quand on est une « superchampionne » comme elle l'est, on ne devrait pas en être à une défaite ou à une victoire près.

Toujours est-il que le comité de la Coupe du monde cherche à organiser soit à Saint-Gervais, soit à Chamonix, ce slalom géant annulé. Mais, dit-on aussi, la pente de Saint-Gervais conviendrait vraiment trop bien à Annemarie, alors que celle, très difficile et glacée de Mariobor, ne lui plaisait pas. Alors, le remplacement aura lieu probablement à Chamonix, sur une pente difficile.

SAUF ACCIDENT...

Il est donc très probable que, sauf accident, Annemarie Prell gagnera sans forcer son talent les deux descentes de Pfronten, d'autant plus que sa seule ri-

vale actuelle, la Française Jacqueline Rouvier, reléve de blessure. Annemarie augmentera donc son avance en Coupe du monde. Sur la piste bien préparée du « Breitenberg » (longueur 2000 m, dénivellation 500 m, 18 portes de direction), elle a été chronométrée en 1'17" à l'entraînement, alors que ses principales rivales, sa compatriote Wiltrud Drexel, la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, sa « tombeuse » de Sapporo, la Française Isabelle Mir et l'Américaine Marilyn Cochran ont « tourné » entre 1'20" et 1'22".

L'ORDRE DES DÉPARTS

Pour ces deux descentes, qui auront lieu à 13 h, l'ordre des départs sera le suivant :

Numéro 1, Laurie Kreiner (Can), 2, Judy Crawford (Can), 3, Isabelle Mir (Fr), 4, Berni Rauter (Aut), 5, Wiltrud Drexel (Aut), 6, Kathy Kreiner (Can), 7, Sandra Poulsen (EU), 8, Rosi Mittermaier (All), 9, Annemarie Prell (Aut), 10, Marie-Thérèse Nadig (S), 11, Susan Corrook (EU), 12, Bernadette Zurbriggen (S), 13, Brigitte Totschnig (Aut), 14, Carola Oughton (Can), 15, Jacqueline Rouvier (Fr), 16, Ingrid Gföelner (Aut).

Chez les professionnels

L'Autrichien Harald Stuffer a enlevé le slalom spécial des épreuves professionnelles du Mount-Snow en triomphant, en finale, de l'Américain Spider Sabich. La première manche, course sur parcours parallèles, fut remportée par Sabich, mais l'Américain tomba dans la seconde.

Apparavant, en quarts de finale, Sabich avait éliminé le Français Killy, vainqueur la veille du slalom géant. La victoire de l'Autrichien Stuffer lui a rapporté 2500 dollars, ce qui porte le total de ses gains, après six épreuves, à 8175 dollars. Killy, pour sa part, a gagné jusqu'ici 5950 dollars.

cyclocross

La première manche du championnat romand d'hiver

La première manche du championnat romand d'hiver, organisée à Orbe sur un circuit de 1 km 800, a été remportée par le Genevois Gilles Blaser. Ce dernier a précédé de 19 secondes l'Aiglon Marcel Chesaux.

Résultats : 1. Blaser (Genève) 6 tours = 10 km 800 en 1 h 07'00"; 2. Chesaux (Aigle) à 19"; 3. Vonlanthen (Renens) à 23"; 4. Corninbeut (Estavayer) à 3"; 5. Tirofort (Nyon) à 3'50"; 6. Hafner (Renens) à 4'10"; 7. Morand (Renens) même temps; 8. Giordani (Estavayer) à 4'32"; 9. Debons (Saint-Maurice); 10. Schwab (Colombier), tous même temps. — Cadets (2 tours) : 1. Jeanmonod (Aigle) 11'30".

lutte

Fondation de la Fédération suisse de lutte amateur

Sous la présidence de M. Ferdinand Inesch, directeur de l'Association nationale d'éducation physique, s'est tenue, à Berne, la « Maison du sport », l'assemblée de fondation de la nouvelle organisation fédérale des lutteurs suisses.

Cette nouvelle fédération, la Fédération suisse de lutte amateur, a choisi son premier président en la personne de M. Emil Manser (Hunikon). Le comité central sera complété par les membres suivants : Hanspeter Bingelli (Sälbisberg), Franz Carbonare (Zurich), Peter Herrmann (Berne), Rapy Martinetti (Martigny), Heinrich Kraehenbühl (Bâle), Denis Perret (Lausanne), Erich Rietmann (Zurich), Oskar Stäckli (Olten) et Marc Weder (Romanel). Enfin, ont été élus à la commission d'arbitrage : Jean-Pierre Jutzeler (Neuchâtel), Edgar Schnarrwiler (Hochdorf) et Erwin Abderhalden (Rapperswil).

boxe

Pinder déchu de son titre

Le conseil mondial de la boxe a déchu de son titre de champion du monde des poids coq le Panaméen Enrique « Maravilla » Pinder. Le conseil a pris cette décision devant le refus de Pinder de défendre son titre face au Mexicain Rodolfo Martinez, prévu en dix, au Madison Square Garden de New-York, en présence de 6500 spectateurs.

Enrique Pinder avait conquis la couronne mondiale le 29 juillet dernier en battant aux points le Mexicain Rafael Herrera et il devait la mettre en jeu face à Martinez avant le 29 janvier prochain.

Une victoire de plus pour Quarry

Le poids lourd américain Jerry Quarry a triomphé sans convaincre de son compatriote Randy Newman, par K.O. technique à l'issue du septième round d'un combat prévu en dix, au Madison Square Garden de New-York, en présence de 6500 spectateurs.

L'arbitre a interrompu la rencontre à la fin du septième round sur l'avis du médecin, après que Newman eut été malmené par le Californien.

Après ce succès, Jerry Quarry compte à son palmarès 44 victoires contre 6 dévaines et 4 matches nuls.

football

UN DEMI-BUT PAR MATCH

Le 196^{me} but de José Altafini

Le Brésilien José Altafini, à l'occasion de la rencontre au sommet comptant pour le championnat d'Italie de 1^{re} division entre Internazionale Milan et Juventus Turin (2-0), a signé son 196^{me} but pour son 39^{me} match de championnat.

Altafini, qui a débuté dans le championnat d'Italie le 21 septembre 1958 à l'occasion de la rencontre Milan - Triestina (2-0), a toujours opéré en 1^{re} division où

il n'a connu que trois clubs : AC Milan (de 1958 à 1965), Naples (de 1966 à 1972) et Juventus Turin avec qui il joue depuis le début de la saison actuelle. Le Sud-Américain, qui va vers ses 35 ans (il est né le 27 août 1938 à Piracicaba di São Paulo Brésil), occupe actuellement la 7^{me} place du classement des marqueurs avec 5 buts en 14 matches. Par contre, avec 196 buts en 393 rencontres, le Brésilien occupe la 1^{re} place des meilleurs réalisateurs de tous les temps en championnat d'Italie. Il précède « Gigi » Riva (125 buts en 227 matches), Sandro Mazzola (104-302), Gianni Rivera (98-375) et Roberto Boninsegna (91-208).

Espagne

Championnat de 1^{re} division, dernier match de la 17^{me} journée : Deportivo la Corogne - Atletico Madrid 1-1. — Classement : 1. Barcelone 25. 2. Atletico Madrid 23. 3. Espanol Barcelone 22. 4. Real Madrid 21. 5. Malaga 20. 6. Real Sociedad 19.

Record de recette battu en Italie

Le record absolu des recettes pour les matches de championnat a été battu dimanche à Milan, où les 66.333 spectateurs qui ont assisté à la rencontre Internazionale-Juventus (0-2) ont laissé 230.805.300 livres aux guichets. Le précédent record avait également été établi à Milan où les 69.836 spectateurs de la rencontre Inter - Celtic Glasgow, en Coupe des clubs champions 1971-1972, avaient laissé 222.818.800 livres.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour date à convenir un

contrôleur de gestion

qui aura pour tâches principales :

- D'évaluer les systèmes de contrôle administratif, comptable et financier des sociétés Nestlé en Suisse et à l'étranger.
- De rechercher des possibilités d'amélioration dans la gestion d'entreprise.
- D'émettre des suggestions pour augmenter l'efficacité opérationnelle des unités assistées.

Ce poste sera confié à un candidat licencié HEC ou disposant d'une expérience dans le domaine de la banque, de la révision ou de l'organisation.

Au début de son activité, le nouveau collaborateur recevra une formation complémentaire

appropriée. En raison des fréquents déplacements en Europe et outre-mer, les candidats âgés au maximum de 29 ans devront être célibataires. Outre leur langue maternelle, il leur sera nécessaire de connaître une deuxième langue.

Si vous pensez que ce poste répond à vos aspirations et à vos qualifications, vous pouvez obtenir une formule de candidature ou des renseignements complémentaires en téléphonant à M. L. Lehmann, Service du Personnel, N° (021) 51 02 11, interne 2118.

Les offres écrites peuvent être envoyées directement au Service du Personnel, Nestlé, 1800 Vevey.

Nestlé

HOTEL DES PLATANES
2025 CHEZ-LE-BART

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

chef saucier
commis de cuisine
garçon de cuisine

Tél. (038) 55 29 29.

EMPLOYÉE

pour expéditions et emballages serait engagée.

Travail varié et intéressant.

Se présenter à la fabrique **HUGUENIN-SANDOZ S.A.**, Plan 3, 2000 NEUCHÂTEL 5.
Tél. 25 24 75.

La confiserie **P. Hess, Trelle 2**, 2000 Neuchâtel, cherche

VENDEUSE

Entrée immédiate.

Pour le service de nos photocomposeuses électroniques à haute performance, nous cherchons un jeune

électronicien

éventuellement monteur en appareils électroniques ayant l'expérience pratique de l'électronique digitale et une bonne connaissance de l'anglais.

Notre nouveau collaborateur devra s'occuper de l'entretien de nos machines en Suisse, et occasionnellement aussi à l'étranger, et recevra dans nos usines se trouvant près de Londres la formation nécessaire.

Si vous avez de l'initiative, l'habitude de travailler de façon indépendante et l'intention de faire profiter de votre expérience un groupe de techniciens, vous trouverez chez nous un travail intéressant, varié et rémunéré en rapport avec nos exigences.

Téléphonez-nous au No (031) 22 30 27, afin de convenir d'un rendez-vous pour un premier entretien, ou adressez votre offre à la direction de

The Monotype Corporation Limited
56, Aarberggasse
3001 Berne.

Rentsch cherche

par suite de l'agrandissement de sa succursale à Peseux,

électro-mécanicien

(ou mécanicien de précision avec de bonnes connaissances en électricité).

Avez-vous une certaine expérience du service après-vente ?

Cherchez-vous une activité variée aussi bien à l'atelier qu'auprès de notre clientèle ?

Nous cherchons ce collaborateur technique qui apprécie

- une ambiance de travail agréable en petit groupe
- une place stable
- un salaire en rapport avec ses responsabilités
- voiture de service
- de bénéficier des avantages qu'offre une maison suisse bien fondée et à l'avant-garde dans son domaine.

Veuillez nous faire parvenir vos offres manuscrites, avec photo, copies de certificats et références.

Walter Rentsch S.A.
Equipeur de photocopie et microfilm
Succursale de Lausanne
à l'attention de M. E. Bertschi
143, av. de Cour, 1007 Lausanne.
Tél. (021) 27 46 46.

Nobellux

WATCH CO S.A.

cherche pour travail en atelier :

horloger complet

personnel féminin

Entrée immédiate ou date à convenir. S'adresser à **Nobellux Watch Co S.A.**, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 16 41.

Notre Compagnie désire s'assurer la collaboration d'une secrétaire maîtrisant parfaitement la langue française, et capable de faire des traductions d'allemand en français. Le poste offert est nouveau et permettra à sa titulaire, qui doit être habile sténo-graphiste, d'exercer la fonction intéressante et variée de

secrétaire de direction

Cet emploi conviendrait plus particulièrement à une collaboratrice stable et dévouée, aimant les responsabilités et sachant faire preuve d'initiative. Age idéal 30 ans environ.

Nous pouvons lui offrir un cadre de travail moderne et agréable, de nombreux avantages sociaux et une rémunération liée aux qualifications.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs offres ou à se renseigner auprès de M. Rod, chef du personnel.

LA NEUCHATELOISE
Compagnie d'Assurances sur la Vie
2001 Neuchâtel
Rue du Musée 9
Tél. (038) 21 11 71
Interne 208

Raffinerie de Cressier S.A.
2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL

Nous cherchons, pour notre atelier d'entretien et de réparations,

deux mécaniciens d'entretien

ayant fait l'apprentissage ou bénéficiant d'une expérience équivalente, ayant si possible une connaissance des pompes et des turbines.

Nous demandons pour ces postes :

- bonnes connaissances de français
- âge : 25 à 40 ans.

Nous offrons :

- places stables
- avantages sociaux de la grande entreprise
- cantine.

Les intéressés sont invités à nous demander une formule d'inscription en téléphonant au (038) 47 15 21, interne 251, ou en adressant le talon ci-dessous à notre département du personnel.

Nom : _____ Age : _____

Adresse : _____ Nationalité : _____

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

WERMEILLE & Co S.A. - Saint-Aubin - Fabrique de pendules Le Castel

offre emplois stables et intéressants à :

adjoint du chef de fabrication

pour suivre, améliorer et contrôler ses produits

mécanicien contrôleur

responsable du contrôle volant et de la qualité

mécanicien sur moules

éventuellement mécanicien serait mis au courant

peintre pour travaux fins

responsable de la finition des cabinets de pendules (sans décors)

personnel, masculin et féminin

pour être mis au courant de divers travaux d'atelier et de montage

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par écrit ou par téléphone avec **WERMEILLE & Co S.A. - 2024 SAINT - AUBIN**
TÉL. (038) 55 25 25

Notre Département du Personnel cherche à repouvoir un poste dans le secteur

gestion des salaires

Son titulaire devra traiter les problèmes en relation avec la rémunération du personnel et notamment :

- analyses de situations existantes et propositions de modifications
- assistance aux chefs concernés
- études diverses

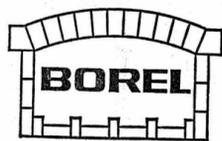
Cette activité conviendrait à une personne de langue maternelle française ou allemande, ayant si possible des notions d'anglais et possédant une bonne formation commerciale.

Une expérience pratique dans la comptabilité serait extrêmement utile.

Les personnes intéressées par ce poste obtiendront une formule de candidature et des renseignements complémentaires en téléphonant à M. L. Lehmann, Service du Personnel, tél. (021) 51 02 11, interne 2118.

Les offres écrites peuvent être envoyées directement au Service du Personnel Nestlé, 1800 Vevey.

Nestlé



fabrique de fours électriques industriels cherche

EMPLOYÉ EXPÉRIMENTÉ

pour les tâches suivantes :

- établissement des ordres pour les fournitures de rechange
- établissement des documents d'expédition et d'exportation

Langues : français, allemand, et si possible connaissance de l'anglais.

Travail intéressant et, après avoir acquis une certaine expérience, indépendant.

Faire offres, avec copies de certificats, à la Direction de BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 PESEUX. Tél. (038) 31 27 83.

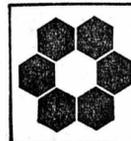
On cherche **sommelière** et **garçon ou fille d'office**

Nourris, logés, chambres indépendantes. Bon gain assuré. Horaire régulier.
S'adresser au restaurant du Cheval-Blanc, 1530 Payerne. Tél. (037) 61 21 31.

Nous cherchons **PÂTISSIER**

pour entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à : Confiserie Schmid S.A., Saint-Maurice 2. Tél. 25 14 44.



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

cherche:

VENDEUSE de parfumerie

qualifiée, bonne présentation, pour la vente d'une GRANDE MARQUE mondialement connue

Nous offrons : salaire élevé, 13^{me} salaire, semaine de 5 jours et toutes les prestations sociales d'une grande maison.

Faire offres écrites ou se présenter au bureau du personnel.

BUREAU

Grande administration cherche, pour 5 à 6 mois, un(e) employé(e) de bureau pour remplacements. Mi-temps et retraité acceptés. Adresser offres écrites à NS 33 au bureau du journal.

Nous cherchons :

- 1 manœuvre
- 1 aide-mécanicien
- 1 mécanicien

Veuillez faire offres à la fabrique Précibloc, Meuniers 7a, Pesieux, tél. 31 15 12.

On cherche **femme de chambre**

2 à 3 heures par jour.
Tél. 31 33 98, Serrières.

Pour date à convenir, on demande une **PERSONNE**

pour aider à la cuisine et aux travaux de nettoyages. Libre tous les dimanches. S'adresser à la confiserie Wodey-Suchard, Neuchâtel. Tél. 25 10 92.

Café neuchâtelois cherche

sommelière (ou DÉBUTANTE). Travail agréable avec deux horaires. Studio. Tél. (038) 31 66 98.

Institut cherche pour son département mécanographique

PERFORATRICE

qui aura la possibilité de devenir, par la suite, opératrice sur son ordinateur.

Date d'entrée à convenir.

Adresser offres écrites à FK 43 au bureau du journal.

Boulangerie-pâtisserie cherche **Boulangier-Pâtissier**

Congé le dimanche. Bon salaire. Boulangerie Jeanneret, fbg de la Gare 13, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 40 46.



M-PARTICIPATION

Nous cherchons pour notre boulangerie de Saint-Blaise

UN COLLABORATEUR

pour l'expédition.

Nous demandons une personne ayant de l'initiative et aimant un travail indépendant.

Nous offrons une place stable, bon salaire et des avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Prière de s'adresser à la JOWA S.A., Saint-Blaise, tél. 33 27 01, demander M. Helbling.



engagerait pour son département de génie civil à

ZURICH

une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, désireuse de perfectionner ses connaissances de la langue allemande.

Nous offrons un travail varié dans un bureau d'architecte et ingénieur s'occupant de projets en Suisse et à l'étranger.

Nous attachons une grande importance à une bonne collaboration et à la formation professionnelle.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre, avec les documents habituels, au bureau du personnel.

ALUSUISSE ENGINEERING S.A.
Buckhauserstrasse 11
8048 ZURICH

Nous cherchons pour notre secteur EXPORTATION une

secrétaire

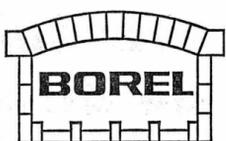
de langue maternelle française (éventuellement allemande, avec français parfait).

Nous offrons une activité intéressante et variée, des conditions de travail agréables, semaine de 5 jours.

Nous attendons avec intérêt votre candidature, accompagnée des documents usuels.



INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE
ET VACCINAL SUISSE BERNE
Direction
3001 Berne.



fabrique de fours électriques industriels cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

SECRÉTAIRE

pour le département de vente.

Langue maternelle française avec si possible de bonnes connaissances d'anglais.

TÉLÉPHONISTE

à qui seraient confiés accessoirement des travaux de dactylographie.

Langues : français et bonnes notions d'allemand.

Faire offres à la Direction de BOREL S.A., avenue de la Gare 4, 2034 PESEUX. Tél. (038) 31 27 83.

BIENTOT A NEUCHÂTEL



OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise désire engager une

FACTURISTE

ayant quelques années de pratique.

Ce poste conviendrait à une personne dynamique, capable de travailler avec précision.

Nous offrons :

travail varié dans des bureaux modernes, salaire en rapport avec les capacités, un horaire adapté à la semaine de 5 jours.

Adresser offres, avec curriculum vitae, sous chiffres 87-50.002, Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

CADRAL SA FABRIQUE DE CADRANS

cherche

ouvrières

Possibilité de travailler à la demi-journée.

Formation assurée par nos soins. Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

BERG + Cie 2300 La Chaux-de-Fonds

Fabrique de cadrans 32, Bellevue

cherche

GALVANOPLASTE

Faire offres ou téléphoner au (039) 22 23 23.

Afin de compléter notre personnel, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

1^{re} VENDEUSE vendeuse en charcuterie 1 boucher désosseur

Travail et ambiance agréables dans un magasin moderne.

Prière de s'adresser à la

Boucherie Margot

NEUCHÂTEL Seyon 5 Tél. 25 66 20/21

gogo

NEUCHÂTEL

cherche pour son Discount textiles, ruelle Dublé 3,

UN HOMME à temps partiel

pour différents petits travaux d'entretien. Cette place conviendrait à une personne retraitée.

Nous cherchons, pour le printemps 1973,

CONCIERGE

habitant à proximité de notre immeuble, rue du Trésor 9, à Neuchâtel, afin d'en assurer le service d'entretien.

S.I. Bâloise, pl. Pépinet 2, Lausanne. Tél. (021) 22 29 16.

Boucherie-charcuterie de Neuchâtel engage tout de suite ou pour date à convenir

manœuvre-livreur

Faire offres ou téléphoner au 25 10 50,

Boucherie Max Hofmann, Neuchâtel, rue Fleury 20.

Notre Direction régionale de Neuchâtel cherche pour son service des polices un ou une

COLLABORATEUR (TRICE)

Ce poste conviendrait à une personne de langue maternelle française et étant en possession d'un certificat de fin d'apprentissage de commerce ou d'un titre équivalent.

Il s'agit d'un travail de correspondancier demandant de l'initiative et de la ponctualité. Des connaissances en assurances seraient désirées mais pas indispensables. De bonnes notions de la langue allemande seraient appréciées.

Entrée en fonction à convenir.

Nous offrons un emploi intéressant, stable et bien rétribué.

Notre organisation est moderne et nous bénéficions de l'horaire individuel.

Si notre offre vous intéresse, adressez-vous à Winterthur-Accidents, Direction régionale de Neuchâtel. M. E. Galland, chef du personnel, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 78 21.



NOUS CHERCHONS

UNE SECRÉTAIRE STÉNOGRAPHIQUE

pour la correspondance française, ayant expérience approfondie de tous les travaux de secrétariat et les aptitudes pour travailler de façon indépendante.

NOUS OFFRONS :

Semaine 5 jours

Bonne rétribution à personne capable et dynamique, 13^{me} salaire

Cadre de travail très agréable.

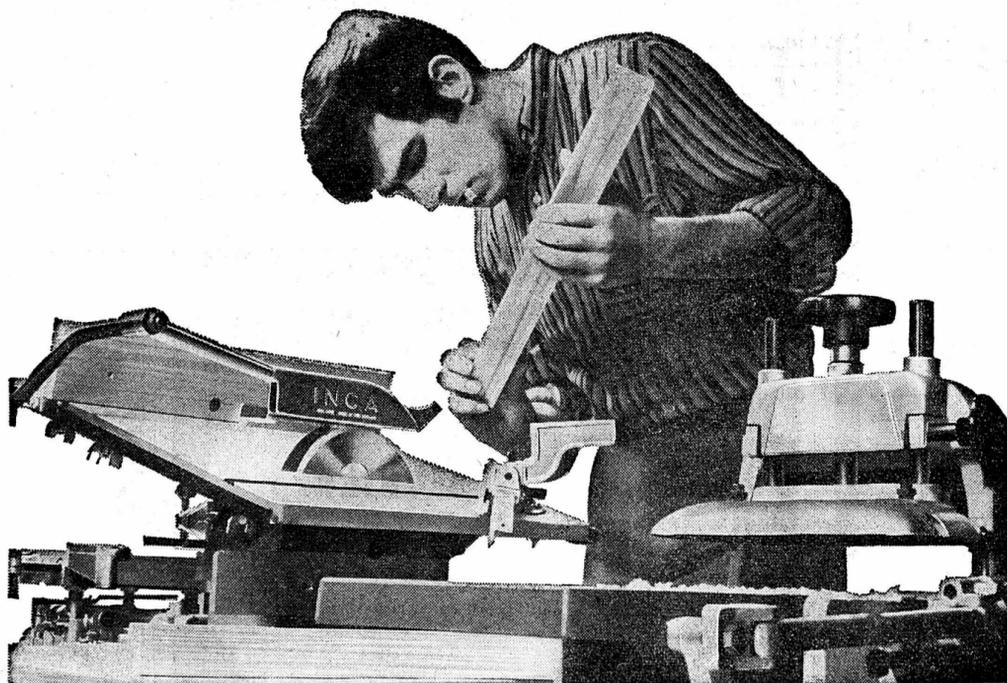
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à : SOCIÉTÉ BIC SUISSE - 6903 LUGANO - Tél. (091) 2 96 04

Pour les bricoleurs les plus exigeants,
des machines et des outils de qualité,
également à Migros... et, à quels prix!

Machines - INCA

de fabrication suisse
à des prix MIGROS!



Do it yourself
MIGROS

av. des Portes-Rouges

Notre démonstrateur, M. Tödtli, est à votre disposition jusqu'à jeudi 11.

Scie circulaire INCA

table, 420 x 520 mm, extensible à 420 x 640 mm, hauteur de coupe, 50 mm avec guide parallèle, 1 lame de 175 mm ϕ , 2 flasques obliques et différentes clés

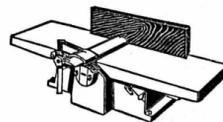
OFFRE SPÉCIALE 270.- (au lieu de 290.-)

Scie circulaire INCA Major



table, 520 x 520 mm, extensible à 520 x 650 mm, hauteur de coupe, 80 mm, avec guide parallèle, 1 lame, 250 mm ϕ , 2 flasques obliques, clés et dispositif de protection

OFFRE SPÉCIALE 750.- (au lieu de 780.-)



Dégauchisseuse INCA

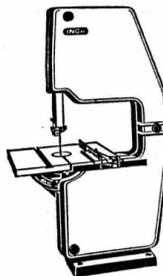
longueur de la table, 760 mm, largeur du couteau, 220 mm, avec guide inclinable jusqu'à 45 degrés

OFFRE SPÉCIALE 365.- (au lieu de 380.-)

Dégauchisseuse-raboteuse INCA

avec avancement automatique pour tirer d'épaisseur (hauteur maximale 160 mm) longueur de la table, 200 mm, largeur du couteau, 260 mm, avec guide d'appui inclinable jusqu'à 45 degrés

OFFRE SPÉCIALE 1190.- (au lieu de 1230.-)



Scie à ruban INCA

pour le bois, les métaux non ferreux et matières plastiques. Table de 320 x 320 mm, inclinable jusqu'à 45 degrés, avec guide parallèle, butée de profondeur, clés et 1 lame de scie pour le bois

OFFRE SPÉCIALE 390.- (au lieu de 410.-)

Accessoires et moteurs pour machines INCA, également à Migros.

airtour suisse

Nairobi
dès Fr. 990.—

Rio de Janeiro
dès Fr. 1440.—

Bangkok
dès Fr. 1295.—

wagons-lits *Voire agence de voyage*

COOK

Neuchâtel, place Pury 1,
tél. (038) 24 41 51

Comparez d'abord

FEMINA

chez **FEMINA** NEUCHÂTEL
3 rue des Epancheurs

ça fait Boum!



Les premières bonnes affaires de 1973

Lave-vaisselle

TOUTES LES GRANDES MARQUES

ADORA - AEG
BAUKNECHT - MIELE
INDESIT - KENWOOD

à partir de Fr. 990.—

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL 25 69 21

Liquidation de la Centrale nucléaire de Lucens

Il reste encore quelques installations à vendre, qui sont offertes à des prix extrêmement avantageux. Il s'agit du matériel suivant :

- 1 installation complète d'air comprimé avec 2 compresseurs à piston sec, sécheur d'air et réservoir de stockage ;
caractéristiques : 8 atm, 180 m³/h par compresseur.
Offerte complète, avec auxiliaires électriques et câbles.
- 2 groupes convertisseurs à machines tournantes, comprenant chacun et sur le même arbre :
1 moteur/générateur 220 V, 97/57 KW
1 générateur triphasé 3 x 220 V alternatif, 112 KVA
1 triphasé 3 x 380 V alternatif, 63 KVA
1 moteur triphasé 3 x 380 V alternatif, 120 KW
Les 2 groupes sont offerts complets, y compris les appareillages secondaires de couplage, réglage et protection.
- 1 poste extérieur de couplage haute tension 60 KV, avec parafoudres, sectionneurs de ligne et terre, groupes de mesure TT et TI, disjoncteur et transformateur 60 KV/6 KV/10 MVA à régulateur à gradins.
Offert complet, avec charpente métallique.
- 1 installation de préparation d'eau déminéralisée, à 2 voies.
Caractéristiques :
capacité de production avec 1 voie : 2,5 m³/h
" " " " 2 voies : 4 m³/h
Capacité de production entre 2 régénérations : 2 x 50 m³.
Offerte complète, avec auxiliaires électriques et câbles.
- 1 tour de réfrigération à 2 cellules avec 2 ventilateurs type hélicoïde.
Caractéristiques : puissance évacuée : 1,89-10⁶ Kcal/h/2200 KW
- 1 groupe de ventilation-climatisation avec canaux d'air et tuyauterie auxiliaire.
Caractéristiques : pour 1 local de 1200 m²
Débit d'air frais, variable 1000 à 2000 m³/h
» d'air pulsé, constant 7500 m³/h
» d'air recyclé, variable 5500 à 6500 m³/h
Offert complet, avec auxiliaires électriques et câbles.
- Diverses pompes/pressions : 6 mce à 30 mce débits : 0,8 l/sec à 55 l/sec
- Armoires de relais/220 V alternatif et 48 V=
- Matériel de lutte contre le feu : motopompe, extincteurs, appareils respiratoires, équipements de sapeurs-pompiers.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secréariat de la Centrale nucléaire de Lucens, 1522 Lucens. Tél. (021) 95 80 41.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Apprenez à parler en public

Cours donné par un orateur professionnel universitaire.
Durée : 8 leçons de 1 h 30 à raison d'un soir tous les 15 jours à partir de mi-janvier. S'inscrire auprès de

Bénédict
13, ruelle Vaucher, tél. 25 29 81

Secrétariat ouvert lundi et jeudi jusqu'à 20 h 30

FEU VERT aux prix bas...

NE LES MANQUEZ PAS !
Profitez...
Toujours

à la Belette
SOUS LES ARCADES
Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18

LE SERVICE DE CONSULTATIONS CONJUGALES

est ouvert

à Neuchâtel, fbg du Lac 3, et à la Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 11 bis

Prendre rendez-vous au (038) 24 76 80.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Occasion de 1er choix
MINI 1000
Limousine avec porte arrière. 4 places. Complètement révisée. Expertisée. Garantie 3 mois.
Fr. 3600.—
Echange, facilités.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

DEMANDES D'EMPLOIS

Dessinatrice

en béton armé (10 ans de pratique) cherche emploi à Neuchâtel.
Faire offres à : Cl. Muller, Chasselas 16, Neuchâtel.

Assistante médicale diplômée

Suisse allemande possédant de bonnes notions de français cherche emploi chez un médecin, à Neuchâtel ou aux environs, pour début février ou date à convenir.
Faire offres sous chiffres J 300017 à Publicitas, 3001 Berne.

Jeune homme, 30 ans, sérieux, plusieurs années de commerce, cherche place de

REPRÉSENTANT

Domicile : Jura bernois.
Ecrire sous chiffres 14-20015 à Publicitas, Delémont.

VENDEUSES

Suisse allemandes, cherchent place pour le début de mai, dans n'importe quelle branche.
Faire offres sous chiffres S 304744 à Publicitas, 3001 Berne.

MÉCANICIEN

suisse allemand cherche place, région Neuchâtel - la Neuveville.
Rudolf Hostettler, Lommiswilerstrasse 273, 4512 Bellach.

chauffeur de train routier

région Neuchâtel ou aux environs. Entrée à convenir.
Adresser offres écrites à HM 45 au bureau du journal.

Jeune secrétaire

Suisse allemande rentrée d'Angleterre très récemment et en possession du diplôme de l'Ecole de commerce de Neuchâtel. cherche emploi à Neuchâtel ou aux environs.
Ecrire sous chiffres V 19-20102 à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

Jeune homme

bilingue, suisse, menuisier, cherche place stable comme chauffeur-livreur, catégorie A.
Adresser offres écrites à CE 11 au bureau du journal.

Technicien du bâtiment

diplômé, 2 ans dans entreprise de gypserie, peinture, sols, vitrerie, 1 an dans entreprise de gros œuvre, cherche place dans entreprise ou bureau d'étude, région Neuchâtel.
Ecrire sous chiffres F. 300211-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Prof. médicales

A. REBETEZ P.-A. REBETEZ
médecins-dentistes, Grand-Rue 1, Neuchâtel

DE RETOUR

Tél. (038) 24 03 53.

Artisane d'art

(étrangère) intuitive désireait travailler dans la décoration.
Faire offres sous chiffres S 304.790 à Publicitas, 3001 Berne.

Centre Coop-loisirs

Nos cours de :

dessin	8 leçons de 1 h 30	40.—
dessin pour enfants	8 leçons de 1 h	20.—
bricolage	5 leçons de 2 h	36.—
peinture sur porcelaine-céramique	8 leçons de 2 h	40.—

Un cours destiné à des mamans ayant des enfants en bas âge

Centre Coop-loisirs
2001 Neuchâtel
Trellie 4
Tél. 24 17 13

Prébarreau 1
Tél. 24 17 13

l'argent tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—
confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Date de naissance _____
Etat civil _____ Nationalité _____
Domicile (no postal) _____
Rue _____ No. _____
Depuis quand à cette adresse _____
Adresse précédente _____
Pendant combien de temps _____
Employeur _____ (aucune demande de renseignements)
Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____
Durée de l'emploi précédent _____
Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____

plus de 670'000 crédits déjà accordés

Envoyez le bon aujourd'hui

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Vous trouverez un excellent

BOUDIN

à la boucherie

Gutmann
Avenue du 1er-Mars

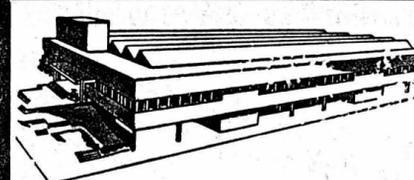
Véhicules à moteur et accessoires

J'achète
voitures d'occasion toutes marques.
Tél. (038) 25 29 90.

A vendre

Renault 8 Major
modèle 1965, 62.000 km, Fr. 1400.—, Expertisée.
Tél. (038) 25 56 91.

OFFRES D'EMPLOIS



Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX
Rue du Tombet
Tél. (038) 31 52 52
engage :

AIDE-MAGASINIER

pour la préparation de la matière et des outils.
Travail varié et Indépendant.

CONCIERGE

avec permis de conduire pour automobile.
Veuillez téléphoner ou vous présenter au chef du personnel.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

OUVRIER MAGASINIER

pour notre dépôt d'Hauterive.
Semaine de 5 jours - Prestations sociales.

Faire offres ou téléphoner à la direction

BAILOD
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

ACHAT de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 46 Immeuble Marché-Migros. Tél. 25 20 81 Neuchâtel.

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE
COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

COUPE HARDY Service soigné et rapide

FRANÇOIS coiffeur de Paris
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

FRIGO, BON ÉTAT, 60 fr. Tél. 24 38 49, heures des repas.

MACHINE A TRICOTER Strigo, canapé-lit, 2 fauteuils. Tél. 51 34 86.

SALON VELOURS dralon vert olive, accoudoirs similicuir noir, table mosaïque 800 fr.; landau beige 50 fr.; frigo Ignis, 140 litres, 100 fr. Tél. 33 48 42.

LIT D'ENFANT avec matelas, duvet, enfourrages, 70 fr. Tél. 51 35 56.

AU PLUS OFFRANT, pour expositions, un vélo avec axe d'entraînement, sans chaîne, datant des années 1925. Offres écrites à Paul Geiser, 1426 Concise (VD).

DIVAN + 2 fauteuils, très bon état. Téléphone (038) 47 13 90.

POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI: caisse enregistreuse électrique Hasler, révisée, parfait état; comptoir de vente vitré avec tiroirs, 300 x 90 x 60; vitrine d'exposition vitrée et tiroirs, 250 x 140, en bon état, bas prix. Tél. 25 74 74.

FOURNEAU A MAZOUT neuf, bas prix, livré à domicile. Tél. 33 39 08.

VENTE DE MOBILIER: salon Louis XV ancien, en parfait état, salle à manger Henri II, petites tables, secrétaires, commodes, lits, piano, glaces, pendulettes, samovar, tableaux, etc., jeudi 11 janvier, de 14 à 18 heures, Pierre-qui-Roule 11, 3^{me} étage. Paiement comptant.

SKIS, 180 cm; souliers à boucles, No 38; manteaux filles 10 et 14 ans; pantalon ski 12 ans. Tél. 25 75 53.

A louer

JOLIE CHAMBRE au centre, avec tout confort, fbg du Lac 31 (2^{me} au fond à gauche), appartement No 12.

SAINT-AUBIN, studio meublé, confort, libre immédiatement, 240 fr. Tél. 55 17 77 pendant les heures de bureau.

APPARTEMENT 2 PIÈCES, douche, terrasse, à Cormondrèche. Tél. 41 23 02, heures de bureau.

CHAMBRE INDEPENDANTE à 1 ou 2 lits. Tél. 25 70 57.

CORTAILLOD, 2 pièces, 340 fr. charges comprises, pour 1^{er} février ou date à convenir. Tél. 42 25 22.

IMMEDIATEMENT ou pour date à convenir, appartement 2 pièces, confort, à Boudry, Les Addoz, 270 fr., charges comprises. Pour visiter: M. Michel Buschini, Addoz 38. Téléphone 42 13 67.

PETIT APPARTEMENT de 2 1/2 pièces, cuisine moderne, bains, balcon, libre pour février. Adresser offres écrites à DE 4 au bureau du journal.

A NEUCHÂTEL, studio, vue splendide. Téléphone 25 33 64, aux heures des repas.

STUDIO NON MEUBLE à l'année ou comme week-end, à 2 minutes des Bugnens. Téléphone 53 19 86.

CHAMBRE A JEUNE HOMME, Grillons 14, Neuchâtel.

BOUDRY, Addoz 36, 1 studio non meublé, cuisinette équipée, W.-C. douche, 210 fr. par mois, charges comprises. Libre fin janvier. Tél. 25 02 02, aux heures bureau.

A HAUTERIVE, chambre meublée à jeune homme ou monsieur sérieux. Tél. 33 29 49, dès 13 heures.

STUDIO, tout confort, avec cuisinette et balcon, pour le 31 janvier, Vauseyon 1. Ecrire à A. Mückly, Vauseyon 1, Neuchâtel.

CHAMBRE MEUBLEE, indépendante, douche à l'intérieur, quartier ouest. Tél. 33 39 08.

BELLE CHAMBRE, indépendante, chauffée. Tél. 25 06 35.

BELLE CHAMBRE avec pension, Premier-Mars 20, 1^{er} étage. Tél. 25 13 16.

A BOUDRY, avenue du Collège 11, 2 chambres indépendantes, meublées, avec eau chaude et froide. Loyer mensuel 160 fr. tout compris. Tél. 42 18 15.

CHAMBRE AVEC PENSION soignée, à étudiant ou employé. Tél. 25 53 86, heures des repas.

JOLI 2 PIÈCES dans villa moderne, à Corcelles, pour le 24 janvier; tout confort, garage, prix raisonnable. Adresser offres écrites à DI 41 au bureau du journal.

CORCELLES, APPARTEMENT 2 pièces, dans villa moderne, cuisine agencée, pour février ou date à convenir. Adresser offres écrites à GL 44 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

MENUISIER-EBENISTE suisse cherche place dans entreprise de Neuchâtel, éventuellement environs. Adresser offres écrites à 91-753 au bureau du journal.

JEUNE COIFFEUSE cherche place à Neuchâtel, tout de suite ou date à convenir. Adresser offres écrites à GI-757 au bureau du journal.

MONSIEUR dans la cinquantaine, abstinent, possédant permis, cherche emploi indépendant, libre immédiatement. Tél. (038) 53 11 69, midi et soir.

Divers

CONSULTATIONS JURIDIQUES organisées par le Centre de liaison des sociétés féminines pour les femmes ayant des problèmes à résoudre, aujourd'hui, après-midi, avenue DuPeyrou 8. Prendre rendez-vous par téléphone de 13 à 14 h, au 25 50 03.

QUELLE PERSONNE Agée, capable, solitaire, accepterait de cuisiner et de partager les repas avec secrétaire assidue devant travailler, rue de la Côte? Adresser offres à BC 2 au bureau du journal.

PONCEUSES à parquets, à louer à la journée. Tél. 24 62 14.

3 pour 2 au super- marché

Vin rouge d'Italie
« Merlot del Veneto »
La bout. 7 dl : **3.25** 3 bouteilles **6.50**

Rosé du Portugal
Valparaiso
La bout. 7 dl : **3.25** 3 bouteilles **6.50**

Madère
Veiga
La bout. 7 dl : **3.90** 3 bouteilles **7.80**

Sinalco
La bout. 1 l. : **1.25** 3 bouteilles **2.50**
+ verres

Limonade
« La Meilleure »
orange - citron ou grape-fruit
Le litre : 90 ct **1.80**
+ verres

Pâtes « Ami »
aux œufs
Spaghetti, cornettes ou nouilles
Le paquet 500 g : **1.80** 3 paquets **3.60**

Farm-soupe
« Maggi »
Le paquet 95 g. : **1.15** 3 paquets **2.30**
(100 gr. = 1.21)

Pomy chips
« Zweifel »
Provençale - pizza ou paprika
Le paquet 85 g. : **1.30** 3 paquets **2.60**
(100 gr. = 1.53)

Filets de harengs
à la tomate
La boîte 200 gr. : **2.10** 3 pièces **4.20**

Fromages Kraft
Crème - champignons - salami
La portion 50 gr. : **60 ct.** 3 portions **1.20**

Soupe
« Campbell's »
Consommé ou champignons
La boîte 298 g. : **1.35** 3 boîtes **2.70**
(100 gr. = 45 ct.)

Thé Liptons
20 sachets
Le paquet : **1.15** 3 paquets **2.30**

Craquelins de
tante Odile
Le paquet 175 g. : **1.95** 3 paquets **3.90**
(100 gr. = 1.11)

Biscuits Rosette
« Gold-Keks »
le paquet 250 gr. : **1.70** 3 paquets **3.40**

Bonbons
« Sucherba »
de Suchard
Le paquet 100 gr. : **1.40** 3 paquets **2.80**

... et plus de 50 articles
de consommation courante

*vous en payez "2",
vous en emportez "3"!!!*

évidemment aux

armourins
neuchâtel

Divers

CONSULTATIONS JURIDIQUES organisées par le Centre de liaison des sociétés féminines pour les femmes ayant des problèmes à résoudre, aujourd'hui, après-midi, avenue DuPeyrou 8. Prendre rendez-vous par téléphone de 13 à 14 h, au 25 50 03.

QUELLE PERSONNE Agée, capable, solitaire, accepterait de cuisiner et de partager les repas avec secrétaire assidue devant travailler, rue de la Côte? Adresser offres à BC 2 au bureau du journal.

PONCEUSES à parquets, à louer à la journée. Tél. 24 62 14.

MONSIEUR cherche quelqu'un pour partager le repas de midi, quartier ouest. Adresser offres écrites à KO 30 au bureau du journal.

COURS DE PEINTURE sur bois, 2 ou 3 places libres. Tél. 36 15 06.

UNE MAISON pour 3^{me} âge va s'ouvrir à Neuchâtel, au printemps. Adresser offres écrites à AF 38 au bureau du journal.

Demandes à louer

500 FR. DE RECOMPENSE à la personne qui me trouve un logement de 3 pièces avec confort. Faire offres sous chiffres 87-50.001 aux Annonces Suisses, case postale, 2000 Neuchâtel.

APPARTEMENT 3 PIÈCES, semi-confort. Tél. (038) 33 41 13, après 19 heures.

LOCAL, CAVE ou ferme pour l'entraînement d'un orchestre. Téléphoner au 25 07 60, entre 8 et 14 heures.

JEUNE COUPLE, sans enfants, cherche appartement de 2 1/2-4 pièces, entre Neuchâtel et la Neuveville pour le 1^{er} février ou tout de suite (éventuellement petite villa ou ferme). Tél. (021) 29 66 01, entre 19 et 20 heures.

RECOMPENSE. Couple dans la cinquantaine, tranquille, cherche appartement de 3 ou 2 pièces plus hall meubleable, loyer raisonnable, quartier ouest de la ville. Téléphone 25 59 41, matin et soir.

Offres d'emplois

ON CHERCHE FEMME DE MENAGE tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30, quartier Vauseyon. Tél. 24 61 62.

DAME POUR ENTRETIEN ménage et repas de midi 5 jours par semaine, de 9 à 13 h, chez monsieur âgé (pas de travaux pénibles), sud-ouest ville. Tél. 33 45 31.

FEMME DE MENAGE est demandée quelques heures par semaine, à Cortailod. Tél. 42 14 38.

POUR DEBUT FEVRIER, nous cherchons très gentille dame pour garder un bébé, environ 4 h par jour, région les Parcs. Téléphone 24 10 70.

Demandes à acheter

SERVIER-BOY (bois), chaises neuchâteloises, acquarelle Bouvier. Tél. 25 14 83 (matin).

PATINS DE HOCKEY pour garçon No 36-37. Tél. (032) 7 03 43.

POUSSETTE DE POUPEE moderne. Téléphone 57 14 74.

PETITE MACHINE A LAVER avec essorage, bon état. Tél. 31 53 67.

Perdus-Trouvés

TROUVE UNE PAIRE DE LUNETTES, forme carrée, région La Combat. Tél. (038) 61 29 15.



THEATRE

MERCREDI 17 et JEUDI 18 JANVIER 1973, à 20 h 30

les Galas Karsenty-Herbert présenteront :

<LE DOUX OISEAU DE LA JEUNESSE>

de TENNESSEE WILLIAMS, adaptation de FRANÇOISE SAGAN avec EDWIGE FEUILLÈRE

5^{me} SPECTACLE DU 1^{er} ABONNEMENT A et B

Location des places hors abonnement : agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66.

ÉCOLE NOUVELLE DE MUSIQUE

Reprise des cours : mardi 9 janvier 1973

Classes de : violon, violoncelle, piano, chant, chœur d'enfants, flûte douce, guitare moderne, guitare classique
Leçons données à Neuchâtel, Colombier, Corcelles, Cernier et Pesevex.

BÉBÉ ORCHESTRE

Classe de violon et de violoncelle pour enfants dès l'âge de 3 ans
MADELEINE JOST, tél. 31 19 37, le matin

CLASSES DE PIANO

DAISY PERREGAUX, tél. 25 58 52
ANNE-LISE KUNZ, tél. 24 76 05

Renseignements et inscriptions : tél. 31 19 37, le matin.
Dès le mois de mars, ouverture d'une classe à Saint-Aubin.

CE SOIR

VERS 20.00H.
TÉLÉSPOT
SUR
LE SKI DE FOND!

WISL KÄLIN MONTRERA

à tous ceux
qui voudraient se mettre sérieusement
au ski de fond
comment s'y prendre.



87.20.3

Fr. 4.—

6 photos d'identité
livrables
tout de suite.
Pas d'automate.
Photo express



Photo - Droguerie
de la Gare
A. Messerli,
Sablons 57.
Tél. 25 19 69.

Une de nos
spécialités :
le véritable

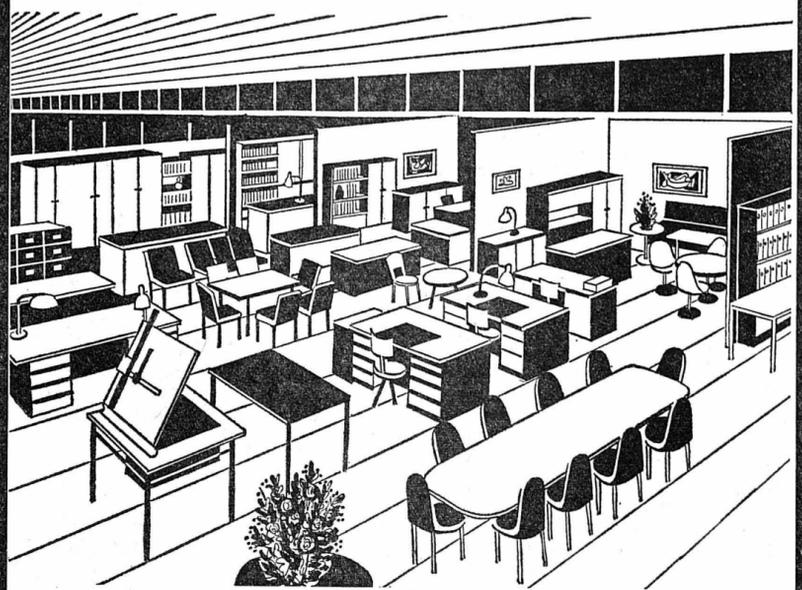
BOUDIN frais de campagne C.SUDAN

Avenue
du Vignoble 27
Tél. 25 19 42
La Coudre-
Neuchâtel



Timbres caoutchouc
vite bien faits à
la papeterie
Reymond,
5, Saint-Honoré,
Neuchâtel.

La librairie-papeterie **Reymond** vous invite



à son EXPOSITION de MEUBLES DE BUREAU

dans son nouveau bâtiment à Cornaux à l'entrée ouest du village.
2000 m² d'exposition + 40 places de parking, 1782 meubles de bureau (acier, bois, stratifié) suisses et étrangers.

Actuellement : Bureau-ministre modèle Europe, corps en acier avec tiroirs à roulements à billes, plateau stratifié, au prix de Fr. 690.—.

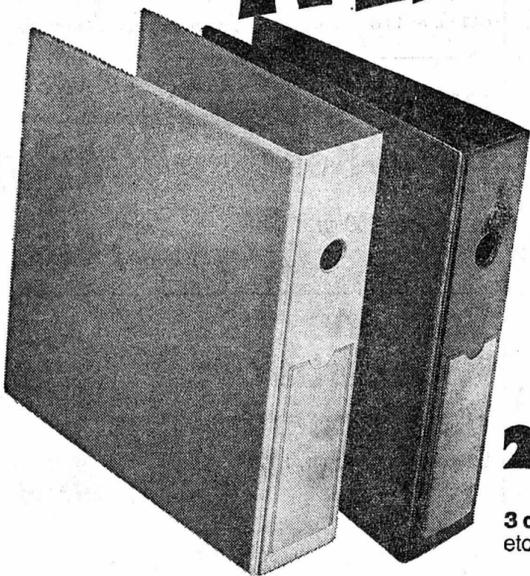


Une tradition
dans un cadre nouveau!

Sur tous nos articles,
des prix étudiés
pour les budgets de janvier...

la maison du tricot sa Neuchâtel 20, rue de l'Hôpital Tél. 25 35 25

Prix MIGROS



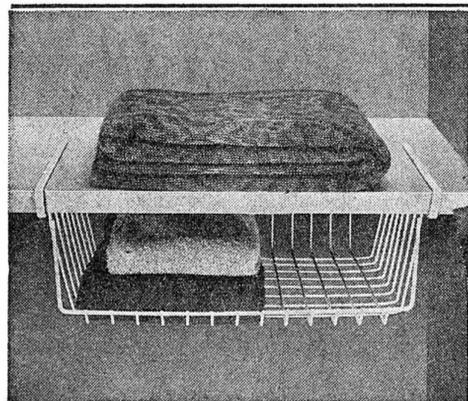
Maintenant
en Multipack



Classeur (format standard)
recouvert de matière plastique,
étiquette au dos.
Divers coloris. 3.30

2 classeurs **5.60**
(au lieu de 6.60)

3 classeurs 8.40 (au lieu de 9.90)
etc.



Indispensable pour le ménage une fois
qu'on le connaît
Papier de ménage, doux et absorbant,
en ouate de cellulose, résistant.
Pour tout usage.

Rouleau de 150 coupons

1.30

Plus de place dans vos armoires!
Entre les rayons des armoires, il y a souvent de la
place perdue. Les corbeilles à suspendre aux
rayons vous permettent de mieux ranger vos affaires.

Corbeille à suspendre
recouverte de matière plastique, blanche.

30 cm **4.50** 40 cm **5.-**

MARCHÉS
MIGROS
et dans les principaux libres-services

AGENCEMENT

A vendre
moderne de kiosque.
20 à 30% de rabais sur tous les
articles.
Tél. (038) 24 16 13.



L'annonce
reflet vivant du marché



THÉÂTRE

Lundi 15 janvier à 20 h 30,
le Théâtre de Chateaubillon,
direction Jean Gillibert, présentera :

LA CÉLESTINE

d'après Fernando de Rojas, texte français et mise en
scène de Jean Gillibert.

4^{me} SPECTACLE DU 2^{me} ABONNEMENT.

Location des places hors abonnement :
agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66.

COURS DE SKI À LA ROBELLA-BUTTES

POUR ENFANTS :

4 mercredis après-midi, Fr. 20.—
comprenant : transport en télésiège Buttes -
la Robella et retour, 2 heures d'enseignement
de ski, collation à 16 h.
Renseignements et inscriptions dans les
Magasins Migros de Couvet et de Fleurier.

SKI POUR TOUS À LA ROBELLA DU LUNDI AU VENDREDI

Chaque jour au départ de :
NEUCHÂTEL, place du Port, à 12 h 45
LA CHAUX-DE-FONDS, place de la Gare,
à 12 h 45
LE LOCLE, place du Marché, à 13 h

Enfants, étudiants, apprentis : Fr. 9.—, Adultes : Fr. 12.—.
Notre prix comprend : transport du lieu de départ à la Robella et retour.
Libre parcours sur toutes les installations.

SAMEDI ET DIMANCHE

Départ de NEUCHÂTEL, place du Port, à 9 h 30
» LA CHAUX-DE-FONDS, place de la Gare, à 9 h 30
» LE LOCLE, place du Marché, à 9 h 45
» BUTTES, entre 16 h 30 et 17 h

Enfants, étudiants, apprentis : Fr. 13.—, Adultes : Fr. 18.—.
(transport la Robella et retour + libre parcours compris).

Renseignements dans les Marchés et Magasins Migros.

Vente de billets dans les Ecoles clubs :
La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 23, de 18 h à 21 h.
Neuchâtel, rue de l'Hôpital 11, de 10 h à 12 h et de 14 h à 21 heures.

M. Hubert Patthey, Garage Central, à Neuchâtel Agence Mazda, BMW et Saab

informe sa clientèle et le public en général qu'il a remis son entreprise au

GARAGE DU 1^{er} MARS S.A.

Pierre-à-Mazel 1 - Neuchâtel

Il profite de cette occasion pour remercier sa fidèle clientèle de la confiance qu'elle lui a témoignée.

H. PATTHEY

Nous référant à l'avis ci-dessus, nous informons le public que nous avons repris le
Garage Central, H. Patthey, dès le 1^{er} janvier 1973 et que sous la raison sociale

GARAGE DU 1^{er} MARS S.A.

Pierre-à-Mazel 1 - Neuchâtel - Tél. 24 44 24

nous assurons la vente et le service pour les marques

TOYOTA et BMW

En notre qualité d'agences principales, nous sommes à même de vous offrir un service
prompt et soigné grâce à nos spécialistes.

Nous vous remercions d'avance de la compréhension dont vous voudrez bien faire preuve
pendant la durée des transformations que nous avons entreprises afin de mieux vous
servir et de la confiance que vous nous témoignerez.

GARAGE DU 1^{er} MARS S.A.
Pierre-à-Mazel 1 - Neuchâtel

OSS 117: DOUBLE BANG A BANGKOK

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

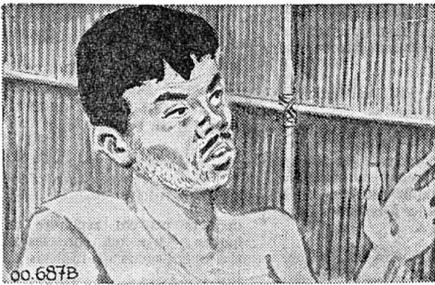
RÉSUMÉ: Abdul Chakri révèle à Hubert Bonisseur de la Bath que le chef du «Dragon Rouge» s'est joué de lui.

Des révélations en cascade



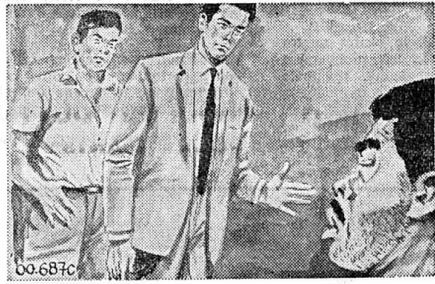
00.687A. Coédition: Opera mundi, Presses de la Cité

Hubert avala sa salive. Il lui déplaît souverainement de s'être ainsi laissé berné. «Si j'ai bien compris, Phrakhanong est le candidat réel du «Dragon Rouge» ? Les yeux noirs du blessé se chargèrent de mépris. «Vous n'avez rien compris. Le «Dragon Rouge» n'a qu'un candidat, c'est Sladang. Et c'est lui qui s'apprête à prendre le pouvoir. J'ai envoyé Bannaï vous chercher pour que vous lui barriez le chemin.»



00.687B

«Qui est Sladang ?» — «Une ordure !» cria Chakri, avec tant de force qu'il gémit de douleur. «C'est entendu, dit Hubert, mais ça ne suffit pas pour le repérer.» — «Vous étiez chez lui, dans son bureau, tout à l'heure,» dit Chakri. «Comment ?» — «C'est Sri Rajavongk qui est le chef du «Dragon Rouge». C'est lui que nous appelons Sladang. Comprenez-vous, maintenant, pourquoi je vous dis qu'on vous a roulé comme un imbécile ?»



00.687C

Hubert comprenait très bien, mais il ne voulut pas le laisser paraître. C'était une question de dignité. «Cela ne m'explique pas, dit-il, pourquoi vous avez envoyé Bannaï me chercher.» — «Parce que Sladang a voulu m'éliminer.» — «Pour quelle raison ?» — «Pour empêcher les 90.000 dollars. Il a tiré sur moi, mais il ne m'a touché qu'à l'épaule.» — «Et il vous a laissé sortir tranquillement des bureaux de la police ?» demanda Hubert, incrédule.



00.687D

«Il a voulu tirer sur moi une nouvelle fois, mais son pistolet s'est enrayé. Des agents arrivaient. Je leur ai crié qu'on avait voulu assassiner le général, et j'ai profité du désordre pour m'enfuir, comme si je voulais rattraper le meurtrier.» — «Admettons, dit Hubert. Et maintenant, c'est à vous de jouer avec Phrakhanong, qui fera fusiller Sladang.» — «Après quoi, je vous verserai les 90.000 dollars ?» — «Naturellement. Le reste ne m'intéresse pas.» — «On comprend ça, approuva Hubert. Mais montrez-moi donc votre blessure.»

Demain : Entre la souris et le chat

HOROSCOPE

Il sera préférable de ne pas investir ses capitaux dans des entreprises peu sûres, attendez un moment plus propice. En soirée des influx contrastés créeront des situations complexes.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront aimables, raisonnés. Ils seront peu attirés par les études.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Remplacez les apéritifs par des jus de fruits. Amour: Répandez votre joie de vivre autour de vous. Affaires: Maintenez de bons rapports avec vos collègues.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Toux due à l'atmosphère enfumée. Amour: Essayez d'être plus entreprenant et sortez. Affaires: Ne négligez pas vos relations d'affaires.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Vous mangez beaucoup trop vite. Amour: Montrez-vous ferme et résolu. Affaires: Soyez plus aimable envers vos collaborateurs.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Les produits colorants peuvent abîmer vos cheveux. Amour: Ne prometiez pas trop. Affaires: Ecoutez les conseils qui vous sont prodigués.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Maux de tête dus à votre foie. Amour: Ne brusquez pas les choses. Affaires: Accomplissez votre travail avec calme.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Ne vous surmenez pas. Amour: Tenez compte de vos obligations familiales. Affaires: Prenez plus d'initiatives.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Dominez votre nervosité. Amour: Votre jalousie fait souffrir l'être aimé. Affaires: La colère est mauvaise conseillère.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Risque de tension en famille. Amour: Vous connaîtrez aujourd'hui un bonheur parfait. Affaires: Sachez vous imposer par votre travail.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Vos yeux sont fatigués, consultez un ophtalmologiste. Amour: Rencontre importante pour votre avenir. Affaires: Exécutez votre travail avec patience.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Faites de la culture physique. Amour: En famille, ne soyez pas trop exigeant. Affaires: Soyez sûr du terrain où vous vous engagez.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Douleurs dorsales d'origine rhumatismale. Amour: Consolidez vos liens affectifs. Affaires: Essayez d'obtenir de bons résultats.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Ne vous laissez pas tenter par les bonnes choses. Amour: Essayez de comprendre l'être aimé. Affaires: Si vous avez un choix à faire, prenez votre temps.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Omelette
Soles grillées aux fines herbes
Laitues à l'étouffée
Fromage
Tarte aux pommes

LE PLAT DU JOUR :

Soles grillées aux fines herbes

Mélanger dans une casserole au bain-marie, 2 jaunes d'œufs, jus d'un citron, sel et poivre. Ajouter par petits morceaux 100 g de beurre en travaillant le mélange, puis du persil, puis de l'estragon, du cerfeuil (en poudre) servir la sauce avec les soles grillées.

l'un des plus réussis pour le soir. C'est pourquoi aussi tant de femmes adoptent pour le soir un fond de teint doré. Pour le maquillage du soir votre robe a une grande importance. Les tons chauds et sombres, les bleus, les violets, les rouges foncés imposent un maquillage plus vif que les nuances délicates, les verts légers, les roses. Le noir vous permet d'arborer une pâleur romantique. Emportez dans votre sac un peu de rouge sec, de la poudre et un papier à démaquiller, il se peut que vous ayez un léger «raccord» à faire.

Fumer à table

Autrefois, on ne fumait pas à table, aujourd'hui il est très difficile, sinon impossible de l'interdire entièrement. Plutôt que de voir vos nappes trouées par la cendre chaude d'une cigarette ou les soucoupes s'emplier de mégots, prévoyez des cendriers surtout si vous avez invité des fumeurs impénitents. Essayez d'exiger d'eux qu'ils ne fument qu'après le fromage... si vous pouvez.

Diététique

Les choux de Bruxelles sont très Indigestes. 100 = 56 calories. Les choux de Bruxelles peuvent figurer seulement dans le régime des personnes ayant l'estomac et les intestins très solides. Interdits = en cas de troubles gastriques et de fermentations intestinales. Ne pas en donner aux enfants.

Un grand bol d'air

Pas de négligences vestimentales quel que soit le lieu de vos vacances, isolé ou mondain, vous devez être belle pour plaire à tous ceux qui vous entourent. Soignez votre chevelure et ne vous privez pas de coiffeur, même si le vent, la poussière, le soleil nécessitent des soins renouvelés. Attention à votre ligne, ne profitez pas de votre séjour à l'hôtel ou à la campagne pour vous gaver de toutes sortes de choses inhabituelles et délectables mais si préjudiciables à votre silhouette.

A méditer

Il faut être heureux pour rendre heureux et rendre heureux pour demeurer heureux. MAETERLINCK

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Pologne, théâtre et société. Musée d'art et d'histoire: Exposition Picasso.

Galerie Ditesheim: Estampes des XIXe et XXe siècles.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Palace: 20 h 30, La Scoumoune. 16 ans.

Arcades: 20 h 30, Les Charlots font d'Espagne. Enfants admis.

Rex: 20 h 45, Psychologie de l'orgasme. 20 ans.

Studio: 20 h 30, L'Apprentie sorcière. Enfants admis.

Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Le Charme discret de la bourgeoisie. 16 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Le Dictateur. Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.

L'Escale jusqu'à 3 h.

La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h.

Spot bar jusqu'à 2 h.

Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Red club jusqu'à 2 h.

La Prairie jusqu'à 2 h.

Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte, pharmacie Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Plus mort que vif.

BEVAIX

Arts anciens: Daniel Aeberli, peintre neuchâtelois.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 18.00 Téléjournal
18.05 (C) Une galerie à ciel ouvert
18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Le temps de vivre
19.15 Carrefour
19.40 Téléjournal
20.00 Faits du jour
20.15 (C) 25 x la Suisse
21.30 (C) Là-haut, les quatre saisons
22.25 (C) Défilé de mode de Londres
23.10 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Plantes carnivores
17.00 La maison des Jouets
17.30 (C) Le Lëttschental
18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) L'affaire d'à-côté
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 La Suisse en guerre
21.05 Sport 73
21.50 Téléjournal
22.00 (C) Jazz Scene

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
13.30 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.45 Je voudrais savoir
13.50 Fin
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Ces animaux qu'on appelle des bêtes
20.30 Charles Aznavour chante sa jeunesse
21.30 «Georges Mellès»
22.20 Jazz-Session
22.50 24 heures dernière

FRANCE II

- 13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, madame
15.10 (C) Le Saint mène la danse
16.35 Fin
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
20.00 (C) I.N.F. 2
20.30 (C) Les dossiers de l'écran
(C) Les Années folles
(C) Débat
23.30 (C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 8.40 (C) Telescuola
9.10 Fine
10.20 Telescuola
10.50 Fine
18.10 (C) Per i bambini
19.05 Telegiornale
19.15 Incontrì
19.50 Pagina aperte
20.20 Telegiornale
20.40 Il regionale
21.10 (C) A sud o vest di sonora
22.45 Notizie sportive
22.50 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, l'année de Menzig. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Ente gut-alle gut. 21 h, changement radical. 22.40, téléjournal, météo. 23 h, forum de la presse sportive. 23.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.45, ski. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.35, Elle et Lui. 19.10, La Grande Barrière de corail. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, le point. 21 h, tragédie grecque. 21.50, impulsion. 22.20, téléjournal, météo. 22.35, la révolution romantique.

RADIO

Soirées et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.55, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, mardi les gars. 13.05, carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, La Reine Christine. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, fallait le faire. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir. 18.05, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, le passe-partout. 20.30, Le Danger, roman de Jos Van de Loo. 21.45, débat. 22.40, club de nuit. 23.30, anthologie du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, nos patois. 11 h, la vie pouvait-elle hiberner durant l'époque glaciaire. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le magazine de la musique. 20.30, la radio raconte l'histoire. 1959 - 1960 - 1961. 21.30, vient de paraître. 22 h, sport, musique, information. 23 h, hymne national.

Beromünster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30,

marches de Wagner. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique populaire romande. 11.05, bagatelles musicales. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, cinq auteurs et un sujet, l'enfant. 14.30, le marché suisse du disque. 15.05, airs d'opéras. 16.05, visite aux malades. 16.30, pour les personnes âgées. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, Alexis Korner Story. 22.25, la scène du jazz. 23.30, pop 73.

De tout pour faire un monde

Un kilo d'encre d'imprimerie par habitant

(IC) La production d'encre d'imprimerie est de 270 000 tonnes en Europe occidentale. Du fait de la demande croissante d'encres pour le procédé offset (progression de 12 % par an), on prévoit que ce secteur de l'industrie chimique connaîtra une forte expansion au cours des années à venir.

On compte en Europe 260 entreprises de production d'encre d'imprimerie, dont les 60 plus importantes sont contrôlées par onze sociétés, cinq en Allemagne occidentale, trois en Grande-Bretagne, une en France, une d'extension américaine et une en Suisse.

La plus forte consommation d'encre d'imprimerie est le fait de la Suède (1,3 kg par an et par habitant). La Suisse vient au second rang avec un peu plus d'un kilo. La moyenne européenne est de 700 grammes.

MOTS CROISÉS

Problème No 908

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10.

HORIZONTALEMENT

- 1. Ses berlingots sont réputés. 2. Il combattait les fauves dans le cirque. 3. Dieu. — Met fin au célibat. — Place d'armes. 4. Tableau qu'on peut faire à la plume. — Précieux à qui fait des cuirs. 5. Bien établi. — Rivière de France. 6. Plante à fleurs jaunes. — Se conservent très longtemps. 7. Plante à fleurs jaunes. — Réputé. 8. Possessif. — Créateur de la microbiologie. 9. Ouvrages sérieux au titre modeste. — Tapis vert. 10. Vase à puiser. — Forme d'avoir.

VERTICALEMENT

- 1. L'utopiste les a trop négligées. 2. A l'étalage du triper. — Boue. 3. Ile. — Berceau de notre civilisation. — Possessif. 4. Philosophe néo-platonicien. — Patrie de Bernadotte. 5. Il a triomphé dans une compétition. — Tétai. — Elle est longue à Noël. — Se jette dans la Meuse. 7. Possessif. — Forme d'avoir. 8. Bricoles. — Lézard à pattes très courtes. 9. Peut se faire en accolade. — Manifestations passagères. 10. Qu'on n'a pas épaulées. — Brème.

Solution du No 907

Solved crossword puzzle grid.

Comic strip panels with dialogue and illustrations.

Comic strip panels with dialogue and illustrations.

AU CENTRE CANTONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE COLOMBIER

Le but recherché par les promoteurs, un regain d'intérêt pour les métiers manuels, est atteint

Le but recherché par les promoteurs du centre, un regain d'intérêt pour les métiers manuels, est atteint. Selon nos prévisions, nous nous attendions à accueillir le 21 août, de 120 à 130 apprentis de 1^{re} année. Or, ce sont 205 jeunes gens qui se sont inscrits.

C'est par ces paroles optimistes que nous a accueilli, pour la deuxième fois, l'ingénieur Georges Graber, directeur du Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment de Colombier, que nous avions rencontré en juin (voir la « FAN » du 29 juin), à la veille de l'inauguration officielle de cet établissement d'enseignement.



M. Georges Graber, directeur du centre professionnel, s'entretenant avec des apprentis.

(Photo-Duvoisin)

Les raisons de ce succès s'expliquent par le fait que cette nouvelle formule d'apprentissage qui consiste à former les jeunes sur le plan pratique et théorique dans un centre moderne, est un argument de poids. Les jeunes — et leurs parents — se rendent compte que l'apprentissage équivaut à des études et que l'ouvrier spécialisé est aussi utile à la société que le médecin, l'ingénieur ou l'employé de bureau. Ce succès, on le doit également au fait que M. Graber et ses collaborateurs ont tout organisé avant l'inauguration, allant jusqu'à participer à un séminaire d'une semaine, pour que l'entrée des apprentis se fasse sans heurts sous la direction d'une équipe homogène et s'entendant bien.

Le centre de Colombier, comme on le sait, accueille 500 apprentis âgés de 15 à 16 ans, confiés à 10 maîtres permanents et 30 maîtres auxiliaires. Il dispose de 13 ateliers s'étendant sur une surface de 4000 m² et d'une place d'exercice de 3000 m² pour des travaux pratiques dans les conditions d'un chantier. Des ateliers équipés de machines les plus récentes et utilisant les matériaux de pointe pour permettre aux apprentis d'assimiler les techniques les plus diverses.

Un climat détendu

Nous avons parcouru les différents ateliers. Dans celui des peintres en bâtiment, nous avons rencontré une quinzaine de jeunes dirigés par M. Bernard Lambelet. Dans des « niches », les apprentis sont initiés à la pose de papiers peints, à la préparation des murs, au mélange des couleurs. Un peu plus loin se trouve le coin équipé pour le profane d'étranges installations, où les apprentis se familiarisent aux diverses techniques de la peinture au pistolet. M. Lambelet est catégorique :

— Ce métier a de l'avenir, car dans un bâtiment presque tout ce que l'on voit est peint.

Et les apprentis qu'en pensent-ils ?

— Félix Suter, d'Auvergnier :
— J'aime travailler parmi les couleurs, c'est un métier varié qui donne

la satisfaction du travail bien fait et j'ai pris ma décision à la suite d'une discussion au centre d'orientation professionnelle.

● Eric Egertz, au Locle :

— Dans ma famille, ce métier est une tradition et j'espère pouvoir un jour secourir efficacement mon père.

A souligner que certains de ces adolescents se rendent au centre en train. Des gares de Chambrélin ou de Bôle, des cars postaux les conduisent à Colombier. Ce transport est organisé par le centre.

Un autre atelier avec des murs en construction, un coffrage d'ascenseur et des piliers en ciment d'où s'échappent des câbles électriques qui leur donnent un air de « martiens ». Il s'agit du hall des futurs maçons dont une partie est confiée à M. Mario Vogelsang qui donne quelques explications :

— Ce métier se divise en deux professions : les constructeurs de routes, métier nouveau, qui exige de fortes connaissances de géométrie et qui englobe différentes techniques : infrastructure, terrassements, courbes, pose de pavés, de bordures, de tapis bitumés, de canalisations, maniement d'explosifs, etc.

Et puis, les maçons pour le bâtiment qui s'occupent des ouvrages d'art en ciment armé, du montage des murs, du coffrage de piliers, de dalles, etc. Ces deux professions sont toujours très demandées et le maçon de demain devra acquérir sans cesse de nouvelles connaissances.

Dans cet atelier, les futurs électriciens s'initient à la pose d'installations sur les travaux effectués par les maçons, sous le contrôle de M. Eric Ducommun.

Nous nous sommes approchés d'un groupe d'apprentis.

● Roland Humair, de Marin :

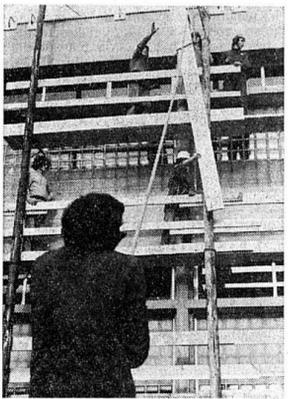
— Ce métier me plaît et c'est un copain qui m'a encouragé à l'adopter.

● André Schupbach, de Saint-Blaise :

— J'ai choisi ce métier car il permet de sortir souvent et de travailler dans une petite équipe. Moi, ce sont mes parents qui m'ont conseillé d'opter pour cette branche d'avenir.

● Christian Bondallaz, de Neuchâtel :

— J'ai pris ma décision après avoir visité un chantier. Ce qui m'a particulièrement attiré, c'est le fait de pouvoir construire quelque chose qui reste.



Les apprentis s'exercent à monter un échafaudage dans les conditions d'un véritable chantier.

(Photo-Duvoisin)

● Pierre-André Lebet, de Buttes :

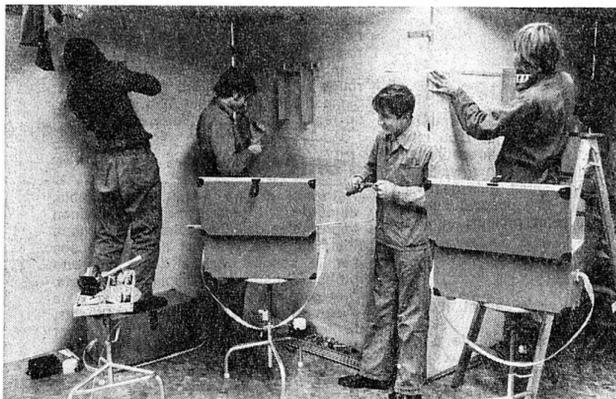
— Moi, j'ai choisi après avoir fait un stage dans une entreprise. J'aime la vie en plein air et je m'intéresse aussi aux cours de théorie et de culture générale.

Nous avons retrouvé ces jeunes, une heure plus tard, dans la cour du centre, en train de monter un échafaudage de deux étages. Des jeunes doués pour ce métier et qui parviennent, dès le début, à construire un mur de près de deux mètres, sans ficelle et sans plomb, travail destiné à exercer l'œil.

Chez les « menuisiers »

M. Roland Golay s'occupe d'un groupe d'une quinzaine d'apprentis dans l'atelier qui forme les menuisiers et les ébénistes :

— Ces apprentis proviennent de divers milieux. Ils s'initient dès le début à l'utilisation des outils et des machines les plus compliquées comme la « toupille » qui permet de réaliser les moulures et les pièces ouvragées destinées aux meubles de style. Beaucoup de ces jeunes envisagent de devenir des artisans, mais en fait l'industrie leur ouvrira des débouchés intéressants et ce n'est qu'à la fin de leur apprentissage qu'ils seront en mesure de faire un choix.



Les jeunes commencent à comprendre que l'apprentissage équivaut à des études et que l'ouvrier spécialisé a une place de choix dans la société.

(Avipress-Bailod)

Ici aussi les apprentis répondent à nos questions sans se faire prier :

● Walter Bartschi, des Ponts-de-Martel :

Je me suis décidé tout seul pour ce métier, car le travail n'est pas monotone. Je proviens d'une famille d'agriculteurs, mais je préfère devenir un charpentier et exercer par la suite ce métier à l'étranger pour découvrir de nouveaux pays.

Une jeunesse magnifique

— Nous avons affaire à une jeunesse magnifique, à de jeunes gens disciplinés, avides d'apprendre, serviables. Nous nous efforçons de créer un lien de confiance allant beaucoup plus loin que le niveau d'enseignement. Nous évitons de jouer aux « patriarches ». Nous laissons les apprentis faire leurs propres expériences et nous redressons leurs erreurs en plaisantant pour éviter de les décourager. Résultat : nous formons une petite équipe au sein de laquelle l'apprenti considère son maître comme un ami, un aîné qui est toujours prêt à le conseiller et à l'aider.

C'est par ces paroles que M. Maurice Nansoz, responsable des futurs

monteurs-électriciens, nous a accueilli dans son vaste et clair atelier.

Ici également les apprentis sont conscients d'avoir opté pour un métier qui leur offrira d'immenses possibilités d'avenir : installations dans le bâtiment, l'industrie, les PTT, etc.

Pas de paternalisme

Après cette visite édifiante, nous avons eu un autre entretien avec M. Graber. Lors des cours d'introduction, le centre organise une journée d'information ouverte aux patrons, aux parents et aux apprentis. Les visiteurs peuvent parcourir librement le centre, s'informer, poser toutes les questions qu'ils veulent.

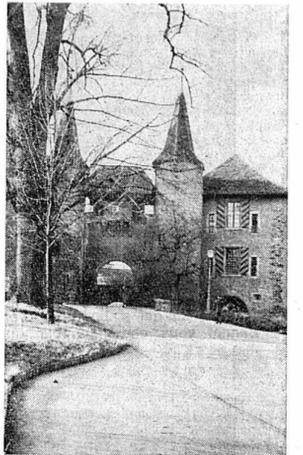
M. Graber invite régulièrement des petits groupes d'apprentis à lui rendre visite. Il discute amicalement avec eux de leurs problèmes, tient compte de leurs remarques et éventuellement de leurs critiques :

— Ces réunions, qui se déroulent dans un climat cordial et très libre, contribuent à la bonne marche du centre. Nous écartons le paternalisme et nous préférons nous mettre au niveau des jeunes pour mieux comprendre leurs aspirations, n'hésitant pas, si le cas se pose, à les aider à résoudre leurs problèmes personnels.

Le centre collabore étroitement avec les organisations patronales, professionnelles et syndicales représentées au sein de la commission paritaire.

On accorde aussi une grande importance aux cours de recyclage et de perfectionnement pour adultes. Actuellement il y en a un pour les maçons qui dure six mois (le samedi toute la journée) et comprend des cours pratiques, théoriques, de correspondance, de notions de droit, de comptabilité, de calcul, de dessin, etc. Le 9 décembre, une trentaine d'adultes ont reçu une attestation après avoir suivi avec succès un cours pour machinistes de chantier et grutiers.

A partir de 1973, le centre mettra sur pied des cours de perfectionnement pour électriciens, soudeurs, monteurs d'installations sanitaires, ferblantiers, etc. Non seulement les Suisses, mais également des étrangers profitent de ces possibilités de promotion et ces



Une fastueuse résidence, restaurée avec intelligence, faisant intégralement partie du patrimoine culturel du canton.

(Photo P.-A. Duvoisin)

derniers peuvent répondre dans leur langue natale aux épreuves écrites et suivre des cours de français et de culture générale.

Et pour conclure ? M. Graber, après avoir souligné les relations amicales du centre avec les autorités de Colombier et diverses sociétés locales qui utilisent ses terrains de sport, ajoute :

— Nous sommes en mesure d'accueillir, s'il le fallait, un nombre encore plus élevé d'apprentis. Notre présence contribue à la revalorisation permanente des métiers et à la formation d'ouvriers hautement qualifiés ce qui permettra aux entreprises et à l'artisanat du canton de rester compétitifs par rapport aux autres branches de l'économie.

Pour notre part, le centre de Colombier aura toujours ses portes largement ouvertes pour tous ceux qui s'intéressent à la formation professionnelle.

Jaime PINTO

Colombier centre d'achats

Confiserie Zurcher
Marcel Pol succ.
Tél. 41 24 12

Boulangerie du Centre
W. Fuchs
Tél. 41 23 69

Tapissier-décorateur
Fred Kunz
Tél. 41 23 15

Cycles et Motos
R. Mayor
Tél. 41 25 34

Bijouterie du Château
M. et Mme G. Ielsch
Tél. 41 38 83

Droguerie de Colombier
Parfumerie-Boutique
François Engdahl

Alimentation générale
Fruits et légumes
A. Schirinzli

Epicerie, primeurs, fleurs
Oberti-Sinzig
Tél. 41 24 07

Telecolor Bridy S.A.
Radio - Télévision
Tél. 41 11 21

Photo P.-A. Duvoisin
Travaux et articles photo
Tél. 41 27 47

Pierre Burgat
Epicerie fine - Vins
Livraisons à domicile

Librairie-papeterie
B. Amherdt
Tél. 41 16 41

Eve-mode
L. Hirt
Tél. 41 21 93

Pharmacie
J.-B. Frochoux
Tél. 41 22 63

Mme Marcel Robert
Eaux minérales, vins et liqueurs
Distillerie

Mercurie-Bonneterie
R. Marchand
Tél. 41 24 94

Quincaillerie
Lorimier
Tél. 41 33 54

J. Müller-Monot
Horticulteur-fleuriste
Tél. 41 23 30

Boucherie - Charcuterie
E. Dubois
Tél. 41 24 24

Sports
Tosalli
Tél. 41 23 12

Boucherie - Charcuterie
A. Frank
Tél. 41 22 48

Colombier centre d'achats

Loterie de Colombier

Tirage du 20 janvier 1973

1er prix :	1 meuble de téléphone Chippy Rex	valeur : Fr. 380.—
2me »	1 enregistreur à cassettes 2 pistes	valeur : Fr. 345.—
3me »	1 manteau caban »	Fr. 250.—
4me »	1 beauty case »	Fr. 159.—
5me »	1 paire jumelles Admiral 80 x 40	valeur : Fr. 122.—
6me »	1 chandelier en étain »	Fr. 120.—
7me »	1 panier garni »	Fr. 110.—
8me »	1 séchoir salle de bains Stewi »	Fr. 96.—
9me »	12 bouteilles Moulin-à-Vent 1968	valeur : Fr. 95.—
10me »	1 Larousse couleur »	Fr. 75.—

Informations suisses

Le département militaire fédéral et l'usage des stupéfiants dans l'armée

BERNE (ATS). — Le département militaire fédéral a donné connaissance à la presse d'une circulaire destinée aux commandants de troupe jusqu'à l'unité ainsi qu'aux commandants d'école, et concernant l'usage de la drogue au service militaire.

abus de la drogue, d'autre part, de définir les moyens appropriés de lutte et de traitement. Les médecins d'école et de troupe seront renseignés directement à cet égard.

UN DANGER

Voici les passages essentiels de cette circulaire: «L'usage de drogues constaté récemment parmi la jeunesse a pu être observé aussi au service militaire.

Le service de santé s'occupe activement de ce problème et s'efforce, avec l'aide du service psychologique de l'armée et des centres civils de lutte contre la drogue, d'une part, de déterminer dans quelle mesure on

l'infraction à la loi sur les stupéfiants et l'inobservation d'une prescription de service pourront être soumises conjointement à la juridiction militaire.

Si certains stimulants, médicaments ou drogues, sont inoffensifs à doses faibles, ils peuvent toutefois modifier profondément le comportement de l'homme dès qu'il en abuse ou s'y adonne pendant une trop longue période. Si un tel abus remet en question l'aptitude au service, celui qui absorbe de tels médicaments, stimulants ou drogues, commet le délit de mutilation selon l'article 95 CPM, car il se rend de façon permanente ou temporaire, totalement ou partiellement inapte au service.

Un chalet ravagé par le feu

(c) Hier à Verbier, un chalet, propriété de M. Hubert Delétraz de Genève, a été complètement ravagé par un incendie. Les propriétaires étaient absents lorsque le feu éclata. Il y a pour une centaine de milliers de francs de dégâts. On craint que le feu ait été allumé par un incendie criminel. Les pompiers de Verbier ont réussi à protéger les bâtiments voisins.

Autour du monde

Forcenés de la Nouvelle-Orléans: les policiers donnent l'assaut...

LA NOUVELLE-ORLÉANS (AP). — Des policiers puissamment armés ont forcé lundi après-midi, sur le toit d'un hôtel de 18 étages du centre de la ville, le réduit dans lequel on pensait que s'étaient réfugiés les tireurs qui ont tué six personnes et en ont blessé 17 autres. Mais ils n'ont trouvé aucune trace des survivants du groupe de forcenés qui avaient commencé à tirer après avoir allumé des incendies plus de 24 heures auparavant et dont l'un a été tué pendant la nuit par un policier. Aussi les agents ont-ils commencé à passer l'hôtel au peigne fin.

Pour donner l'assaut au réduit, les policiers sont montés avec précaution sur le toit de l'hôtel Howard Johnson, qui comprend 18 étages, ils se sont approchés du cube en béton — une machinerie d'ascenseur — dans lequel les bandits auraient dû se trouver et ont tiré à travers la porte.

A l'aide de barres de fer, ils ont forcé la porte et d'autres policiers ont immédiatement tiré plusieurs rafales à l'intérieur. Trois policiers se sont écroulés prostrés atteints par des balles qui ont ricoché. Ils ne seraient pas grièvement touchés.

A quelques mètres du réduit gisait le corps du tireur qui avait été tué dimanche par un policier se trouvant à bord d'un hélicoptère. Les agents ont fait sauter le couvercle-abri de l'ascenseur et ont tiré de nouveau à l'intérieur de la cage. L'opération a été télévisée en direct par les chaînes nationales.

Selon des informations non confirmées, il y aurait eu lundi d'autres coups de feu, à partir d'un autre immeuble situé à plusieurs rues de distance de l'hôtel. Selon certaines informations, une femme aurait été touchée, mais un porte-parole de la police s'est refusé à fournir des indications.

INTERDIT

Tout le centre de la ville a été cerné par la police et le secteur des fusillades absolument interdit. L'hôtel se trouve à six rues de distance du fameux quartier français de la Nouvelle-Orléans.

Un policier a déclaré que les tireurs avaient été identifiés comme ceux qui avaient blessé un agent, le 31 décembre dernier, puis tué dimanche un épicer, témoin de cet attentat, avant de gagner l'hôtel à bord d'une voiture volée. Ils auraient fait de la prison la semaine dernière à Jefferson, et quelques jours auparavant, à Dallas pour port d'arme.

GENÈVE

LSD: une arrestation

GENÈVE (ATS). — La police genevoise a arrêté un Français, habitant la Haute-Savoie, âgé de 21 ans, sans profession, qui avait sur lui huit doses de «LSD». Ce jeune se droguait depuis trois ans, tout d'abord au haschisch, puis au «LSD», à l'opium et à la morphine.

VALAIS

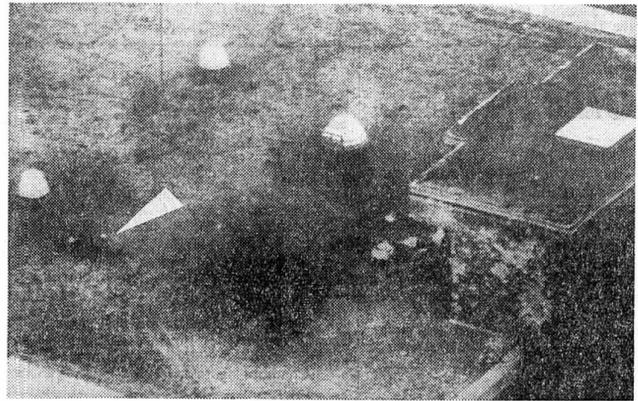
Les journalistes valaisans partent en guerre contre M. Franz Weber

De notre correspondant: L'association de la presse valaisanne a siégé hier à Sion sous la présidence de M. François Dayer.

Il fut beaucoup question du cinquantenaire de la presse valaisanne, qui sera sans doute célébré en mars et marqué par la publication d'une plaquette historique. A l'issue des débats, les journalistes ont voté à l'unanimité la résolution suivante concernant les «coups d'éclats» de Franz Weber dans le canton: «L'Association de la presse valaisanne s'est préoccupée de la situation créée par les campagnes de presse suscitées par les mouvements «Sauvez Montana-Crans» et «Sauvez le val d'Anniviers». Les journalistes de la presse valaisanne constatent: que dans ces deux cas la polémique entretenue n'a fait apparaître que des aspects fragmentaires et uniquement négatifs des problèmes soulevés, en ignorant délibérément les données économiques réelles des régions touchées; que ces deux campagnes soutenues par Franz Weber ne laissent aucune place à un débat objectif et tendent principalement à créer une image alarmiste, sans nuances, du développement

touristique; que l'on entretient, en donnant à ces campagnes la publicité spectaculaire que l'on sait, une véritable névrose collective à l'égard de l'environnement et que celles-ci tendent, sciemment ou non, à protéger les situations acquises; que les campagnes lancées par M. Franz Weber n'ont jamais touché aux vrais grands problèmes de l'environnement en Suisse; qu'elles visent à élargir le fossé d'incompréhension entre les populations des villes et celles de la montagne, sans bénéfice pour la solution des problèmes; que les informations données dans le cadre de ces campagnes se veulent avant tout sensationnelles et prennent un écart inacceptable avec la réalité des faits.

Sur la base de ces constatations faites après plusieurs mois d'observation, l'Association de la presse valaisanne met en garde les éditeurs, les rédacteurs en chef et les journalistes de la presse suisse, en les remerciant de bien vouloir contrôler systématiquement, en considérant le contexte économique réel, les informations contenues dans les communications de M. Franz Weber et de ses comités.»



L'un des bandits (flèche) tué par un tireur d'élite à partir d'un hélicoptère.

(Téléphoto AP)

Une Anglaise disparaît

(c) On est sans nouvelles depuis une dizaine de jours d'une touriste anglaise en vacances à Champéry. Il s'agit de Mlle Dordre-Jane Baker, 30 ans, habitant près de Londres. La jeune fille s'était rendue avec tout un groupe en Valais. C'est en vain que des guides, des skieurs et des volontaires ont sillonné la région. Il n'est pas exclu que l'on n'entreprenne des recherches avec un hélicoptère.

Suisse dévalisée à Nice

NICE (AP). — Une agression hors série s'est déroulée au cours de la nuit de samedi à dimanche dans le jardin d'une somptueuse villa du Cap Ferrat, près de Nice, où une ressortissante suisse, Mme Sonia Petit, 60 ans, domiciliée habituellement à Genève, a été dépouillée de tous ses bijoux par quatre malfaiteurs armés et masqués. C'est au moment où elle revenait de Monaco, où elle avait assisté à la soirée des Rois de l'International sporting club, que Mme Petit a été agressionnée. Les quatre malfaiteurs arrêteront sa voiture qui s'était déjà engagée dans l'allée de la villa, et dépouilleront leur victime de tous ses bijoux, évalués à 675.000 francs suisses.

Contingentement des vins rouges étrangers: décision prochaine?

ZURICH (ATS). — Selon les dispositions de la loi sur l'agriculture, l'importation de vin peut être limitée aussi longtemps que l'écoulement de la production suisse à des prix couvrant les frais de production est menacé.

Etant donné que l'écoulement de la production indigène dans les conditions prévues par la loi n'est pas menacé depuis un certain temps déjà, Denner SA a demandé par une plainte de droit administratif au Tribunal fédéral de lever le contingentement de vin rouge. Un communiqué publié lundi par l'entreprise zuricoise précise que le département fédéral d'économie publique a proposé la non-entrée en matière sur cette requête, ce qui a été rejeté par le Tribunal fédéral. Celui-ci a demandé au département d'économie publique de prendre position sur la demande en question.

Denner relève que la Chambre de droit administratif, qui a examiné les avis de droit des parties, vient de demander à la commission suisse des cartels d'établir également un rapport. La commission devra étudier le problème en général, mais en particulier les entraves qui existent pour les importateurs individuels et les avantages dont bénéficient les gros importateurs. Le Tribunal fédéral désire également savoir, toujours selon l'entreprise «discout», si l'on connaît les chiffres d'affaires et les gains des gros importateurs et si la réintroduction d'un contingentement lors d'un changement des conditions et en admettant qu'il soit supprimé dans l'état actuel des choses provoquerait des difficultés particulières. Le Tribunal fédéral devra donc prendre des décisions après avoir reçu l'avis de la commission des cartels.

L'effet de la haute conjoncture sur la construction des routes nationales

BERNE. — La commission consultative pour la construction des routes nationales, lors de sa réunion de lundi, a pris connaissance du rapport réglementaire sur l'état de la construction des routes nationales. Après discussion, elle a chargé l'office compétent de lui soumettre des données complémentaires, en vue des débats de sa prochaine réunion, au mois de mai. Le rapport soumis à la commission a trait, entre autres, à la situation qui résulte de la décision du parlement de réduire de 30 millions les crédits destinés à la

construction des routes nationales, par rapport aux projets contenus dans le programme à long terme, étant donné la haute conjoncture.

A brève échéance, il est de la compétence du Conseil fédéral de décider à quels secteurs des routes nationales il faudra ramener, ce qui sera fait lors de la publication, en février, du programme de construction 1973. Lors de sa réunion de mai, la commission envisagera les conséquences à long terme de la décision des chambres.

Prêt comptant Renco: Le crédit rationnel. Le crédit Renco SA vous propose d'avantage: De l'argent comptant aux conditions les plus avantageuses... Montant du crédit frs. 2 500.-, 5 000.-, 7 500.-, 10 000.-. Dated 5 Janv. and 8 Janv.

Reymond. Tout pour le changement de classement. Classeurs, dossiers suspendus, dossiers, boîtes à archives... Dated 5 Janv. and 8 Janv.

BULLETIN BOURSIER. NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, LONDRES, BALE, ZURICH, FRANCFORT, NEW-YORK. Tables of stock prices and exchange rates. Dated 5 Janv. and 8 Janv.

Centre Coop-loisirs. Pour les amateurs du bien-manger... Délices des mers et de nos lacs 50.-. Un intéressant cours de cuisine animé par le chef René Strautmann le jeudi, à 20 heures. Dated 5 Janv. and 8 Janv.

hernie Vie Normale MYOPLASTIC-KLEBER. la méthode moderne très répandue en Europe. ESSAIS ET RENSEIGNEMENTS: Neuchâtel: Pharmacie Tripet... Dated 5 Janv. and 8 Janv.

Confection mesure homme. Nous vous offrons un choix immense de tissus modernes, complets à partir de Fr. 35.—. Robert Poffet, Ecluse 10, Neuchâtel. Tél. (038) 25 90 17. Dated 5 Janv. and 8 Janv.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel. Dated 5 Janv. and 8 Janv.

Nouvelle escalade dans l'affrontement entre forces israéliennes et syriennes

TEL-AVIV, (AP). — L'état de belligérance larvée entre Israël et la Syrie a été marqué lundi par un nouvel épisode dramatique dans les airs comme sur terre.

Les chasseurs-bombardiers israéliens ont franchi à trois reprises la frontière pour attaquer des bases de l'armée syrienne et des fedayins en représailles contre des incidents survenus la veille et ont, à leur deuxième sortie, abattu six « Mig » syriens au cours d'un combat aérien, avant de tous regagner leur base. Cette version de Tel-Aviv est démentie par Damas qui affirme que deux avions israéliens ont été abattus mais admet que trois appareils syriens ont été perdus.

Ce combat aérien a été suivi d'une vive riposte de l'artillerie syrienne qui a

plonné cinq positions israéliennes sur les hauteurs de Golan occupées, et a frappé, selon Damas, plusieurs coups au but.

Le haut-commandement de Tel-Aviv a fait état de cette attaque d'artillerie, mais n'a pas donné de détails quant à ses résultats.

La première attaque de l'aviation israélienne avait été dirigée contre deux bases de Palestiniens et trois positions militaires syriennes. La seconde était dirigée contre des stations radar, toujours dans le sud du pays, et la troisième contre un camp militaire syrien à Yahadiya, près de la ville plus septentrionale de Latakia.

Le duel d'artillerie le long de la ligne de cessez-le-feu des hauteurs de Golan

se poursuivait depuis plus de deux heures lorsque l'aviation israélienne fut envoyée une troisième fois au-delà de la frontière pour tenter de réduire au silence les batteries syriennes.

A LA FRONTIÈRE TURQUE

Cette troisième sortie jusqu'aux abords de Lattaquié — la plus profonde en territoire syrien depuis le 8 septembre dernier — a été marquée par le bombardement de positions militaires proches de la frontière turque et, selon un communiqué syrien, un soldat a été tué et deux autres blessés.

Un peu plus tard, Damas a exhorté les autres pays arabes à « engager immédiatement la bataille contre Israël et à ne pas laisser la Syrie subir à elle seule les coups violents de l'ennemi ».

Dans un message visiblement adressé aux deux partenaires de la Syrie dans la fédération, l'Égypte et la Libye, Radio-Damas a déclaré que « seuls les efforts combinés des pays arabes peuvent mettre fin à l'arrogance israélienne ».

Radio-Damas a annoncé par la suite que les combats au sol et dans les airs se poursuivaient.

« Quatre blindés israéliens et deux batteries d'artillerie ont jusqu'à présent été anéantis par notre puissance de feu » a affirmé la radio.

L'aviation israélienne a lancé pour sa part un quatrième raid en attaquant une autre station radar au nord-est de Damas, dans le secteur de Zabdan.

Le porte-parole qui a annoncé ce nouveau raid n'a pas précisé si les avions ont rencontré une résistance de la part de la chasse syrienne.



Anne et son cavalier...

LONDRES (AP). — Le journal populaire britannique « Sun » a publié lundi une interview d'un ami intime non identifié du lieutenant Mark Phillips qui déclare que le jeune lieutenant de cavalerie et la princesse Anne sont amoureux l'un de l'autre, mais ne peuvent faire aucune déclaration tant que Buckingham palace reste muet sur cette idylle.

« Il faut que l'amour soit très fort pour survivre dans une telle situation, aux prises avec de telles pressions », déclare cet ami qui ajoute que le lieutenant Phillips « doit attendre patiemment que la famille royale fasse le premier pas avant de faire lui-même la moindre déclaration publique ».

La princesse Anne et son cavalier servant (ASL).

Une petite guerre à propos de Berlin

BERLIN (AP). — L'Union soviétique a soulevé, auprès des Alliés, la question des tentatives ouest-allemandes d'élargissement des droits de vote des Berlinois de l'Ouest, a-t-on appris lundi.

Un porte-parole du ministère ouest-allemand des affaires étrangères a confirmé que les Soviétiques avaient également fait des démarches auprès du gouvernement de Bonn à ce sujet, mais que cela était du ressort des puissances responsables pour Berlin-Ouest, à savoir les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

ne peuvent prendre part qu'aux votes de procédure au Bundestag.

Si ces 22 délégués devenaient membres du Bundestag à part entière, la position de M. Brandt serait renforcée, car il y a parmi eux 12 sociaux-démocrates et un libéral (les libéraux font partie de la coalition gouvernementale).

MANOEUVRE

Cela ne modifierait pas sensiblement le rapport des forces à la Chambre basse, mais la majorité serait inversée à la Chambre haute si les Berlinois de l'Ouest

avaient place entière. En effet, le Bundestag est actuellement contrôlé par l'opposition (21 sièges contre 20). Le chancelier Brandt pourrait disposer de trois voix de majorité (24-21) avec l'appartenance des Berlinois.

L'accord quadripartite a resserré les liens entre Bonn et Berlin, mais les alliés sont toujours réticents à modifier le statut particulier de l'ancienne capitale du Reich. Aussi les Soviétiques en ont-ils profité pour assurer que l'extension des droits de vote des Berlinois de l'Ouest serait en violation de l'accord.

EN LIBYE

Le président Sadate est parti lundi pour la Libye où, suivant les journaux du Caire, il espère obtenir l'appui du colonel Kadhafi pour un plan visant à donner à « la bataille contre Israël la profondeur, la souplesse et l'efficacité nécessaires à une longue guerre ».

Les incidents israélo-syriens seront également évoqués au cours de cette rencontre que l'officier « Al Ahram » qualifie d'« extrêmement importante ».

Heurts entre Cambodgiens de Paris: un mort et 27 blessés

Un porte-parole allié à Berlin s'est contenté de dire que les Soviétiques avaient pris l'initiative d'une démarche auprès des trois puissances occidentales, la semaine dernière, mais que tout commentaire devrait venir des capitales intéressées.

Cette affaire pose un problème d'interprétation de l'accord quadripartite de 1971 sur Berlin et confirme la volonté des communistes de voir les liens politiques entre Berlin-Ouest et l'Allemagne fédérale réduits au minimum.

PARIS (AP). — Un mort, un blessé grièvement atteint, six autres hospitalisés à l'Hôtel-Dieu, une vingtaine soignés à l'infirmerie de la Cité universitaire, tel est le bilan de bagarres qui ont éclaté au cours de la nuit de dimanche à lundi au pavillon du Cambodge entre étudiants légalistes et partisans du prince Norodom Sihanouk.

La police municipale était avisée dans la nuit de dimanche à lundi par le directeur de la Cité universitaire qu'une trentaine de jeunes gens armés de matraques et de barres de fer avaient fait irruption dans le pavillon du Cambodge en criant des slogans hostiles au gouvernement du maréchal Lon-nol.

La police rétablit l'ordre mais, quelques heures plus tard, les bagarres recommençaient et lundi matin, sur une nouvelle intervention du directeur, la police décidait d'évacuer les éléments étrangers à la Cité qui s'étaient retranchés dans des chambres.

C'est dans l'une de ces chambres que les policiers devaient découvrir un jeune homme, Suk Hin-luot, 25 ans, de Pnom-Penh, tué d'une balle de carabine 22 long rifle dans la tête.

Le commissaire Bouvier, chef adjoint de la brigade criminelle, s'est rendu à la Cité universitaire pour tâcher, grâce aux témoignages des autres étudiants, de déterminer les raisons de ces bagarres et de découvrir l'auteur du coup de feu meurtrier.

Le problème de l'unité vietnamienne, point-clé des nouveaux entretiens Kissinger - Le Duc-tho

PARIS, (AFP). — Les négociations secrètes entre MM. Kissinger et Le Duc-tho, interrompues depuis le 13 décembre, ont repris lundi matin à Gif-sur-Yvette dans la banlieue parisienne.

Les entretiens reprennent toutefois dans une atmosphère très lourde, en raison d'une part, des bombardements massifs sur Hanoi et Haiphong du 18 au 20 décembre et, d'autre part, de la menace d'une reprise de ces bombardements si les pourparlers n'aboutissent pas à des résultats satisfaisants pour la Maison-Blanche.

Cependant, les dernières informations venues de Saigon font état d'un certain

optimisme dans les milieux politiques sud-vietnamiens sur la possibilité d'un compromis et d'une prochaine conclusion d'un cessez-le-feu. Cet optimisme repose sur la conviction que Saigon signera un accord éventuel, même si ses clauses ne répondent pas entièrement aux exigences du président Thieu qui ne sont d'ailleurs pas totalement soutenues par Washington.

Ainsi, il n'est, semble-t-il, plus question d'exiger le retrait des troupes nord-vietnamiennes du Sud. Selon les indications fournies par le président Nixon en fin de semaine aux représentants du Congrès, les exigences américaines porteraient sur trois points essentiels : les conditions de la liberté des prisonniers, la garantie du droit d'autodétermination du Viet-nam du Sud et la garantie internationale du cessez-le-feu.

Pour les Nord-Vietnamiens, M. Le Duc-tho a affirmé que Hanoi n'était pas demandeur et souhaitait la signature de l'accord convenu en octobre dernier, sans modification. Il a rejeté par avance toutes les exigences américaines tendant à « des changements déraisonnables quant aux principes et à la substance de l'accord ».

reste ferme : le Viet-nam est un, la nation vietnamienne est une. Saïgon n'est pas moins ferme pour exiger la reconnaissance de l'existence de deux États vietnamiens.

Au moment où la nouvelle phase de négociations s'engage, l'impasse paraît donc totale.

BERLIN

M. Schuetz, bourgmestre de Berlin, et Mme Anne-Marie Renger, présidente du parlement ouest-allemand, ont demandé que les délégués de Berlin disposent au Bundestag d'une représentation normale et identique à celle des autres régions.

Pour le moment, les Berlinois de l'Ouest ne votent pas directement lors des élections fédérales. Ils élisent une assemblée locale, qui, à son tour, envoie 22 représentants à Bonn. Ceux-ci

avaient place entière. En effet, le Bundestag est actuellement contrôlé par l'opposition (21 sièges contre 20). Le chancelier Brandt pourrait disposer de trois voix de majorité (24-21) avec l'appartenance des Berlinois.

L'accord quadripartite a resserré les liens entre Bonn et Berlin, mais les alliés sont toujours réticents à modifier le statut particulier de l'ancienne capitale du Reich. Aussi les Soviétiques en ont-ils profité pour assurer que l'extension des droits de vote des Berlinois de l'Ouest serait en violation de l'accord.

Le président Nixon a désigné lundi M. Alexis Johnson au poste de chef de la délégation américaine aux négociations avec l'URSS sur la limitation des armements stratégiques (SALT) en remplacement de M. Gerard Schmirh, qui a démissionné la semaine dernière.

Il était sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques depuis 1969, fonctions dans lesquelles il sera remplacé par M. William Porter, jusqu'ici chef de la délégation américaine aux négociations de paix à quatre sur le Viet-nam.

UN FAIT PAR JOUR

TRILOGIE

Me voici posant un questionnement peu impertinent : le Viet-nam existe-t-il ? Qu'est-ce donc que ce Viet-nam où l'on se tue depuis 33 ans ? Combien y a-t-il de Viet-nams ? Si je comprends bien ce qui se passe, c'est là-dessus que butent les négociations de Paris. Et, pour parler comme Nixon et Kissinger, elles ne deviendront « sérieuses » que lorsque ce problème aura, en principe, été résolu. Il le sera peut-être. Mais c'est une bulle de savon qui, voici des années, échappa, plus d'une fois, à des mains ayant toutes les raisons de se croire plus expertes.

C'est Ho-Chi-minh qui, le premier, bouscula les vieux tabous de la Cochinchine, de l'Annam et du Tonkin. Très exactement le 28 mars 1945. C'est une date qui compte. D'abord, parce que c'est ce jour-là qu'Ho constitua son premier gouvernement, celui du Viet-minh. Et il faudrait peut-être que certains stratèges s'en souviennent, ce n'est pas en brandissant la faucille et le marteau qu'Ho-Chi-minh commença à agiter le peuple vietnamien. Venant de Chine où il avait passé plusieurs années, et nourri des pensées de Mao, c'est sous le signe du nationalisme qu'il commença son combat. C'est important pour la suite.

Mieux encore : Ho ordonna la dissolution du P.C. indochinois, demanda aux « bourgeois patriotes » de rallier sa cause et fonda avec eux cette Ligue pour l'indépendance du Viet-nam (Viet-minh dans la langue du cru)... Je pense à bien des choses en écrivant cette chronique. Je pense à cette réflexion souvent entendue : et si les Américains faisaient sauter les digues et si ce Viet-nam du Nord était envahi par les eaux ? C'est arrivé déjà, sans que les bombes y soient pour rien. Deux typhons, en septembre 1945, firent sauter les digues et la mer se rua dans le pays inondant 8 provinces sur 14. Des milliers de morts, des millions d'affamés.

Qu'allait donc faire Ho Chi-minh ? Plier les genoux, demander à la France que sonne l'heure du grand pardon ? La France d'alors n'avait pas de B-52. En l'occurrence, elle n'avait qu'un certain colonel Messmer qui, à la tête d'une poignée de « biédards » combattait contre l'impossible. Mais, Ho, chaque nuit se glissait dans l'appartement où habitait Saiteny qui représentait la France à Hanoi. On voit que Gif-sur-Yvette ou Choisy-le-Roi n'ont en rien innové. Ho fit mieux que Le Duc-tho. Il alla demander à l'évêque catholique du Tonkin de bénir l'indépendance du Viet-nam !...

Le drame vietnamien fourmille de péripéties. Kissinger arrive à Paris et chacun s'exclame. Pourtant là non plus, il n'y a rien de nouveau. Ce que Le Duc-tho mijote à Paris, c'est à Biarritz que Ho le faisait cuire à feu doux. En mars 1946, et pour la première fois, Ho lança dans la mare le pavé qui s'y trouve encore aujourd'hui. Il demanda l'indépendance du Tonkin, ce qui n'avait rien d'inattendu, mais souleva, pour la première fois, la question qui agite si fort la diplomatie américaine d'aujourd'hui : PUNITÉ DU VIET-NAM.

Je suis obligé d'écrire, parce que le souci de la vérité historique me l'impose que la France ne repoussa pas la demande d'Ho Chi-minh. Le 6 mars 1946, Bidault étant chef du gouvernement français et je me borne à transcrire le texte officiel que j'ai sous les yeux, la France « reconnaît la république du Viet-nam comme Etat libre. La FUSION de la Cochinchine, de l'Annam, et du Tonkin est réservée, la France S'ENGAGEANT à entériner les décisions d'un REFERENDUM ».

Je pense qu'il fallait rappeler ces choses, alors qu'a débuté le premier round des nouvelles conversations de Paris. Voilà 27 ans que ce premier accord fut signé. 27 ans, pendant lesquels, la guerre n'a pas cessé un seul jour. Ce qui s'est passé en 1946 ressemble comme une photographie aux négociations de Genève en 1954. Le testament était le même. Les résultats identiques. Et depuis 19 ans, la guerre n'a pas cessé un seul jour. Les accords Kissinger-Le Duc-tho ne sont que les frères cadets d'une trilogie. Bien du plaisir quand même...

L. GRANGER

HEUREUSE D'ENTENDRE ENFIN

COVENTRY (ANGLETERRE) (AP). — Mlle Jean Haynes, 22 ans, qui travaille sur une chaîne de montage de voi-



tures à Coventry, était à son banc samedi comme d'habitude lorsqu'elle eut un violent étournement... qui a mis fin à toute une vie de silence presque total.

Atteinte depuis la naissance d'une surdité que les médecins jugeaient incurable, la jeune fille entendit brusquement si bien à la suite de cet étournement — qui a probablement débloqué le conduit menant du nez à l'oreille interne — qu'elle se débarrassa aussitôt de l'appareil qui l'aidait à percevoir faiblement les sons et qui menaçait de l'assourdir à nouveau.

Sa guérison a commencé il y a quelques semaines lorsqu'elle découvrit qu'elle était allergique à la mousse de plastique garnissant les sièges des voitures. Elle n'arrêta pas d'éternuer, souvent pendant des heures, et on la changea d'atelier. Mais elle avait en réserve un dernier étournement, celui qui, par sa puissance, devait réaliser le « miracle ».

Depuis, Jeanne ne dort guère, car le moindre bruit, même celui de sa propre respiration, la tient éveillée, mais son bonheur n'en est pas gâché pour autant.

(Téléphoto AP)

Petits secrets de Howard Hughes

LONDRES (AP). — Le mystérieux milliardaire américain Howard Hughes, qui avait fui le Nicaragua après le tremblement de terre et avait trouvé asile dans un palace de Londres, a peut-être disparu une nouvelle fois.

Son courrier, qu'on faisait monter deux fois par jour dans la suite à 12.500 fr. f. par jour qu'il occupait dans une aile du Park-hôtel, s'accumule depuis deux jours, et les télégrammes urgents à son nom sont maintenant refusés par la direction du palace.

Cette dernière n'a jamais confirmé la présence du milliardaire à l'hôtel, mais c'était un secret de polichinelle.

Les mesures de sécurité prises autour de la suite louée par le milliardaire demeurent en place. Il pourrait toutefois s'agir d'un subterfuge pour détourner l'attention des journalistes et M. Howard Hughes pourrait avoir été domicile ailleurs.

On lui prêtait l'intention, lorsqu'il est arrivé du Nicaragua, de séjourner six mois en Grande-Bretagne.



Kissinger, mais sans son sourire. (Téléphoto AP)

Les Américains se bombardent



SAIGON (AFP). — Cinq chasseurs à réaction américains ont largué, lundi matin, « par erreur » cinquante quatre bombes de 250 kilos sur le grand aéroport militaire « allié » de Danang sur le front nord du Viet-nam du Sud, a annoncé le porte-parole américain.

Plusieurs soldats américains sur la base ont été blessés, a-t-il précisé.

Les bombes larguées par les cinq chasseurs américains ont, en outre, atteint un hélicoptère et incendié des dépôts de carburant dans l'enceinte de la grande base aérienne.

La seule explication donnée pour le moment à cette erreur, apparemment sans précédent dans son ampleur, est que le ciel était extrêmement bouché lundi matin au-dessus de la seconde ville du Viet-nam du Sud. Une enquête est en cours pour déterminer les responsabilités et les causes de ce largage de treize tonnes et demie d'explosifs sur les installations « alliées ».

Les appareils qui participaient au bombardement venaient de deux bases en Thaïlande et d'un porte-avions croisant

au large de la côte vietnamienne. Il semble que les pilotes ne connaissent pas la région de Danang. (Téléphoto AP)

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Quatre enfants meurent dans un incendie

LIEGE, (AP). — Quatre petits Français âgés de 4 à 10 ans sont morts dans un incendie à Ans, faubourg de Liège.

Le feu a pris au premier étage où se trouvait un poêle qui a mis le feu aux matières inflammables l'envoyant. Rapidement le premier étage de la petite maison fut en feu tandis que les mansardes du toit étaient envahies par la fumée.

Les pompiers ne purent que sortir les corps brûlés des petits David, 5 ans, et Rodolphe, 4 ans, qui dormaient au premier étage, tandis que Laurence, 10 ans et Christophe, 6 ans, étaient sortis inconscients des mansardes. Ils devaient mourir à l'hôpital.

L'affaire Overney aux assises de Paris

PARIS, (AP). — L'un des responsables du service de sécurité des usines « Renault » à Boulogne-Billancourt, Jean-Antoine Tramon, répondra à partir de mardi devant les assises de Paris du meurtre d'un jeune militant gauchiste, Pierre Overney, tué d'un coup de revolver le 25 février dernier. Tramon est inculpé d'homicide volontaire et d'infraction à la législation sur les armes.

AMÉRIQUE

Naufrage en Argentine : 37 morts

POSADAS (Argentine) (AFP). — Trente-sept personnes seraient mortes dans le naufrage, lundi matin, dans les eaux du fleuve Paraná, d'une péniche paraguayenne, la « Pilizar » ; 23 autres auraient cependant pu être sauvées, apprend-on à Posadas, au nord de Buenos-Aires.

SALT : Alexis Johnson succède à M. Smith

WASHINGTON, (AFP). — Le président Nixon a désigné lundi M. Alexis Johnson au poste de chef de la délégation américaine aux négociations avec l'URSS sur la limitation des armements stratégiques (SALT) en remplacement de M. Gerard Schmirh, qui a démissionné la semaine dernière.

Il était sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques depuis 1969, fonctions dans lesquelles il sera remplacé par M. William Porter, jusqu'ici chef de la délégation américaine aux négociations de paix à quatre sur le Viet-nam.

Le procès de Watergate

WASHINGTON, (AP). — L'affaire de Watergate, l'un des scandales évoqués au cours de la dernière campagne présidentielle américaine, est arrivée devant les tribunaux.

Le procès des sept hommes accusés d'être entrés par effraction au siège national du parti démocrate, doit s'ouvrir aujourd'hui. On s'attend à ce qu'il dure trois mois.

Pinay, l'inflation et les élections

SAINT-ÉTIENNE, (AP). — Ouvrant lundi matin, à Saint-Étienne, la session ordinaire du Conseil général de la Loire, M. Antoine Pinay a tenu à souligner une nouvelle fois « les méfaits de l'inflation et le devoir de l'éviter ».

D'autre part, au sujet de la prochaine campagne des législatives, M. Pinay a précisé : « je me fais un devoir strict de neutralité sur le plan électoral, et je tiens à déclarer publiquement que ceux qui se servent de mon nom le font sans mon accord et contre mon gré ».

De la drogue au balai

NOTTINGHAM (Angleterre), (AP). — Un étudiant de l'Université de Nottingham, M. Giles, âgé de 20 ans, qui avait été trouvé en possession de chanvre indien, a été condamné par le tribunal de cette ville à consacrer 120 heures à balayer les rues et à ramasser les ordures.

C'est le premier jugement semblable intervenu en Grande-Bretagne. Depuis le 1er janvier, les tribunaux ont la latitude de condamner des prévenus à diverses tâches pour la communauté.

Première hivernale au pilier Berardini

SALLANCHES (Haute-Savoie), (AP). — Profitant du temps sec qui continue à régner sur la région, MM. Mangon, de Passy, et Vérilhac, de Sallanches, ont réussi

Stop à l'inflation

A cette intention, nous vous proposons cette semaine quelques plats économiques, mais alléchants ; aujourd'hui :

- Gnocchi aux poireaux
- Potée aux lentilles
- Emincé de poulet Tétrazini
- Pied de porc au madère

et stop à l'inflation.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel